Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 53 (1989) **Heft:** 209-210

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

REVUES, ACTES DE COLLOQUES, MÉLANGES

Le Moyen français, revue dirigée par G. Di Stefano, éd. CERES, Montréal, nos 18, 19, 20, 21 (1986 et 1987).

De Villon à Villon, 1. Le Lais François Villon, ms. Arsenal 3523, introduction, édition et glossaire par G. Di Stefano, CERES (Inedita et Rara, 3), Montréal, sans date, 195 pages.

L'abondance de la matière m'oblige a présenter en une seule fois ces cinq volumes (au total près de 900 pages), qui viennent de m'arriver et qui sont une nouvelle preuve de l'activité protéiforme de G. Di Stefano.

D'abord l'édition du Lais de Villon. Il n'est pas question de refaire l'édition de J. Rychner et d'A. Henry; c'est une édition de référence. Deux fins spécialistes ont donné leur version du texte de Villon. Elle fera longtemps autorité. Ils savent qu'elle n'est pas définitive et heureusement car les études sur Villon doivent continuer. Pour progresser il faut essayer de découvrir d'autres visages du poète. Et comment le faire mieux qu'en le lisant dans le regard de ses contemporains? Le collectionneur qui a confectionné le ms. de l'Arsenal (A) était un homme de goût. Di Stefano l'a choisi comme guide. Il montre aisément comment les choix des éditeurs comportent toujours une part d'arbitraire, en particulier dans le nombre des strophes éditées. Et il s'attache à montrer que les leçons propres à A sont souvent dignes d'intérêt. Nous y souscrivons volontiers. Mais surtout cette édition est l'occasion de réexaminer le vocabulaire du texte dans un glossaire presque exhaustif [79-193] et très riche de rapprochements avec d'autres textes médiévaux, essentiellement du 15^e siècle. Ce n'est donc pas seulement une édition, c'est un outil de travail indispensable qui fera progresser notre connaissance du Lais et de la langue poétique du 15e siècle.

Le n° 18 du MF (112 pages) est aussi une édition, celle par R.M. Bidler de La Complainte de l'amant trespassé du dueil (304 en 19 seizains de décasyllabes) et de L'inventaire des biens demourez du decés de l'amant trespassé du dueil (612 en 53 quatrains d'octosyllabes). C'est la suite de l'édition recensée ici même (47, 501), fondée, en l'absence du ms. A, sur le ms. B (Vat. Reg. 1363). L'introduction est sommaire mais dit l'essentiel. La Complainte utilise la fiction et le vocabulaire juri-

dique, L'Inventaire ceux des actes notariés avec la précision des réalia. Les textes, qui sont très probablement du même auteur que La Confession et Testament, sont fort correctement édités et se lisent agréablement. La richesse se situe dans les glossaires, très complets et riches de rapprochements souvent éclairants [37-46] et [81-104]. Simultanément a paru une autre édition (aussi d'après B) de La Complainte par H. Häyrynen, ds Studia Philologica Jyväskyläensia 22 (1988), 38-89. Les deux éditions se complètent bien; l'une est plus méthodique mais isole un peu l'œuvre de son contexte, encore que les notes en soient très riches, l'autre suit moins précisément la lettre du texte mais en offre une vue panoramique stimulante. Dans l'ensemble les textes concordent sauf au v. 184 où on hésite entre mains haires ou mains haves (le second paraissant plus plausible) et au v. 27 où la leçon avaindre paraît s'imposer.

Le nº 19 du MF (244 pages) contient les communications d'un colloque sur le Théâtre médiéval (Montréal 2-4 octobre 1986). Les communications sont très diverses mais toutes sont instructives. Je donnerai ici une présentation commentée de la table des matières: G. Angeli, Persuasion absurde et manque d'identité dans le théâtre comique de la fin du moyen âge [1-17], à propos de Georges Le Veau, de Jenin fils de Rien, du Pourpoint retrechy et de Celui qui se confesse à sa voisine, rapprochés de la beffa italienne; - J. Beck, Sexe et genres dans l'hagiographie médiévale: les mystères à saintes [18-33], aboutit à proposer une liste des saintes et saints les plus populaires de la France médiévale (au nombre de 30), fondée sur l'existence de vies en prose (lecture), en vers (récitation) ou théâtrales (représentation); - R. Bergeron, Les venditions françaises des XIVe et XVe siècles [34-57], présentation d'ensemble bien commentée et argumentée de ce genre littéraire; - J. Blanchard, La conception des échafauds dans les entrées royales (1484-1517) [58-78], montre comment les comptes rendus des entrées royales dégagent la personnalité du concepteur qui d'artisan se hisse au niveau d'idéologue participant à une réflexion sur le pouvoir; - Th. Boucquey, Une farce au crible discursif: Pathelin, fou du texte [79-91]; — L. Burgoyne, Les noyaux de théâtralité chez Gringoire [92-110], à propos de La Vie de Monseigneur Saint Loys; - U. Jokinen, La deixis dans le théâtre français du Moyen Age [111-134], examine la fréquence des éléments déictiques (pronoms personnels des 1re et 2e personnes, démonstratifs, présentatifs, adverbes de lieu et de temps) dans les Sermons Joyeux, les Monologues, les Jeux de Carnaval, les Farces et les Sotties et conclut que «ce n'est pas la substance des déictiques ni leur fréquence en général qui détermine la théâtralité d'une pièce»; — L. Lieblein, Flexible iconography: the experience of the spectator of medieval drama [135-147]; - Br. Roy, La cantilation des romans médiévaux: une voie vers la théâtralisation [148-162], invoque deux importants témoignages sur le fait de chanter en public un texte; - Gr. A. Runnalls, The evolution of a passion play: La passion de Semur [163-202], importante étude sur cette Passion qui offre un cas particulièrement intéressant dans l'histoire littéraire de ce genre; - Cl. Thiry, Débats et moralités dans la littérature française du XV^e siècle: intersection et interaction du narratif et du dramatique [203-244], mise au point riche de faits bien analysés sur la question des rapports du narratif et du dramatique à propos de la Paix de Péronne, du Concil de Basle, de la Paix d'Arras, du Naufrage de la Pucelle de Molinet et d'une œuvre inédite très curieuse, L'Advisement de Memoire et Entendement de Gauvin Candie (1504).

Le n° 20 du MF (122 pages) est l'édition par C. Lambert d'un livre de cuisine et d'un receptaire sur les greffes, contenus l'un à la suite de l'autre dans un ms. copié à Riom peu après 1466. On sait l'intérêt que présentent les textes techniques qui n'ont pas été suffisamment exploités. Le ms. tout entier (BN lat. 6707) était une sorte d'encyclopédie domestique contenant des traités moraux, des œuvres littéraires latins et français. Il est ici décrit en détail [19-36]. Les caractères régionaux de la langue, assez peu accusés, excepté le cas de garentine « galantine », ne sont pas analysés de facon très convaincantes. Le reste de l'introduction [37-68] met en parallèle les recettes de ce ms. avec celles des diverses versions du Viandier de Taillevent, du Ménagier de Paris et de Chiquart (v. RLiR 50, 644) et présente plus sommairement La maniere de henter soutillement. Les deux très courts textes [71-88] sont suivis de tables des recettes, des ingrédients, des ustensiles, des arbres, des fruits, des greffes [88-108] et l'ouvrage se termine par un large glossaire [109-122] qui me permettra de faire quelques remarques. On n'y trouve pas la rigueur lexicographique à laquelle nous ont habitués les travaux de Fr. Möhren dont le dernier ouvrage (RLiR 51, 224) eût pu être utilisé. Il faut donner des dossiers complets: par ex. s.v. bourree non seulement il faut renvoyer à Gdf mais aussi à TL (borrée) et à FEW 1, 644a et l'indication du Nouveau Dictionnaire National était à examiner de façon critique; - bude me laisse sceptique (outre Gdf, renvoyer à FEW 15, 1, 34b et n. 3) car le sens paraît difficile à relier à ceux de la famille de butte; ajouter entregecter « passer » 19; - essuyé « séché » 11 (cf. Chiquart); - pourquoi éditer esturion et pas esturion (cf. d'ailleurs Chiquart)? - frondre signifie peut-être «creuser» (rapprocher de FEW 3, 865b); - garingal cf. aussi Chiquart s.v. galinga; - gede devait être commenté pour son intérêt linguistique (v. FEW 4, 12b); - grané renvoyer à FEW 4, 235b; - lie (sel de -), me paraît devoir se poser la question de savoir s'il ne faut pas lire sel delié (cf. TL s.v. deliié); - ajouter long en parlant d'un bouillon qui peut être rapproché de long «dilué (d'une sauce)» (dep. 1694) ds FEW 5, 406b; - pourquoi écrire obstinément moyon, moyons et surtout moyonx (aussi 15 et 42) alors qu'on ne connaît jusqu'à présent que moyoux, moyous cf. Chiquart et TL s.v. moiuel? - mygrenie s.f. me fait l'effet de devoir être lu mygrenié s.m. «grenadier» (cf. FEW 4, 237b); - perres est plus précisément «duretés semblables à un petit grain de pierre qu'on trouve dans qqs fruits» (dep. Fur 1690) ds FEW 8, 320b; j'ai relevé peres (de cerises) 2e m. 13e s. ds R 106, 70, 297 (cf. aussi perrez, pieres ds RHT 4, 260); - petiz «pièces» me paraît impossible, je comprends «petites tranches transversales»; je donne le sens de «transversal» en gros (mot à mot «dans le sens de la grosseur»); et en effet Chiquart (62r) nous enseigne que l'on pouvait aussi trancher les anguilles dans le sens de la longueur; - traire n'est qu'une reconstitution, d'ailleurs très plausible quant au sens, pour taire du ms., mais on peut aussi écrire taraire; - ajouter au gloss. la forme transons «tranches» 31 (cf. Chiquart trençons). J'ajoute enfin que je ne comprends pas très bien quelques passages de H 20 [87].

Le n° 21 du MF (223 pages) nous donne l'édition, due à Ch. Brucker, d'un morceau de la traduction par Denis Foulechat du *Policratique* de Jean de Salisbury. On y trouvera une biographie de Jean de Salisbury [9-12], une vue d'ensemble sur son œuvre [12-13] et en particulier sur le *Policraticus* [14-16] avec un accent mis sur le livre IV, miroir des princes [16-22] et les sept chapitres (17-23) du livre VIII, consacrés à la tyrannie [22-27]. M. Brucker a donné en note les ouvrages importants auxquels sa synthèse doit sa substance. Vient ensuite une présentation des mss [27-33], qui met en relief la primauté de N (BN fr. 24 287), à peine postérieur à la date de la traduction (1372), mais qui n'est probablement pas l'exemplaire de la dédicace. Le traducteur, Denis Foulechat est évoqué [33-35] et sa méthode de traduction «se dégage des commentaires qui figurent dans les notes explicatives». On trouve quelques pages sur sa syntaxe [35-39]; une étude plus détaillée accompagnera l'édition annoncée des livres I-III.

Le texte du livre IV [49-84] est l'édition critique qui correspond à l'édition « diplomatique » (disons plutôt semi-diplomatique) dont nous avons fait le CR ici même (49, 526-527)⁽¹⁾. L'édition et le glossaire marquent une nette amélioration. Pourtant il est des cas où le recours au glossaire de la première édition est meilleur (affola, conseillier, convenience); parfois la ponctuation ne satisfait guère, cf. cueillant 11, 39. Visiblement le texte a été relu sur le manuscrit, on veut croire que tout les désaccords entre les deux éditions sont des améliorations; en ce cas on devra dire que l'édition critique est plus fiable que l'édition diplomatique mais l'éditeur ne facilite pas la tâche du philologue qui dans les cas épineux devra aller consulter le ms., à moins qu'une troisième édition vienne lever ses doutes. On corrigera p. 137 (apparat chap. IV), lire 10 au lieu de 11.

Au livre IV, B. a joint les chap. 17 à 23 du livre VIII [85-133] qui étaient eux absolument inédits. Quelques notes de lecture: 17, 28 je n'arrive pas à comprendre ce que porte le ms. de base au lieu de *bien*, de même pour *fusce* 18, 17; — 17, 114 la phrase est plutôt interrogative; — 18, 11, si je comprends l'apparat, *desque* est en deux mots dans le ms. de base. Au total le texte paraît très correctement édité. Nous inciterons B. à plus de simplicité dans l'apparat qui est parfois difficilement lisible. Le plus simple eût été de noter les leçons du ms. de base rejetées dans un apparat distinct en bas de page.

Le glossaire [197-223] marque un net progrès par rapport à l'édition diplomatique. Cependant il y a encore beaucoup trop de références fausses (ame, apprechent, are (lire 5, 39), assemble, attent, pour me limiter à la lettre A). Le principe de donner deux types de vedettes, les unes en capitales italiques pour marquer les mots

⁽¹⁾ B. ne daigne pas citer les CR de sa première édition, qui ne lui ont pas été inutiles, je suppose. En 7, 60 au texte le droit du pere envers le filz... se puet bien deporter et un pou reposer; l'éditeur avait glosé se deporter par «renoncer à », j'avais dit plutôt «cesser»; le nouveau gloss. porte se deporter «renoncer à, cesser de », définition œcuménique qui rend compte d'un second exemple (21, 118) mais qui ne traduit pas l'emploi absolu du passage en question. Parfois on n'a pas tenu compte de ce que j'ai dit (cf. s.v. Aristote, Pline; desvoier).

dont les références ne sont pas exhaustives et les autres en capitales, me paraît trop compliqué et surtout inutile. Bien sûr on trouvera facilement des inconséquences: pié a pié aussi 17, 113, secrez de nature « orifice anal » 20, 33, usurper 20, 75. Certaines définitions peuvent être améliorées: acception est dans a. de personnes « action de faire entrer en ligne de compte la qualité d'une personne »; — argüer distinguer a qn de qch « objecter qch à qn » 5, 18 et a qn « blâmer qn » 8, 20 (cf. FEW 25, 210).

Quelques remarques: blanc lire blans; — chaline, Foulechat qui connaît chaline «chaleur», emploie aussi le mot au sens de «ténèbres» pour traduire le latin caligo, -ginis avec lequel il n'a rien à faire étymologiquement; — conseillier «consul» appelle des remarques. L'édition et le glossaire de 1985 donnaient à juste titre, semble-t-il, conseilleur. Quant à la forme conseil (11, 50), conservée dans le texte (avec une note: «sans doute mis pour conseilleur» sans qu'on sache s'il s'agit d'une faute ou d'une variante) mais absente du gloss., j'avais attiré l'attention sur son existence ds RLiR 50, 298; — content signifie «dispute»; — ajouter embleur «voleur» 17, 113; — guette est relevé mais pas aguetes 17, 7; — mangoirerie ne faudrait-il pas lire mangonerie; — ajouter maniere «modération, mesure» 20, 7; — ajouter muet adj. 17, 93 (v. RLiR 50, 127); — note plutôt «marque»; — point réunir les deux lignes; — purpurarresse, la note glose exactement «vendeuse de pourpre»; — retrahi est de retraire; de même pourquoi distinguer trahi et traire? — sarcher renvoyer à cerchier; — torse simplement «tordue».

On attend maintenant l'édition de toute la traduction du Policratique.

En tout cas ces travaux très divers et tous utiles font progresser notre connaissance du moyen français.

Gilles ROQUES

La lexicographie française du XVIII^e au XX^e siècle. Actes du Colloque international de Lexicographie (Université de Düsseldorf, 23-26 septembre 1986), publiés par Barbara von Gemmingen et Manfred Höfler. Extrait des Travaux de Linguistique et de Philologie XXVI, Paris, Klincksieck, 1988, 316 pages^(*).

Au terme d'une semaine de travail je tiens tout d'abord à remercier ceux qui l'ont rendue possible: en premier lieu Manfred Höfler et Mme von Gemmingen auxquels nous devons l'initiative et l'organisation qui, on le sait, hélas, implique une charge considérable de travail. Si le Colloque a été une véritable réussite, nous le devons, en effet, surtout à la volonté ferme de M. Höfler et au charme, à la

^(*) Nous publions ici, en guise de compte rendu, les conclusions du colloque présentées par Kurt Baldinger à Düsseldorf le 26 septembre 1986 et dont le texte résume bien le contenu du volume d'Actes. — G.S.

patience et la persévérance de Mme von Gemmingen. J'inclus dans mes remerciements l'équipe entière du Romanisches Seminar de l'Université de Düsseldorf, Mme Bierbach, Mme Lindemann, les assistants, aide-assistants et aide-assistants des aide-assistants! Et, bien sûr, je remercie au nom de nous tous la Stiftung Volkswagenwerk qui a donné les moyens nécessaires sans lesquels il n'y aurait ni lexicologie ni métalexicographie. Et finalement l'Université de Düsseldorf qui nous a accueilli de façon tellement agréable.

M. Höfler m'a prié de me charger des conclusions de ce Colloque. Heureusement il me l'a dit dès notre arrivée à Düsseldorf, ce qui m'a permis de demander un petit résumé à tous ceux qui ont présenté une communication. Croyez-moi que ce n'est ni par paresse ni par méchanceté que je vous ai infligé ce petit travail supplémentaire. Mon intention était de mieux équilibrer cette vue d'ensemble et de donner à chacun la possibilité de faire ressortir ce qui lui a paru le plus important. Je remercie les 15 conférenciers de l'avoir compris de cette façon. J'aurais pu diviser ces résumés en deux classes: les *lisibles* et les *illisibles*, mais mon expérience avec les devinettes du XVe siècle d'une part, avec San Antonio de l'autre, m'a finalement permis de les intégrer tous dans ce discours de clôture, tout en les modifiant — là où il le fallait — pour donner quand-même une certaine unité à mon texte.

Mais je me permets tout d'abord de donner un résumé de mes impressions personnelles. Dès la première séance on a mis au point une question de terminologie importante: la distinction récente entre lexicologie et métalexicographie, terme préconisé par le germaniste Wiegand, par notre ami Hausmann et par d'autres. On s'est mis d'accord - après précision par M. Hausmann - que les deux domaines se recouvrent en partie - ce qui, bien sûr - rend difficile une différenciation rigoureuse -, mais qu'ils mettent l'accent sur des aspects différents. La métalexicographie met l'accent surtout sur les aspects plutôt concrets de la lexicographie en tant que 'art et métier', sur l'histoire des lexiques et de leurs auteurs, sur les principes de leur organisation, leur arrière-plan historique et culturel, etc., bref: sur les aspects très proches de la réalité du travail lexicographique. La lexicologie, terme traditionnel, par contre, s'occupe, d'une part, du côté théorique impliqué par les éléments du lexique en tant qu'éléments ayant une signification, des problèmes théoriques posés par la signification des unités lexicales, leur définition et leur organisation en micro- et macrostructures. D'autre part, la lexicologie, par ces aspects théoriques mêmes, dépasse le cadre de la lexicographie puisque chaque étude lexicale - même une monographie concernant un seul mot - implique des problèmes théoriques de sémantique et de façon plus précise 'lexicologique' dès qu'il s'agit d'unités lexicales. La lexicologie est donc davantage intégrée dans la sémantique (celle-ci n'est pas liée à des unités lexicales); la métalexicographie met l'accent sur l'organisation lexicographique de ces unités et notamment les aspects d'ordre pratique qui en sont la conséquence.

Dans cette perspective, on peut dire, que le Colloque était un colloque de métalexicographie. Les aspects lexicologiques affleuraient peut-être par-ci, par-là, mais il n'étaient jamais au centre. Nous étions préoccupés, au contraire,

par les dictionnaires bilingues dans différents pays de l'Europe — surtout au XVIII^e s. [Hausmann, Niederehe, Pfister, Höfler];

par la lexicographie concernant certaines parties du lexique en rapport avec certains dictionnaires de langue (la terminologie maritime dans Furetière 1701 et ses sources [Fennis]);

par la terminologie des champignons dans les dictionnaires du XIX^e siècle et Jean-Jacques Paulet (1790-1793) en tant que source méconnue et négligée [Arveiller]; le français non-conventionnel de San Antonio et sa représentation dans le grand Robert 1985 et le Lar 1971/78 [Baldinger, ou, si vous voulez: ma pomme, mézigue ou bibi!];

par certains types spécifiques de dictionnaires (le «Dictionnaire portatif» [M. Bray], le «Dict. critique» [Mme von Gemmingen], le «Dict. d'épithètes» [Mme Bierbach], le nouveau type du dictionnaire encyclopédique illustré [Mme Lindemann], le dict. historique, c'est-à-dire anc. fr. de Godefroy et ses péripéties [M. Möhren];

par le discours lexicographique et une première typologie de la fréquence métalinguistique [M. Wooldridge];

par le problème des régionalismes [Gilles Roques]; et finalement

par le 'vide lexicographique' au début du XX^e siècle – pour choisir le titre provocateur d'Alain Rey qui, en réalité, a montré que ce vide n'était pas du tout un vacuum.

Si l'on ajoute que tout cet éventail d'aspects très variés dont s'occupe la métalexicographie était en même temps complété par des études approfondies d'une série de lexicographes connus ou méconnus - je rappelle surtout les noms de Desroches 1687 et de Basnage de Beauval (le remanieur du Furetière 1690) [Fennis], de D'Alberti di Villanova 1771/1772 et 1797-1805 [Pfister], de Féraud 1787/8 [Mme von Gemmingen], de Jean-Jacques Paulet [M. Arveiller], de Flick 1802 [M. Höfler], de Maurice La Châtre [Mme Lindemann], de Godefroy [Möhren], et toute une série de dictionnaires depuis Littré et le Larousse du XIXe siècle jusqu'au Robert (Gilles Roques et surtout Alain Rey), si l'on ajoute donc toute cette liste de lexicographes, il s'impose de constater que ce Colloque a réuni une masse considérable de recherches et de résultats, sans parler des nombreuses discussions qui profitaient de la compétence et de l'expérience de tant de spécialistes éminents de cinq pays différents. On a eu raison de parler à différentes reprises d'une bourse d'information très efficace, et il serait à souhaiter que les contributions de discussion contenant des informations supplémentaires paraissent également dans les Actes qu'on aimerait voir paraître bientôt mais dont le financement n'est pas encore

Ceci dit, je veux quand-même rendre un peu plus de justice à chacune des contributions, en profitant des résumés des auteurs.

Franz-Joseph Hausmann, Les dictionnaires bilingues (et multilingues) en Europe au XVIII^e siècle a présenté dans un vaste panorama les 'Acquis et suggestions de recherche'. Hausmann est le seul à connaître tous les dictionnaires du monde entier de toutes les époques, et je crois même que je n'exagère pas outre mesure. Le monde des dictionnaires bilingues et multilingues est beaucoup plus complexe que le monde des monolingues, et c'est même facile à démontrer: même en tenant compte seulement de 9 langues différentes on obtient déjà 72 paires de langues et si l'on multiplie ce chiffre par les 4 types de dictionnaires bilingues, cela fait 288 possibili-

tés. Il s'agit donc d'une complexité surprenante et presqu'inexplorée. Hausmann a notamment étudié les dictionnaires fr.-all., les trilingues et quadrilingues publiés entre 1674 et 1804 (Oudin/Veneroni, Pomey, Erberg, Rädlein) et — de façon plus détaillée — les bilingues de Memmert et Meynier à Erlangen (1800/1802) qui révèlent le rôle important joué par les éditeurs.

Manfred Höfler, Le dictionnaire de Flick (1802), dictionnaire qui a été utilisé uniquement par le FEW - et à travers lui par le GLLF, le TLF, le Rob 1985, etc. - a découvert tout un drame historique qui se cache derrière l'éditeur bâlois qui s'appelle Flick. König, à Strasbourg, lui a reproché (tout comme à Trattner à Vienne et à Fischer et Vincent à Lausanne) d'avoir publié une 'contrefaçon' de son propre dictionnaire. La presque totalité des mots de Flick, en effet, se trouve déjà dans König, soit dans la 1^{re} éd. de 1762, soit dans une éd. ultérieure (31782, 41789, ⁵1800). En réalité, c'est la pratique normale des lexicographes, de se copier les uns les autres, et c'est notre tâche en tant que métalexicographes, de découvrir les filiations exactes par une comparaison minutieuse des dictionnaires, travail de Sisyphe, il faut l'avouer. Mais Höfler a raison d'insister sur le fait que les dict. sont précédés par les textes - j'en ai parlé déjà dans mon discours de clôture du Colloque de Wolfenbüttel (1979) -, et il faudrait suivre le modèle excellent du Dictionnaire des anglicismes de Höfler qui retient les deux phases (dans le cas de crème, cas étudié de façon détaillée par Höfler, p. ex., il faudrait marquer 1651 [1re date d' un texte] Schmidlin 1773). De façon analogue, il faudrait marquer la dernière attestation, p. ex. (comme dans le dict. des anglicismes): 1820 | Lar 1873 ('vieilli' NLU 1949), et cette indication devrait être complétée par une note précisant depuis quand un mot, dans une série particulière, a été supprimé alors qu'il est toujours enregistré dans d'autres dictionnaires, p. ex. 1850 | Lar 1873 (+ LU 1923, ø NLU 1949).

Hans-Jörg Niederehe, Les dictionnaires bilingues franco-espagnols du XVIII^e et XIX^e siècle, nous a présenté un panorama utile (bien que provisoire puisqu'il travaille encore sur le XVI^e siècle) des dict. fr.-esp. et esp.-fr. au XVIII^e siècle, en distinguant trois zones géographiques: un premier groupe publié en Italie ou en Allemagne, c'est-à-dire en dehors des deux pays impliqués (dict. multilingues); un 2^e groupe publié en Espagne (destiné surtout à la compréhension du fr., et comprenant quelquefois — surtout dans les zones proches de la France — le basque ou le catalan comme 3^e langue); un 3^e groupe publié en France et en Hollande (c'est le seul groupe à connaître de véritables séries; ces dict. étaient destinés surtout à l'enseignement de l'espagnol). M. Niederehe a joint à sa communication une première bibliographie précise et très utile.

Max Pfister, Les dictionnaires français et leur influence sur la lexicographie italienne au XVIII^e siècle, a montré, comme je l'ai déjà mentionné, l'importance de D'Alberti di Villanova (1737-1801), le lexicologue le plus original et le plus important pour la lexicographie italienne du XVIII^e siècle. Dans ses deux œuvres, Nuovo dizionario italiano-francese (1771/72) et le Dizionario universale critico, enciclopedico della lingua italiana (1797-1805), confluent deux traditions différentes: la tradition lexicographique français-italienne qui remonte à Oudin 1640, en passant par Antonini 1735 et Veneroni 1681, et une seconde filiation totalement indépendante

qui — grâce à Bergantini 1745 — permet souvent de connaître directement les sources et de corriger ainsi des fautes d'Oudin 1640 et de sa source indirecte (Florio 1598). D'Alberti a su réunir d'une manière critique ces deux canaux lexicographiques et les a complétés par le vocabulaire technique et scientifique qu'il avait connu soit par l'Encyclopédie française, soit par les dictionnaires spéciaux français (ou à base française) ou par des enquêtes personnelles, réalisées directement chez des artisans toscans.

Jan Fennis, Les sources du vocabulaire maritime dans le Furetière de 1701, exposé qualifié par l'auteur comme un essai de 'pègographie' ou étude des sources d'un dictionnaire, appliquée aux articles maritimes de Furetière 1701, refonte due à Basnage de Beauval. Son étude prouve de façon incontestable qu'il est possible, dans au moins 95 % des cas, de trouver une ou plusieurs sources, parmi lesquelles une place privilégiée est occupée par Desroches (1687), à qui Basnage a beaucoup emprunté soit directement, soit indirectement par l'intermédiaire de Corneille (1694) ou d'Ozanam (1691). Fennis a appuyé son excellent exposé par une documentation impressionnante: de 2.163 entrées de Fur 1701, la moitié (1.062) provient de Fur 1690; suivent 576 articles nouveaux et 450 articles contenant des additions, classés par ordre chronologique inverse des sources, etc.

Raymond Arveiller, J.-J. Paulet et le lexique français des champignons nous a régalé, comme d'habitude, par une petite étude, un petit bijou, très soigneusement élaboré. Les dictionnaires d'histoire naturelle du début du XIX^e siècle, qui sont la source des dictionnaires ultérieurs (tels que Boiste, Landais, Bescherelle), citent très souvent, pour les noms des champignons, le traité de J.-J. Paulet (1790-1793). L'étude de ce dernier permet d'identifier un bon nombre de champignons pour lesquels les dictionnaires ne donnent que des indications vagues. Elle permet souvent de préciser l'origine des dénominations, qu'il s'agisse de termes créés d'après la forme et les propriétés des végétaux, ou que Paulet les ait calqués plus ou moins librement des formes latines déjà utilisés.

Kurt Baldinger, Le langage argotique moderne (San Antonio) et les dictionnaires de langue (Rob 1985; Lar 1971/1978). A vrai dire, il s'agit plutôt du français non conventionnel tel qu'il apparaît dans les romans policiers de San Antonio (Frédéric Dard) entre 1950 et 1986. Des sondages concernant 6 domaines choisis à dessein (l'abréviation; néologismes; le verbe virguler; le suffixe -ance; le suffixe -aga; les suffixes -mann et -man) m'ont permis de réunir une documentation précise et abondante, et de constater que les deux grands dictionnaires n'ont admis qu'une partie relativement petite des formations en question, tout en découvrant que le Rob 1985, à cet égard, est beaucoup plus accueillant que le Larousse. Il n'est d'ailleurs guère possible d'établir des critères d'admission objectifs et scientifiques, de séparer nettement ce qui est parole, ce qui est individuel, de ce qui est langue. Mais il faut être conscient du fait que cette effervescence néologique présente un réservoir extraordinaire de création potentielle, et il ne faut pas oublier non plus que la connaissance des procédés de création dans ce domaine argotique est d'une importance non négligeable pour l'étymologue et l'historien de la langue.

Laurent Bray, Le 'Dictionnaire portatif': genèse d'un nouveau genre lexicographique, a eu le courage de s'aventurer dans l'histoire d'un genre encore peu exploré. Les dictionnaires dits 'abrégés', 'portatifs' et 'de poche' (ces deux derniers, d'ailleurs, ne semblent pas être synonymes!) prennent, à partir du XVIII° siècle, une part non négligeable au marché des dictionnaires français. En partant de Quemada 1967 (250s.) — la seule étude consacrée à ce sujet — et de l'analyse du dictionnaire portatif de Richelet de 1756, M. Bray a dû reconnaître que la simple étude des intitulés des dictionnaires restrictifs ne saurait servir de base à une typologie solide et que celle-ci ne pourra être dressée que lorsque l'on disposera de travaux bibliographiques bien documentés. La description des mécanismes de réduction observés dans les répertoires restrictifs reste de même à préciser. Les résultats de Quemada ne sont pas généralisables: la réduction n'affecte pas exclusivement la microstructure. Dans les dictionnaires portatifs à tendance normative (p. ex. Richelet 1756), on peut observer une réduction considérable au niveau de la macrostructure.

Barbara von Gemmingen, Le Dictionnaire Critique de l'Abbé Féraud (1787-1788) a montré la richesse extraordinaire de ce dictionnaire très original. Il nous procure, sans être vraiment systématique, une quantité d'informations sur la langue française du XVIII^e siècle et même des siècles antérieurs. Ces renseignements qui concernent tous les domaines de la langue sont plutôt descriptifs que normatifs.

Frankwalt Möhren, Principes de rédaction et étymologie: Premières attestations du Complément de Godefroy. Derrière ce titre sec et philologique se cache un drame humain, la destinée d'un self-made-man — pour parler avec Höfler — qui est toujours resté en dehors de l'Université, mais qui avait réuni, pendant 30 ans, des matériaux immenses. En fait, les 10 vol. du Gdf n'en présentent qu'une partie, et même celle-ci a été élaguée pour ne pas dépasser les 10 vol. accordés par l'éditeur. Il en résulte souvent une vue faussée de l'histoire des mots. Il faudrait absolument publier les matériaux destinés à un supplément qui n'a jamais paru et qui se trouvent à l'Institut catholique de Paris (conservés dans des douzaines de ballots poussiéreux). Et ceci est d'autant plus urgent qu'un nouveau dépouillement de ces sources est impossible. Malheureusement les matériaux élagués du GdfC et la bibliographie n'existent plus.

Mechthild Bierbach, Les épithètes comme catégorie spéciale dans les dictionnaires français du XIX^e siècle, a révélé, dans son étude richement documentée, un aspect de la lexicographie complètement négligé et d'autant plus surprenant: les épithètes. On ne saurait prouver de façon plus convaincante que la lexicographie, elle aussi, dépend de l'état historique d'une époque, de sa mentalité et de son arrière-fonds culturel. La catégorie des épithètes s'insère dans la formation scolaire classique, basée sur la rhétorique ancienne, l'obligation d'apprendre à écrire des vers latins, etc. Tout cela fut périmé avec l'avènement d'une époque et d'une mentalité nouvelles, époque qui réclamait ses droits dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Mais n'oublions pas que, sans ce revirement, il n'y aurait ni d'Instituts de langues ni de colloques comme le nôtre.

Margarete Lindemann, Les dictionnaires de Maurice La Châtre, a fait des recherches très détaillées et très précises à propos des 4 dictionnaires que nous devons à La Châtre et dont ni le FEW ni d'autres dictionnaires historiques n'ont tenu compte. A tort, sans doute. Le Dictionnaire universel (1852-1856) n'est pas seulement le premier dictionnaire encyclopédique illustré. Il contient p. ex. quantité de mots non enregistrés dans les dictionnaires antérieurs et il n'est pas rare non plus qu'il fournisse les premières dates. Il est d'autant plus regrettable que les fascicules ne sont pas datables de façon précise. Après le Dictionnaire universel La Châtre publia trois dictionnaires de plus: Le Dictionnaire français illustré (1855-1857), Le Dictionnaire des écoles (1858 ou 1865) et Le Nouveau Dictionnaire universel (1865-1870).

T.R. Wooldridge, Pour une typologie de la fréquence métalinguistique: caractérisation statistique du discours lexicographique de quelques dictionnaires français des XVIIIe-XXe siècles. On voit que le titre même de cet exposé constitue presqu'un discours lexicographique, objet de l'analyse de M. Wooldridge. L'étude de la fréquence des vocables de ce discours reflète, Wooldridge nous en a convaincu, l'évolution et la codification progressive du discours dictionnairique. A l'intérieur de la microstructure, en effet, le vocabulaire diffère selon le composant (catégorie grammaticale, étymologie, définition, etc.). L'unité clef du discours dictionnairique, nous apprend Wooldridge, est la copule ou le connecteur de la métalangue de base. La copule a ceci de particulier qu'elle peut être linguistique, positionnelle, typographique ou autonymique, ou de nature mixte.

Gilles Roques, Des régionalismes dans les dictionnaires des XIX^e et XX^e siècles, nous a présenté un plaidoyer éloquent et émouvant en faveur de ces pauvres régionalismes souvent négligés ou estropiés par les dictionnaires. Les régionalismes relevés dans les grands dictionnaires du XIX^e s. sont encore assez nombreux. Ils se laissent classer en deux grandes catégories:

- ceux qui ont été traités philologiquement et dont le Littré Supplément offre un vaste choix;
- ceux qui sont traités sous l'angle encyclopédique et dont le Larousse du XIX^e s. offre un nombre non négligeable.

Gilles Roques a montré que d'une façon générale ces dictionnaires ont subi des écrémages divers qui ont réduit leur nombre. Ce sont ceux de la première catégorie, c'est-à-dire les régionalismes à fondement philologique, qui ont été éliminés le plus rapidement et en plus grand nombre. Les autres, beaucoup plus hétérogènes, ont bénéficié à coup sûr de leur présence dans un dictionnaire tête de série. Mais surtout, loin de leur nuire, l'absence d'analyse philologique les entourant les a favorisés, leur permettant d'acquérir aisément une sorte de naturalisation et de se maintenir dans les dictionnaires dans des proportions non négligeables.

Alain Rey, Un vide lexicographique français au XX^e siècle: l'éclipse du dictionnaire de langue entre le Dictionnaire général et le Robert. Alain Rey a d'abord examiné la situation de la lexicographie en France après Littré et jusqu'à la première guerre mondiale, en tenant compte de l'évolution du genre, des modifications du milieu, du public, des besoins de l'édition: l'influence de *Littré* et le *Dictionnaire* général, les besoins terminologiques et encyclopédiques après Pierre Larousse, le rôle essentiel de Claude Augé, successeur de Larousse, le *Nouveau Larousse illustré*, le *Dictionnaire des dictionnaires* de Guérin, la mise au point du *Petit Larousse*.

C'est devant cet écran que se situe le traitement 'en creux' de la langue de 1900 à 1960, la vitalité des études françaises hors des dictionnaires, l'intérêt pour la langue et ses faiblesses: l'Académie, la langue dans Guérin et dans les Larousse. Cette évolution évoquée par Alain Rey aboutit au retour à la lexicographie de langue qui, à son tour, a eu ses effets sur les dictionnaires encyclopédiques.

*

Nous voilà au terme de ce survol du colloque, qui a négligé forcément les détails, et souvent, ce sont justement les détails qui comptent. Certains nous laissent même rêveurs. Le fait, p. ex., relevé par Fennis, qu'on peut découvrir les sources de 95 % des articles d'un dictionnaire, et on se demande si les pauvres 5 % qui restent représentent vraiment les idées nouvelles et originales du lexicographe, ou s'il faut définir «idée nouvelle» par «idée dont on n'a pas encore trouvé la source»! Heureusement, Fennis a examiné uniquement la terminologie maritime, c'est-à-dire une terminologie technique, et dans ce domaine, les 'idées nouvelles' d'un lexicographe sont plutôt suspectes!

Nous quittons Düsseldorf enrichis, enrichis par une quantité d'informations, d'expériences, de suggestions, et même d'idées nouvelles. Le colloque a confirmé l'utilité de cette forme de réunion scientifique. Dans les grands congrès, on bavarde — ce qui, d'ailleurs est nécessaire et sert à se connaître et à élargir notre horizon —; dans les Colloques on travaille toute la journée, ce qui permet toujours de bavarder le soir. Grâce à Mme Bierbach j'ai pu consulter ce matin le Dictionnaire des épithètes françaises de Jean-Baptiste Levée de 1817. Eh bien, il contient le mot colloque et propose les épithètes docte, gracieux, moral et mystique. Pour une réédition je proposerais de garder docte et gracieux, de remplacer moral par instructif et on fera peut-être mieux de supprimer mystique! En un mot: nous rentrons enrichis et nous disons — encore une fois — merci!

Kurt BALDINGER

André JOLY, *Essais de systématique énonciative*, Presses Universitaires de Lille, 1987. Equipe de recherche en psychomécanique du langage.

Cet ouvrage réunit neuf essais publiés séparément dans des recueils collectifs, des actes de congrès ou des revues entre 1971 et 1983 et qui, au-delà de leur diversité, traduisent la même volonté de définir, dans le cadre de la psychomécanique du langage, la place du sujet parlant. C'est ce sujet et le langage dont il est le support obligé que tente d'appréhender, sans les séparer — parce qu'ils sont inséparables —

la systématique énonciative. Dans cette perspective, les faits analysés « sont d'abord rapportés aux systèmes de langue, par exemple celui de la personne, de la deixis ou du genre, mais dans le prolongement de la visée constructrice de langue, ils sont ensuite référés à la visée constructrice du discours, qui est celle d'un locuteur spécifique dans une situation déterminée. » (Avant-propos, p. 8). On passe ainsi de la visée constructrice de langue, dont l'objectif est de représenter, à la visée constructrice du discours, qui est d'exprimer et de communiquer. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les essais, ordonnés selon une succession logique.

L'exposé de théorie générale, qui ouvre le recueil, longuement mûri au sein de l'Équipe de recherche en psychomécanique du langage de l'Université de Lille III, est un article fondamental par sa double approche, à la fois historique et théorique, de l'énonciation. L'approche historique situe Guillaume dans le développement de la pragmatique. A. Joly fait ainsi de Guillaume un précurseur essentiel de la pragmatique, au détriment de Benveniste, considéré habituellement comme le père fondateur (cf. F. Armengaud: «La pragmatique prolonge une autre linguistique [que le structuralisme]: la linguistique de l'énonciation inaugurée par Benveniste.» (La pragmatique (Que sais-je? 2230), Paris, P.U.F., 1985, p. 8): la psychomécanique a valeur programmatique, les notions-clés de l'énonciation s'y trouvent en germe. L'approche théorique proprement dite assure les fondements de la systématique énonciative en définissant ses paramètres essentiels où l'intention, la visée d'effet et ses modalités - d'un minimum à un maximum d'expressivité - joue un rôle capital au sein de la stratégie discursive. Elle propose une analyse élaborée de l'acte d'énonciation en distinguant le savoir-dire puissanciel et effectif (conditions d'énonciation permanentes en langue / momentanées en discours), le dire (énonciation), le dit (énoncé), dans un étagement où l'on passe de la puissance à l'effection et à l'effet (schéma, p. 41), pour détailler ensuite les composantes fondamentales des conditions d'énonciation permanentes: composantes intuitionnelles (rapprochées des notions primitives d'A. Culioli), morpho-sémantiques et syntaxiques. Est ainsi éclairée, dans cette reconstitution de la visée constructrice du discours, une dimension essentielle de la psychomécanique, négligée jusqu'alors.

Un chapitre en deux essais est ensuite consacré à la personne et à l'acte d'énonciation. L'analyse du système de la personne, qui substitue avec bonheur à la notion de non-personne de Benveniste, celle de personne non-interlocutive, signe de l'exclusion et de l'absence, replacée dans l'opposition fondamentale moi/hors-moi et les rapports d'inter- et de délocution, éclaire tout un ensemble d'effets de sens (emploi de la 3° personne de «politesse», de «mépris», p. 76 sqq., des pronoms 4 et 5 de «modestie», de «majesté», etc.), sans négliger la personne d'univers pour l'emploi uni-personnel, représentant le hors-moi par excellence. Le jeu des rapports mis en œuvre par l'acte d'énonciation dans la triade associative personne - espace - temps trouve un terrain d'élection dans le monologue intérieur, au cœur de la problématique de l'énonciation. C'est ce jeu délicat, supporté par un schéma d'ensemble des rapports allocutifs (p. 107) qui est disséqué dans un extrait de Mon plus secret conseil, de Valéry Larbaud.

Le système de la deixis, 3° chapitre du recueil, élabore les éléments d'une théorie d'expression des déictiques en anglais moderne, afin «d'identifier, classer rationnellement et expliquer les principaux effet de sens obtenus par l'emploi des vocables déictiques par excellence tels que les démonstratifs this et that.» (p. 123). Cette théorie d'expression, qui écarte comme inopérante l'opposition traditionnelle proximité-distance élevée au rang de principe explicateur, s'appuie sur une théorie de représentation. Les actualisateurs que sont les déictiques — au même titre que l'article — mettant en cause le mécanisme de la référence situationnelle (exophore) ou contextuelle (endophore), sont considérés par A. Joly comme inséparables du système de la personne (appartenance ou non-appartenance du référent à la sphère du moi).

C'est encore à partir du système de la personne que se construit, dans le chapitre Genre et fonction, la théorie du genre proposée par A. Joly pour l'anglais moderne, qui relève les contradictions et les confusions des théories précédentes (confusion sexe/genre, personnification): le genre du discours, adapté aux situations, est en relation étroite avec le système de la personne, l'anglais exploitant dans une large mesure le modèle indo-européen du genre - soit l'opposition de base animé doté de puissance/inanimé non-puissance - et à l'intérieur de cette opposition la distinction profonde, pour le genre animé, entre puissance majeure (masculin) et puissance mineure (féminin). (On rappellerait volontiers, sur ce point, l'excellente conférence de l'hispaniste J.-C. Chevalier faite au Centre Interdisciplinaire de Recherches en Linguistique de l'Université de Lille III, en 1976: « Du latin au roman: réflexions sur la destruction de la déclinaison nominale»). Quant au second volet du chapitre, il est illustré par l'étude du fonctionnement du morphème a introducteur du complément verbal en béarnais, expliqué, au-delà des interprétations limitées aux épiphénomènes, par un principe général à l'œuvre dans les langues romanes: les substances ressortissant à l'animé humain ayant tendance à récuser la fonction objet, le morphème prépositionnel a marquant mouvement et direction joue alors un rôle de compensation et de neutralisation. Le béarnais offre un exemple remarquable d'application de ce principe, le recours ou non au morphème a en discours dépendant d'un certain nombre de paramètres (nombre, détermination, sémantisme du verbe recteur).

Deux études de *Syntaxe énonciative* ferment l'ouvrage. La première établit, dans le système des morphèmes énonciatifs du béarnais, réalisant l'incidence des formes personnelles du verbe à leur sujet-support, une distribution en morphèmes de position (que, be, ye) et en morphèmes de supposition (e). C'est encore une modalité de supposition, plus exactement la modalité assertive hypothétique, qui est à l'œuvre dans les phrases à inversion autres qu'interrogatives examinées dans le dernier essai: l'inversion exprime alors le refus d'assertion thétique.

On retiendra donc la forte unité d'un ensemble cohérent, soutenu par la puissante logistique d'une psychomécanique énonciative aux antipodes du structuralisme post-saussurien déshumanisé (cf. V.I. Abaev, « Modernisme et déshumanisation de la linguistique », *Langages*, 15, 1969, p. 85 sqq.) et des approches superficielles de la grammaire générative ayant trop souvent travaillé sur des phrases fabriquées « qui sont au langage ce que l'automate est à l'homme.» (p. 118). (On pense aux Réflexions critiques de Cl. Hagège, Paris, P.U.F., 1976). C'est sur des textes in vivo que portent les Essais d'A. Joly, textes dont le matériau donne souvent lieu à des relevés considérables (Pour l'étude de l'endophore discursive, 5.800 occurrences de this et that dans 14 ouvrages...): le rôle du texte, capital, sort renforcé d'aussi vastes enquêtes qui sont autant de supports précieux pour de fines analyses n'atteignant jamais la ratiocination gratuite et reconnaissant, quand il y a lieu, leurs limites. Le recours à l'étymologie appuie, à l'occasion, l'argumentation (cf. le destin de personne, pp. 91-92, et de dialogue, p. 108), alors que les aperçus psycho-linguistiques (élaboration du psycho-système de la personne chez l'enfant, p. 71 sqq.) ou diachroniques (esquisse d'une histoire du genre depuis l'indo-européen, p. 210 sqq.) constituent un apport non négligeable.

C'est précisément en direction de la diachronie qu'A. Joly a approfondi l'examen d'une des pièces maîtresses de la deixis dans une perspective guillaumienne: sur les bases élaborées dans l'essai sur le système de la deixis est ainsi esquissée en 1984, dans une communication au Colloque «Romanistique-germanistique: une confrontation», une «Histoire des systèmes de représentation de l'article et du démonstratif en anglais» (Actes réunis et publiés par C. Buridant, Association des Publications près les Universités de Strasbourg, 1987, pp. 243-267). Mais c'est précisément cette théorie de la deixis construite à partir de la personne du locuteur, que remet en question G. Kleiber dans ce même colloque, riche de confrontations, à propos du système des démonstratifs en ancien français. («L'opposition cist/cil en ancien francais, ou comment analyser les démonstratifs», ibid., pp. 271-295. Texte repris dans la RLiR, 51, 1987, pp. 5-35). Tout en récusant, comme A. Joly, la thèse de l'opposition proximité/distance, il considère comme trop puissante, pour éclairer le fonctionnement de cist/cil, homologues de this/that (l'homologie entre cist/cil et this/ that est soulignée dans un article de G. Price paru dans la Romania, 89, 1968, pp. 240-253: «Quel est le rôle de l'opposition cist/cil en ancien français?»), une thèse qui ne fournit, à ses yeux, «aucune indication sur les critères qui décident de l'appartenance d'un référent à la sphère de l'interlocution ou non.» (Actes, p. 279). Contestant l'idée que toute deixis se construit à partir du locuteur, il préfère avoir recours à la token-réflexivité de H. Reichenbach. Dans cette perspective, anti-localisante comme «anti-personnelle», les démonstratifs, symboles indexicaux opaques ou incomplets, «attirent l'attention sur l'existence d'un référent à identifier à partir de la situation de l'expression démonstrative employée». (Actes, p. 281); «sont à prendre en compte, alors, l'occurrence de l'expression démonstrative, les informations nécessaires pour l'identification (ou appariement référentiel), le référent et les relations qui les unissent.» (ibid.): avec cist (= this), l'appariement référentiel contigu est saturé, avec cil (~ that), il est non saturé. Il n'est pas sûr que ces théories, apparemment opposées, soient radicalement incompatibles (cf. les remarques d'A. Joly dans les Actes, p. 295), et une nouvelle confrontation serait sans doute souhaitable, mais la critique de G. Kleiber met l'accent sur le caractère trop puissant que l'on peut parfois reprocher aux explications psychomécanistes. Trop « puissante » ou excessive pourrait paraître aussi la paternité presque exclusive de la pragmatique accordée par A. Joly à Guillaume, même s'il donne leur juste place à Strawson et Frege.

Quoi qu'il en soit, on saura gré à l'auteur d'avoir rassemblé cette somme, pourvue de plus d'un précieux index des notions: fruit d'une longue maturation et reflet d'un itinéraire ayant sa logique interne, elle est à méditer par les linguistes en général et les romanistes en particulier. Elle constitue une réponse privilégiée à la question posée par H. Parret en 1980: «Comment élaborer une théorie, fût-elle philosophique ou scientifique, de cette omniprésence du langage dans la vie des hommes et des sociétés, et de son incrustration constitutive dans les sujets créateurs d'histoire individuelle et collective? Si l'on se tourne vers la science qui reconstruit le langage comme phénomène communicatif, intersubjectif et social, la pragmatique, plus rien n'est sûr. La scientificité de la pragmatique in actu est non seulement contestée, mais le principe même d'une pragmatique est souvent remis en question... L'unicité de l'acte du discours, la créativité de la faculté discursive, l'originalité du sujet parlant semblent défier la systématisation.» (Langage en contexte. Etudes philosophiques et linguistiques de pragmatique, Amsterdam, Benjamins, 1980, Linguisticae investigationes, Supplementa 3, Introduction, pp. 3-4).

Mais au-delà de cette réponse, le recueil illustre la fécondité de l'héritage guillaumien, qui est loin d'engendrer des systèmes abstraits et abscons, dans ce domaine comme dans d'autres (cf. les travaux de «sémantique guillaumienne» d'A. Eskénazi, par exemple, dont «Église et mostier dans les romans de Chrétien de Troyes, *RLiR*, 52, 1978, pp. 121-137), lorsqu'il est recueilli et mis en valeur par un disciple alliant la profondeur de champ à la rigueur d'analyse. La linguistique comparée des langues romanes s'en trouve plus d'une fois vivifiée et l'on peut imaginer ce qu'un aperçu synthétique, inspiré par la psychomécanique du langage, pourrait lui apporter, aperçu que l'auteur de ces lignes, stimulé par de tels ouvrages, s'emploie modestement à élaborer.

Claude BURIDANT

Mélanges offerts à Maurice Molho, Volume III, Linguistique, Les Cahiers de Fontenay (46-47-48), 1987, 444 pages.

Officiellement publié en septembre 1987, par les soins de Marie-France Delport, Jean-Claude Chevalier et Maryse Vich-Campos, ce troisième volume n'est en fait diffusé qu'aux veilles du solstice d'été 1988. Les deux premiers volumes paraîtront ultérieurement.

Après un bref avant-propos de Jacqueline Bonnamour, le présent volume renferme vingt-neuf articles dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs: tous offrent de l'intérêt pour les romanistes; ils sont suivis de leurs résumés en français, anglais, allemand et espagnol, puis de la Tabula Gratulatoria. Avec «Le Pronom on: propositions pour une analyse», Claire Blanche Benveniste voit dans on «une personne grammaticale difficile à décrire», «une sorte de pronom caméléon». Son analyse consiste à comparer les emplois de on à ceux de nous, encore que moi occupe une place différente dans leurs valeurs respectives. De nombreux exemples sont proposés; il semble cependant difficile d'accepter «nous, on a l'impression qu'ils viennent», d'autant plus que Le Bon Usage figure dans les références, et que M. Grévisse déclare (par. 587): «Mais il faut prendre garde que certaines substitutions de on à nous ne sont parfois que des vulgarités de langage: Quand nous autres, on règle les alésages au dixième de millimètre... (A. Thérive, Sans âme, p. 105)». — Dans une phrase telle que «On te dit: va pomper de l'eau!», plutôt que eux ou le nous exclusif, il semble que on représente une première personne, atténuée par horreur du «moi», et dont la tradition remonte à l'usage classique: «Taisez-vous, vout dit-on!» (Racine, Plaideurs, II, XI) lance le juge Dandin à Chicaneau.

Michel Camprubi étudie «La représentation de l'espace à travers les syntagmes prépositionnels en catalan». Il invoque d'abord une analogie d'emploi de la préposition a «entre le catalan et le français par opposition à l'espagnol», qui emploierait en; il est facile de trouver des exemples espagnols (a poca distancia, a la sombra, a popa,...) où a est employé sans qu'il y ait mouvement. «Également catalan et français changent de préposition (le premier passant à en, le second à en ou dans),... l'espagnol en restant à la même préposition en» (p. 33). Il n'y a donc plus ici de différence d'emploi entre catalan et espagnol, et l'adverbe «également» se comprend mal. Comme le rappelle l'auteur, «le catalan soumet le choix de a à une condition de nature du déterminant qui accompagne le nom de lieu»; en fait la tolérance de la grammaire est assez large: «Els estels brillen en el cel (ou al cel), Els mocadors són en el calaix (ou al calaix)». (Pompeu Fabra, Grammaire Catalane, Paris, 1941, p. 85). Il semble cependant qu'une norme puisse apparaître en l'absence de déterminant; comparons:

Je vis en France Je vais en France Visc a França Vaig a França Vivo en Francia Voy a Francia

Les dictionnaires de fréquence confirment la faveur catalane de *a*. Dans un corpus de 100.000 occurrences, *a* en présente 3.108 en catalan, 2.583 en espagnol, 1.979 en français.

Peut-être aurait-il fallu verser au débat les aspects du futur de type:

Je vais chanter

Vaig a cantar

Voy a cantar

Dans ses «Aportaciones al estudio de la auxiliaridad» (Actas del Cuarto Congreso Internacional de Hispanistas, II, Salamanca, 1982, p. 499) Guillermo Rojo montre qu'il y a au départ expression d'un mouvement physique.

«Pour une synchronie historique» Paulo de Carvalho décrit la signification du futur latin en la démarquant à partir de celle du présent, et attribue la formation du futur roman à une conception nouvelle du temps à venir. Ce qui nous frappe dans cet exposé du système latin, c'est l'absence totale du terme «aspect» (ce mot apparaît une fois, p. 51, mais sans sa valeur grammaticale). Il est pourtant difficile de ne pas se demander pourquoi trois paradigmes de l'indicatif du verbe facere présentent un radical fac-, et trois autres un radical fec-. Pour éviter une trop longue

discussion, je renvoie à une note de ma thèse principale (Montpellier, 1943, pp. 259-274), et plus récemment à ma communication au IV^e Congrès International des Hispanistes (*Actas* I, Salamanca, 1982, pp. 703-733).

En français, une «chronologie de raison... fait de la condition l'avant de sa conséquence; or avant le futur il y a le présent» (p. 52); et un peu plus bas «le présent français — je n'ose dire: roman». Cette réserve est, en effet, prudente, car, sans aller plus loin que l'espagnol, «avant le futur» il y a la forme de futur antérieur que les grammaires dénomment futur du subjonctif.

Fixons les idées avec un exemple emprunté à Saint Jean de la Croix:

Pastores, los que fuerdes — allà por las majadas al otero, Si por ventura vierdes — aquel que yo más quiero, Decidle que adolezco, peno y muero.

L'impératif se projette dans le futur (dicite), puisque l'exécution d'un ordre est forcément postérieure à celui-ci; auparavant, il y aura place pour les héritiers de fueritis, uideritis. Le français n'aurait pu effectivement traduire que «Si par hasard vous voyez celui..., dites-lui que...»; mais toutes les langues romanes n'en sont pas réduites là.

Autre remarque à propos de « ama-b-o, signe caractérisé par un morphème qui apparaît aussi au passé et que l'on s'accorde à rattacher, étymologiquement, au signifiant indo-européen du devenir, cette racine $bhwH_1$... Dans les deux cas, -b-signale l'appartenance à la fluidité du devenir, trait qui s'oppose, dans la concevabilité latine, au statisme prêté au présent » (p. 54). Mais cette même racine est celle d'angl. to be, being, been, all. ich bin, du bist, néerl. ik ben,... sans que soit en cause « la fluidité du devenir ».

Quant au passage de eris à la deuxième personne de l'indicatif présent espagnol, il est simplement lié au souci de différencier la deuxième personne de la troisième (es, est) dans les langues romanes qui avaient précocement amui le t implosif final: l'italien pratique la prothèse d'une s (ses > sei) analogique de la première personne; le catalan utilise le pluriel estis (> ets) qui est éliminé de son ancienne place par sutis; et le castillan a opté pour eres, en voie d'être évincé par seré.

Il est bien difficile d'associer à cette évolution la substitution du démonstratif iste à hic à la première personne. Hic a vu son volume se réduire à la seule voyelle (fr. y, cat. hi, esp. (ha)y; hoc donne l'anaphorique catalan ho), ce qui était bien léger pour un démonstratif; il était naturel qu'il fût suppléé par iste, qui venait immédiatement après lui dans la proximité du locuteur, et iste a même subi parfois un renforcement (ital. questo, cat. aquest). Puis, dans la Péninsule Ibérique du moins, la vacance de iste 2° personne a été comblée par ipse.

La contribution suivante, «Duel sémantique au siècle d'or: desafío et duelo», est due à Claude Chauchadis. Solidement documentée, elle montre comment, au cours des XVIe et XVIIe s., duelo s'est progressivement introduit dans la langue, d'abord comme rival, de desafío, puis se spécialisant dans le sens de code de la vengeance d'honneur.

Jean-Claude Chevalier et Marie-France Delport examinent avec une souriante philosophie «Similitude et dissimilitude dans les études linguistiques». En effet,

l'exemple fondamental de leur travail, emprunté à Antonio Machado, consiste en quatre questions, posées à un écolier, et que nous résumons ainsi: «¿Se puede comer judías con tomate? ¿...tomate con judías? ¿...judíos con tomate? ¿...tomate con judías? » L'amusant quiproquo pose les problèmes de l'unicité du vocable et de la structure syntaxique.

«Sur l'expression de l'inactuel en espagnol et en portugais», Bernard Darbord caractérise les imparfaits par leur voisinage sémantique avec le subjonctif. Cependant les idées guillaumiennes se sont essentiellement construites sur le français; or, on ne peut transposer en espagnol les modes et temps d'une phrase telle que l'exemple cité: «Si j'étais riche, je voyagerais».

A propos de «Aquellos dos criados del alma, el oir y el hablar», Michel Dessaint nous rappelle que, si la première grammaire d'une langue romane est une grammaire espagnole parue dès le XV^e s., l'art d'instruire les sourds-muets a aussi vu le jour en Espagne dès le siècle suivant en particulier avec Juan Pablo Bonet.

Nous rappelons simplement le résumé de notre propre contribution « Cinq, dix, cent et mille »: Un nom de nombre est commun à un ensemble humain d'autant plus restreint que le nombre est plus élevé... L'existence de trois nombres grammaticaux — singulier, duel, pluriel — n'est pas en relation avec l'extension du système numéral.

Marcelle Kawa étudie «Le système des déterminants et des pronoms en espagnol». Le déterminant précède le nom (articles définis ou indéfinis, adjectifs dits grammaticaux) avec valeur grammaticale et non sémantique. Les pronoms, formellement apparentés aux déterminants, se construisent parfois avec eux; la catégorie du neutre ne s'applique qu'aux pronoms. Ce système des déterminants et des pronoms tend à l'économie et à l'équilibre.

«Signe, signifiant, signifié: leçons de Saussure et de Guillaume». Michel Launay s'emploie à montrer que ces deux «leçons», apparemment contradictoires, ne le sont pas en réalité. Le terme *signe* n'y est pas usité avec la même acception, et l'auteur nous expose qu'il ne s'agit pas seulement d'une question de terminologie.

Avec «La grammaire stylistique de la phrase attributive en portugais» R.A. Lawton recherche les valeurs introduites par chacune des six permutations possibles des trois termes, sujet, copule et attribut, l'ordre dans lequel nous venons de les placer étant le plus fréquent. La complexité du sujet entraîne parfois l'auteur à s'embrouiller, ce qui ne simplifie pas la lecture: p. 162 «Deux séquences sont rares, coraçudo ela era (ASc), voire, extrêmement rare, coraçudo ela era (ASc)» (la permutation omise est SAc); p. 164 «Tantôt le sujet est long et l'attribut court (Exemple de Castelo Branco)...»

Les «Théories linguistiques et didactiques: l'alternance a/par dans les factitives» sont exposées par D.C. Le Flem, qui estime la psycho-mécanique du langage plus efficace que la grammaire générative ou la grammaire relationnelle.

La question n'en demeure pas moins très délicate. Un exemple tel que 4a «Lise a fait faire ses devoirs a/*par Christian» est aussi correct avec par, mais prend un sens différent; avec a, Lise a veillé a l'élaboration des devoirs de Christian; avec par ce sont les devoirs de Lise qui ont été exécutés par Christian. Souvent il serait

préférable de n'employer aucune préposition, comme en 14a: «Cet événement a fait changer Pierre d'avis» plutôt que «Cet événement a fait changer d'avis à Pierre».

« De l'organisation du système des modes et des temps en espagnol » est un condensé de la thèse de Doctorat récemment soutenue par Gilles Luquet. Ses conceptions l'amènent à énoncer qu'en espagnol du XVe siècle « la formule modale à laquelle renvoie l'organisation du mode subjonctif est identique à celle qu'implique, pour sa part, l'organisation du mode indicatif ». D'où la nécessité d'une différenciation des formules modales, qui pouvait résulter « d'une modification d'une seule d'entre elles » (subjonctif). Reste à savoir si l'acte de décès du « subjonctif futur » est vraiment définitif: « A donde fueres haz lo que vieres » rappelle Pedro Peira (Homenaje a Alonso Zamora Vicente I, Notas sobre la lengua de los refranes, Madrid, 1988, p. 481).

«La schématisation de l'argument: méthode d'analyse d'un corpus multiple» par Brigitte Magnien et Carmen Salaun-Sanchez ressort plutôt de la littérature comparée que de la linguistique. La classification des 273 récits publiés dans la collection El Cuento Semanal est souvent ingénieuse, mais le recours à une formulation mathématique ne semblait pas s'imposer. «Ceci peut être formulé dans une équation: SD + C = SF» (p. 206). Un calculateur n'aura guère à se dépenser pour cette résolution, s'il apprend que SD signifie «situation de départ», SF «situation finale», et C facteur actif. Il sera même très étonné (p. 211) de voir les abscisses se déployer verticalement, et les ordonnées horizontalement...

La souriante érudition de Guy-Jean Néel établit la commune étymologie de «Silhouette et Silo». Il s'agit du basque zilo/zulo/zulu. Quelques points de détail appellent notre attention. Contrairement à l'auteur (p. 225), nous pensons que la prédominance statistique des suffixes toponymiques romans -etu et -anu sur les Pyrénées (cf. Thèse d'État de Louis Balmayer, Montpellier, 1976) pourrait être due à la préexistence des suffixes basques -eta et -ain (Influences substratiques pyrénéennes sur le choix des suffixes toponymiques romans, Actes du XIe Congrès International d'Onomastique I, Sofia, 1974, p. 357). Pas de confusion possible entre Urdain > Ordén et Auitianu > Vià (Cerdagne). Quant à l'étymologie culum proposée par Lhande, déjà inacceptable en ce qui concerne la consonne initiale, il ne faudrait pas oublier le rhotacisme de l intervocalique aux environs de l'an 1000 (ili > iri, lat. uoluntate > borondate, etc.). Plus tard, la géminée -ll- se réduisait à -l- (lat. cella > gela), et -l- se mouillait après un i. Michelena (Fonética Histórica Vasca, p. 313) explique les doublets tels que Araba/Alava: «Estos nombres, cuando la población designada por ellos estaba próxima al límite lingüístico e incluso cuando se hallaba bien dentro de la zona vasca, podían tener dos formas, la popular vasca y la romance que llega a ser oficial, más conservadora que la vasca...» Nous ne croyons donc guère à un emprunt de sirus par le basque.

Alexandre Niculescu s'intéresse aux « Pronoms clitiques adnominaux à fonction possessive en roumain». Les tours connus des langues romanes méridionales, où l'emploi des pronoms personnels est préféré à celui des possessifs (los ojos se le llenaron de lágrimas), prennent de l'extention dans la mesure où le pronom clitique se joint à un nom (l'« âme à moi » au lieu de « mon âme »). Il pourrait s'agir d'une influence grecque.

Véronique Huynh-Armanet et Carmen Pineira-Tresmontant adaptent l'emploi de l'ordinateur à la détermination de «L'équilibre des rôles dans trois intermèdes de Cervantes». Le logiciel leur permet de situer chaque terme dans son contexte, de mesurer le temps de parole de chaque rôle, d'apprécier l'impact du yo ou du vuesa merced, etc. Des annexes présentent quelques exemples des résultats de l'informatisation

«La catégorie verbale dans la construction du français par les hispanophones» a été observée durant dix-huit ans par Colette Noyau, chez une hispanophone arrivée en France à l'âge de trente ans et n'ayant acquis des éléments de français que par contacts oraux. Elle note particulièrement l'emploi de marqueurs spécialisés invariables tels que *c'est*, *y en a, i va, il est,...*

La contribution de Bernard Pottier, «Le sujet du verbe à la troisième personne», montre le double rôle de *aquel*, pronom démonstratif, mais aussi pronom plus «lourd», susceptible de remplacer *él* devant une forme verbale à la troisième personne.

Huguette Pottier-Navarro explique «La parasynonymie chez José López de la Huerta (1821)» au moyen de quelques exemples bien choisis dans l'ouvrage de cet auteur, Examen de la possibilidad de fijar la significación de los sinónimos de la lengua castellana. Ainsi, secar s'appliquera à ce qui est bien mouillé, enjugar à ce qui est à peine humide.

Lorenzo Renzi traite d'«Essor, transformation et mort d'une loi: la loi de Wackernagel». Selon cette loi, un pronom clitique indo-européen occupe la deuxième position dans la phrase, après un syntagme ou un mot, qui peut n'être qu'une conjonction, sous réserve que la langue possède un accent musical ou un accent d'intensité fixe. Signalons une erreur (p. 296) dans l'exemple 15, qui donne comme impossible la même combinaison que celle de l'exemple 11 (très possible). Lorsqu'on passe aux langues romanes, il devient vite difficile de distinguer l'enclise au premier mot, de la proclise au verbe qui suit.

Avec « Préposition et système » Antoine Resano souhaite montrer les articulations du sous-système formé par les prépositions a, de, por, et para. Il se tourne ainsi, dit-il, « du côté des prépositions les plus employées », affirmation qui nous a semblé contestable; en effet, le dictionnaire de fréquence nous indique que, sur 200.000 occurrences, les fréquences des prépositions se répartissent ainsi: de 14.392, en 5.428, a 5.167, con 2.103, por 1.771, para 914, etc. Le lecteur sera peut-être déconcerté par une exubérance de créations lexicales: dimensionnalité (et non-dimensionnalité), résultatif, cinétisme, spatialisation, symétrisation, etc. Certes, les animateurs de média substituent volontiers solutionner, positionner, émotionner, … aux classiques résoudre, situer, émouvoir, … mais peut-être ne faudrait-il pas leur disputer cette malencontreuse fécondité.

Jack Schmidely revient sur un sujet qui lui tient à cœur: «Les 'temps' du subjonctif espagnol». Confessons d'abord une certaine gêne éprouvée pour nous adapter à une conception du temps qui n'est pas la nôtre: «en remontant le temps, écrit-il, c'est-à-dire en direction du futur»... Si «la vie est un long fleuve tranquille», imagine-t-on que celui-ci va «remonter» vers son embouchure? Et les classiques références *ci-dessus* ou *plus-haut* ne renvoient-elles pas en arrière? On dit d'un fait ancien, qu'il «remonte» à une date lointaine. Cette question d'optique particulière est évidemment un détail pour l'auteur, que diverses objections contraignent à revoir un schéma antérieur. Peut-être y aurait-il intérêt à confronter les résultats espagnols à ceux des deux autres langues littéraires ibéro-romanes? Il y a déjà bien longtemps que nous nous intéressions au subjonctif catalan (RLaR 1946, p. 157). « Affaire à suivre », conclut fort sagement J.S.

Nous passons à un domaine bien différent avec l'article de Haïm Vidal Sephira «Dialinguistique, le sort du hasard dans diverses langues». Prélevant quelques éléments d'un volume en préparation, l'auteur nous convie à une promenade à travers les termes en relation avec le hasard et la chance dans de nombreuses langues européennes. Les vocables sont reliés entre eux par de solides explications étymologiques.

Marie-Rose Simoni-Aurembou a eu l'idée de confronter dans ses «Filets troués» les recherches sur la flore des Iles Canaries effectuées par les botanistes et les linguistes. La lutte est évidemment inégale, et la récolte du géolinguiste ne peut embrasser la multiplicité des espèces, si même elle ne les confond pas. P. 346, il semble peu probable que l'auteur veuille vraiment parler du «paysan d'Europe orientale».

« A propos de la genèse mentale de la phrase », Francis Tollis développe les conceptions de K. Mantchev, et décrit la lexigenèse à partir de la phrastogenèse.

Roch Valin pose la question: «L'incidence interne: une évidence?» Il éclaire l'une par l'autre les notions guillaumiennes d'incidence et de caractérisation. On peut remarquer toutefois que, si «notre regard commence par embrasser une tranche plus ou moins large d'univers — laquelle deviendra le caractérisé effectif — que nous nous inquiétons ensuite de caractériser en recourant au caractérisant en convenance» (p. 383), une langue qui exprimera par cuadro hermosísimo l'exemple de l'auteur très beau tableau, satisfera beaucoup mieux à la logique des incidences successives.

«Observaciones sobre las selecciones lexicales de diferentes grupos sociales presentados por Buero-Vallejo, Olmo, Paso y Ruiz-Iriarte» est le titre de l'étude d'Anne-Marie Vanderlynden, qui entreprend une recherche sociolinguistique à partir des textes d'œuvres dramatiques, dont les protagonistes appartiennent à des couches sociales différentes. Elle partage en quatre classes (haute, moyenne, moyenne-basse et basse) le lexique des locuteurs en relation avec divers domaines: argent, métiers, habitation, nourriture, etc.

Enfin Marc Wilmet s'adonne à l'histoire de la linguistique avec «Gustave Guillaume à la Société de Linguistique de Paris». Il y est présenté par Antoine Meillet au début de 1917, alors qu'il est âgé de 33 ans. Il en sera un membre assidu, actif pour les questions administratives, mais non pas dans le domaine scientifique, puisqu'il ne présente pas de communications et s'abstient de prendre part aux discussions. Bien des détails peu connus sont révélés par cette recherche.

On se rend compte que cet ensemble d'articles très variés offre sous un éclairage nouveau ou remet en cause de très nombreuses questions; il y a sans doute une nette prédominance guillaumienne, ce qui s'explique par les options bien connues du dédicataire de ce bel ouvrage, qu'on lira assurément avec autant de plaisir que de profit.

Henri GUITER

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Charles BRUCKER, L'Étymologie, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Que Sais-je?, nº 1122, 1988, 125 pages.

Pour juger de la valeur de cet ouvrage, il suffit d'en lire l'Introduction [3-5]... et de la confronter avec l'introduction du livre d'Alberto Zamboni, *L'etimologia* (Bologne, 1976). Je ne cite que les trois premières et les trois dernières phrases, avec en regard le texte d'A. Zamboni (op. cit. 1 et 5-6):

On admet que l'étymologie est la science qui étudie l'origine des mots ou, en d'autres termes, la relation — formelle et sémantique — qui lie un mot à une autre unité qui le précède historiquement et dont il dérive. En fait, quelques précisions s'imposent. D'abord, la recherche de l'origine implique une attitude qui vise à dégager la nature des choses à travers une interprétation du langage qui se rallie à la conception des Grecs; pour ces derniers, l'étymologie était une sorte de connaissance du vrai (étumos) sens du mot.

Le revirement méthodologique se situe dans les premières années du XIXe siècle avec le développement de la méthode historique et comparative basée essentiellement sur les correspondances phonétiques, et l'étymologie suit alors les progrès de la linguistique, des formulations des néo-grammairiens aux découvertes de la géographie linguistique, au structuralisme de Ferdinand de Saussure, au perfectionnement de la linguistique synchronique et aux tendances les plus récentes. A celles-ci, caractérisées par ce que P. Guiraud a appelé la méthode lexico-historique, qui vise à la reconstruction non seulement de fragments isolés. mais aussi de familles entières (formes et contenus), s'oppose - mais dans une certaine mesure seulement - une nouvelle méthode qui dépasse les données externes de la méthode historique et tend vers une reconstruction de type interne, en partant de l'étude du système linguistique. Ce renouvellement continu, qui n'est pas

Si ammette comunemente che l'etimologia [...] è la scienza che studia la origine delle parole o, in altri termini, la ricerca dei rapporti - formali e semantici - che legano una parola con un'altra unità che la precede storicamente e da cui quella deriva. Ciò detto, occorrono alcune importanti precisazioni: in primo luogo, la ricerca dell'origine [...] comporta [...] un atteggiamento che mira a spiegare la natura delle cose attraverso un'interpretazione del linguaggio, collegandosi direttamente al pensiero dei Greci, che concepirono l'etimologia proprio come conoscenza del 'vero' (étymos) senso delle parole.

Il salto qualitativo avviene [...] ai primi dell '800, con la fissazione del metodo storico-comparativo basato essenzialmente sulle corrispondenze fonetiche e segue [...] gli sviluppi della linguistica, dalle formulazioni dei neogrammatici alle scoperte della linguistica areale, fino a Saussure e al perfezionamento della linguistica sincronica e agli indirizzi più recenti. Così, alla tendenza degli ultimi decenni, che il Guiraud chiama lessico-storica e che punta alla ricostruzione non soltanto di singoli frammenti ma anche d'intere famiglie (di forme e di significati), si accosta da poco un nuovo approccio che, superando i dati sostanzialmente esterni del metodo storico, ricerca una ricostruzione di tipo 'interno', partendo dallo studio della forma del sistema linguistico [...]: in questo continuo rinnovamento, non scisso tuttavia dai più saldi fondamenti della tradizione, sta il divenire dell'etimologia come scienza.

pour autant coupé des fondements plus anciens de la tradition, conditionne le devenir de l'étymologie en tant que science.

Je laisse le soin au lecteur curieux de confronter les deux textes dans leur intégralité. Il constatera qu'à part quelques menues retouches apportées parfois à la littéralité des formulations d'A. Zamboni, il n'y a sur les trois pages de l'Introduction que deux phrases qui soient de l'auteur [3, l. 11-14; 4, l. 3-5]. Dans ces trois pages, le nom de Zamboni n'apparaît tout simplement pas.

On a peine tout d'abord à le concevoir, mais ce sont des pans entiers du livre qui sont composés de cette façon. Il m'est impossible de reproduire ici, avec leurs sources en regard, toutes les pages qui sont reprises (textuellement ou très légèrement paraphrasées) à Wartburg, Ullmann, Gougenheim, Malkiel, Baldinger, Pfister ou Zamboni, sans que le fait soit loyalement signalé au lecteur par l'utilisation de guillemets de citation ou par quelque autre moyen⁽¹⁾. Je me borne donc à donner une liste des cas les plus flagrants.

Les pages 12 à 15 sont reprises à K. Baldinger, «L'étymologie hier et aujourd'hui» (1959; republié in R. Schmitt, éd., Etymologie, Darmstadt, 1977, 216 sqq.). - La section I du chapitre II [17-20], de même que le premier alinéa de la section III [21-22], est reprise à W. von Wartburg, «Grundfragen der etymologischen Forschung» (1931; republié in R. Schmitt, op. cit., 136-144). - Le premier alinéa de la p. 21, sauf ce qui est dit de papare, est repris à W. von Wartburg, Principes et méthodes de la linguistique, Paris, 1969, 176-177. - Le paragraphe 1 de la section IV du chapitre III [39-40], sauf les dernières lignes, est repris à M. Pfister, Einführung in die romanische Etymologie, Darmstadt, 1980, 77. - La section V du chapitre III [42-46], sauf l'alinéa d'introduction, est reprise à Y. Malkiel, «Etymology and General Linguistics», Word 18, 1962, 198-209. - L'alinéa B du paragraphe 2 de la section VII du chapitre III [53-54] sauf la première phrase, est repris à A. Zamboni, L'etimologia, 104-105. - Le paragraphe 3 de la section VII du chapitre III [54-55] est repris à A. Zamboni, L'etimologia, 107, de même que la première phrase du paragraphe 4 de la même section (Zamboni 107-108). – Le paragraphe 6 de la section VII du chapitre III [57-60] est repris à A. Zamboni, L'etimologia, 109-112. - La section VIII du chapitre III [62-66] est reprise, pour l'essentiel, à G. Gougenheim, «La fausse étymologie savante» (1947-1948; republié in Études de grammaire et de vocabulaire français, Paris, 1970, 219 sqq.). - Le second alinéa du paragraphe 4 de la section IX du chapitre III [71] est repris à A. Zamboni, L'etimologia, 98. – Le paragraphe 2 de la section XI du chapitre III [87-92] est repris,

⁽¹⁾ L'auteur a plusieurs fois recours à une technique spécieuse qui consiste, à l'intérieur d'un développement, à ne citer sa source que de façon incidente, comme pour assurer un point de détail dans la démonstration. Pour ne prendre qu'un exemple, le lecteur non prévenu ne peut pas ne pas penser que telle référence ponctuelle à G. Gougenheim [62] puisse concerner autre chose qu'un détail philologique (la traduction de *gladius* dans les *Quatre Livres des Rois*); or c'est toute la section concernée [62-66] — les idées, les faits, les renvois bibliographiques et nombre de formulations — qui vient tout droit de Gougenheim.

pour l'essentiel, à M. Pfister, Einführung, 49-54. — Le paragraphe 5 de la section XI du chapitre III [95], sauf la première phrase, est repris à A. Zamboni, L'etimologia, 61. — La page 96, sauf le dernier alinéa, est reprise à A. Zamboni, L'etimologia, 62. — Le paragraphe 2 de la section XII du chapitre III [97-100], sauf le premier alinéa, est repris, d'abord à A. Zamboni, L'etimologia, 62-63, puis (à partir du milieu de la p. 98), à St. Ullmann, Précis de sémantique française, Berne, 1965, 117-120. — Le paragraphe 3 de la section XII du chapitre III [100-101] est repris à A. Zamboni, L'etimologia, 65-66. — L'introduction du chapitre IV [105] est reprise à A. Zamboni, L'etimologia, 181-182. — Le paragraphe 1 de la section I du chapitre IV [106-107] est repris à A. Zamboni, L'etimologia, 182, avec deux exemples (capital et soif) repris à M. Pfister, Einführung, 122 et 123. — Le paragraphe 2 de la section I du chapitre IV [107-108], sauf l'alinéa en petits caractères et le dernier alinéa, est repris d'abord à A. Zamboni, L'etimologia, 182-183, puis à M. Pfister, Einführung, 124, puis à A. Zamboni, L'etimologia, 185-186.

Cette liste n'est pas exhaustive et ne prétend pas l'être (l'établissement dans son entier de l'hypotexte de ce « Que sais-je? » demanderait une étude philologique spéciale que je n'ai pas le goût d'entreprendre). Elle suffit néanmoins à montrer qu'il ne saurait être question d'entrer dans la discussion des vues de l'auteur dans ce qu'elles pourraient recéler de personnel: d'ailleurs, à mesure qu'on avance dans la connaissance des sources de ce montage, c'est la notion même d'auteur qui s'évanouit (2).

Il convient donc seulement de mettre les lecteurs et les utilisateurs en garde, tout en souhaitant que, ne serait-ce que par respect envers les savants si largement mis à contribution, le responsable de ce livre et son prestigieux éditeur prennent les mesures que le bon sens paraît imposer.

Jean-Pierre CHAMBON

⁽²⁾ Il faut avouer pourtant que le travail de réécriture aboutit parfois à des résultats étonnants. Passons sur les formes linguistiques inexactement retranscrites et sur les menues erreurs de traduction (all. gallisch = «gallois» [61], it. rispecchiare = «respecter» [95]), ainsi que sur le passage pudique du ich chez Wartburg ou Pfister à «on» [17, 28]. Les coupures maladroitement pratiquées produisent des effets dont l'auteur ne semble pas s'apercevoir: il crédite, par exemple, Diez d'avoir établi «les principes de l'évolution phonétique» en général [17] (Wartburg dit: «die Grundzüge der lautlichen Entwicklung der romanischen Sprachen», in R. Schmitt, Etymologie, 136). A l'intérieur d'une citation cachée de Wartburg [22], l'auteur se paie le luxe d'ajouter une référence... au FEW qui manque dans la source (mais, tant qu'à faire et puisqu'il s'agit d'un mot d'origine germanique, on pouvait renvoyer au volume XV et non au volume I). Ailleurs, une phrase de Malkiel («Like all lexical subdisciplines, etymology is equally concerned with form and with meaning and, through the latter, also with the outer world of realities», Word 18, 200) devient: «Ensuite, du fait même qu'elle relève de la lexicologie, l'étymologie est concernée par le sens et la forme, mais aussi par les réalités extra-linguistiques, comme nous avons déjà eu l'occasion de le montrer» [44], et il faut avouer qu'une telle note personnelle (soulignée par moi) ne manque pas de sel. De même

Irène TAMBA-MECZ, *La sémantique*, Paris, P.U.F., «Que sais-je» 1988, 127 pages.

Mme Tamba a accepté la tâche de remplacer le volume de la même collection publié en 1955 par P. Guiraud sous le même titre, et d'initier le lecteur aux formidables développements qu'a connus la sémantique depuis cette date. «Il a fallu choisir, organiser la masse des publications consacrées au sens dans des secteurs de recherche séparés, parfois d'une technicité redoutable, parfois encore écrites dans des langues que nous ne maîtrisons pas.» Il a fallu aussi faire des tours de force de concision et de calculs typographiques pour en faire entrer l'essentiel dans les 125 pages rituelles. La bibliographie est courte mais des références précises, dans le cours du texte ou en notes, la complètent et font un véritable guide de lecture de ce petit livre, caractérisé par l'ampleur de l'information et l'esprit de synthèse.

A cette « jeune discipline », constituée seulement lorsque ne sont pris en considération que les caractères linguistiques du sens, l'A. consacre trois chapitres. Le premier (28 p.) en fait l'histoire et distingue judicieusement une période évolutionniste (de 1883, premiers travaux de Bréal, à 1931, entreprise structurale de Trier) où elle se rend autonome de la logique et de la philosophie en s'assignant comme objet d'étude l'histoire de ses transformations internes; une période structuraliste (de Trier, 1931, à Chomsky, 1963) où, à la suite de Saussure, le sens est présenté comme résultant des relations internes à un système synchronique de «valeurs», ou champ: secteur social extra-linguistique (Matoré) ou ensemble fondé sur les critères linguistiques des paradigmes (Pottier) et de la dérivation. On recherche une sorte d'alphabet universel des primitifs sémantiques (Prieto) et on pratique l'analyse sémique, pour le plus grand profit de la lexicographie; enfin, dernière période, à partir de 1963 la grammaire générative élimine les significations conceptuelles au profit des significations relationnelles, et limite aux résidus de la syntaxe la sémantique, qui se formalise et adopte le langage logico-mathématique. Les ordinateurs invitent à traduire les langues en une suite de symboles manipulés selon les règles de calcul, remettant en cause la phrase comme cadre d'analyse. Par réaction contre cette tendance réductrice, naissent les théories pragmatico-énonciatives du sens.

lorsque l'auteur, s'apprêtant à piller intégralement un passage de Zamboni, introduit la matière par: «C'est le moment de prendre un peu de recul» [115], ou par: «Si l'on prend en compte, un instant, l'ensemble de l'histoire de la culture et de l'intelligence humaine, dans la mesure où une telle opération est réalisable» [118]. Mais le comble paraît atteint quand, parce qu'il a lu trop vite l'article de J. Orr sur «L'étymologie populaire» (1954; republié in Essai d'étymologie et de philologie française, Paris, 1963, 1 sqq.) dont il s'inspire, l'auteur en vient à soutenir que le rapport entre fr. piéton et fr. péage « est senti par le sujet parlant », qu'il est « fonctionnel et vivant » et « agit à la fois sur la forme et le sens des mots » [53]. J. Orr dit exactement le contraire (v. op. cit. 1-2, mais aussi 6!), bien entendu; un minimum d'introspection linguistique aurait eu, tout de même, de quoi détromper tout locuteur du français. — Sur le côté « savoureux » de tout hypertexte, v. G. Genette, Palimpsestes, La littérature au second degré (Paris, 1982), en particulier 451.

L'A. insiste sur la multiplicité des points de vue, des méthodes, et des modèles, sur le fait qu'il n'y a pas une mais des sémantiques, déplore l'impossibilité de délimiter un domaine et de définir le sens linguistique dans l'absolu et uniformément. Elle pense pourtant que quelques points d'accord peuvent se dégager: La variabilité des orientations est fonction de la finalité qu'assignent à leur discipline les sémanticiens, qui doivent préciser le niveau d'observation choisi (lexique, énoncé, texte), la sémantique ne pouvant être réduite à la lexicologie.

Le bref chapitre II (16 p.), consacré aux limites et modalités possibles d'une analyse du sens linguistique, définit comme enjeu principal les relations entre formes et sens. Or les signifiants sont sensibles (il vaudrait peut-être mieux dire « perceptibles »), rigides, linéaires, doublement articulés, tous caractères étrangers aux signifiés, dont l'élucidation relève de l'expérience parlée du sens (traduction, paraphrase, synonymie, périphrase) et de son formulaire («ça veut dire», «ça signifie», « c'est » ...), ainsi que du processus d'intégration des divers niveaux d'éléments signifiants. La constatation que « leurs relations sont aussi irréfutables que difficiles à expliciter » introduit le chapitre III (68 p.), le plus long et le plus important, qui traite justement des relations entre formes et sens dans les langues.

La plupart des grands problèmes de la sémantique sont passés en revue:

- 1) Le formulaire des relations de sens dans le langage courant, aidant à définir les éléments stables ou à ajuster des significations temporaires, et ses relations inégales avec les symboles mathématiques.
- 2) Les problèmes de la dénomination [qui serait mieux traitée par un retournement du triangle sémantique (p. 73) que par les théories logiques, qui rendent mal compte de son union dans le mot avec la signification et tendent à les séparer], des déictiques, des embrayeurs, de l'opposition du signe grammatical au signe lexical.
 - 3) Les structures lexicales (synonymie, hypéronymie, antonymie).
 - 4) Les rapports interlocutifs spécifiant chaque « univers de discours ».
- 5) La sémantique de la phrase, acte unique d'énonciation, clos, mais dont la clôture n'est pas infranchissable, qui a ses lois internes, indépendantes de celle du mot, avec projection d'une structure sur l'autre.
- 6) l'appareil formel d'enchaînement interphrastique développé par les langues pour constituer des textes dont, cependant, la fin ne peut être fixée par les seules règles d'un système linguistique. Et tant que la fin n'est pas atteinte la signification évolue... « Chaque constituant morphologique apporte sa contribution à l'élaboration de cette sythèse qu'est une signification » et ces constituants, que les linguistes séparent en domaines distincts, il faut les saisir en interaction ». C'est peut-être, à ses yeux l'ultime tâche du sémanticien.

Il n'est pas étonnant que l'extrême concision qui s'imposait entraîne parfois une certaine obscurité, ni que la terminologie soit parfois discutable (ex. emploi de verbal, pp. 60, 76, 88). On s'étonnera davantage de certaines lacunes: la dernière théorie à la mode, celle du «prototype» n'est même pas mentionnée; le problème de la polysémie, tellement central pourtant lorqu'on étudie les relations de la forme

et du sens, n'est pratiquement pas abordé. Il est vrai que l'A. fait une mise au point de la sémantique d'aujourd'hui et que les théories linguistiques dominantes ont pour effet de l'occulter. A mon sens, certains concepts de G. Guillaume peuvent l'éclairer fortement, et du même coup balayer le regret qu'il soit « difficile d'évaluer même approximativement le nombre des synonymes d'une langue, en l'absence de critères de définition pertinents». Or, à cette linguistique, qui est essentiellement une sémantique, il n'est fait que quelques brèves allusions, notamment à propos des théories pragmatico-énonciatives du sens, auxquelles on ne peut guère la rattacher. A ces quelques réserves près, on doit se réjouir que Mme T. nous ait fourni un excellent fil conducteur pour nous aider à nous diriger dans le labyrinthe des théories modernes du sens.

Jacqueline PICOCHE

LINGUISTIQUE ROMANE

Vocabularul reprezentativ al limbilor romanice. Coordonator: Marius SALA. București, Editura Stiințifică și Enciclopedică, 1988.

L'appartenance du roumain à la romanité a été reconnue relativement tard par rapport aux autres langues néo-latines, qui ont fait plus tôt l'objet des recherches comparatives. C'est une raison de plus pour les linguistes roumains d'aborder le domaine roman afin de relever la place de leur langue dans le cadre de sa famille, de la caractériser en contrastivité avec les autres continuatrices du latin. Dans cette sphère d'intérêt s'inscrit l'ouvrage récent *Vocabularul reprezentativ al limbilor romanice*. Comme le titre l'indique, le travail réunit, dans sa première partie, les répertoires lexicologiques fondamentaux des neuf langues romanes vivantes, listes de mots appelées «vocabulaires représentatifs» (VR). Les auteurs s'évertuent à relever la différence entre le VR et toute autre hiérarchisation du vocabulaire, par son but, ses dimensions, ses critères et sa structure. L'étude entreprise d'une perspective synchronique veut être un instrument de travail qui réfléchisse objectivement «l'essence du lexique de la langue qu'elle se propose de caractériser».

Quoique la présentation des vocabulaires soit disparate, qu'elle n'offre pas de comparaison explicite entre les langues visées, l'homogénéité de l'ouvrage est assurée par la méthodologie commune qui, grâce à l'emploi des mêmes critères, a mené à l'établissement du corpus fondamental. Les dits critères, réunissant les facteurs linguistiques, richesse sémantique et nombre de dérivés, au facteur pratique de la fréquence, structurent les chapitres de la première partie. L'ancienneté des unités et l'importance de la notion exprimée — facteurs discutés par les lexicologues qui se sont occupés des différents genres de classifications du vocabulaire — n'ont généralement pas été prises en considération (à l'exception du rhétoroman). Comme sources employées, il y a eu les dictionnaires de type moyen (50.000 lexèmes) dont on a prélevé les titres ayant au moins cinq sens propres et figurés et au moins trois dérivés (sans les variantes anciennes, régionales, rares ou techniques). Aux termes ainsi obtenus, on a ajouté les listes des deux premiers mille mots tirés des diction-

naires de fréquence de A. Juilland (pour le français, l'espagnol, l'italien et le roumain) et des listes de fréquence (pour le catalan — liste d'H. Guiter — et pour le portugais). Ces unités constituent la plupart des lexèmes du vocabulaire représentatif (environ 70%). Finalement, on a abouti à des listes comptant entre 2.307 unités lexicales (le VR occitan) et 2.611 (le VR espagnol), excepté les vocabulaires sarde et rhétoroman, qui, à cause des particularités qu'ils présentent, ont exigé la réduction du nombre obligatoire de sens à deux et du nombre de dérivés à deux ou à un. L'absence des listes de fréquence rend difficile la réalisation du critère «usage», tâche compliquée aussi par la multitude de dialectes non standard et de variantes diatopiques. Pour compléter le VR sarde, on a choisi aussi des éléments communs aux variantes du dialecte logoudorien, connus par tous les locuteurs, ainsi que les mots imposés par l'importance de la notion exprimée pour le vocabulaire représentatif rhétoroman, qui comporte l'élément latin hérité en exclusivité (1.012 unités).

Un regard superficiel sur les résultats des statistiques réalisées par les critères de constitution place quantitativement le critère «usage» au premier plan, suivi de la catégorie «usage et richesse sémantique». La troisième place dans la hiérarchie des facteurs est occupée tantôt par le facteur «richesse sémantique», tantôt par la «puissance dérivationnelle», ce qui commence à différencier les VR visés. (Par exemple, tandis que le lexique italien s'enrichit principalement par des dérivés, le français fait accroître le nombre de sens des mots). La répartition du vocabulaire par critères se croise avec l'observation statistique des catégories morphologiques et des classes étymologiques présentées.

En analysant la structure du vocabulaire du point de vue morphologique, les auteurs ont pris en considération deux situations dans lesquelles se trouvent les parties du discours à plusieurs fonctions: 1. les mots accomplissent la fonction consignée par le dictionnaire (le trait étant donc inscrit dans le domaine de la *langue*) et 2. le mot acquiert diverses fonctions (dans la *parole*). Dans le premier cas, les classes de l'article, de l'interjection et du pronom restent découvertes en roumain, sarde, italien, rhétoroman, occitan; en italien, rhétoroman, portugais; respectivement en sarde et occitan. Si l'on compte les parties du discours avec les fonctions qu'elles acquièrent dans la parole, plusieurs cases blanches seront remplies, de sorte que l'article manquera seulement en sarde et l'interjection en rhétoroman.

Un autre aspect sur lequel se penchent les statistiques vise l'estimation du rang occupé par chaque partie du discours, fonction de sa fréquence dans le vocabulaire représentatif. Les calculs sont fondés sur les mêmes critères dans tous les cas. Les résultats placent le substantif en tête de liste, suivi dans toutes les langues par le verbe. Les adjectifs et les mots à fonctions multiples se partagent la troisième et la quatrième places, les adverbes se situant à la cinquième. La structure similaire des vocabulaires représentatifs romans se manifeste en dépit des variations de poids calculé en pour cent.

Les auteurs du travail aboutissent aux mêmes conclusions que Al. Graur⁽¹⁾ en

⁽¹⁾ Incercare asupra fondului principal lexical al limbii române, București, 1954.

constituant le fond principal du roumain, que Peytard et Genouvrier⁽²⁾ pour le français fondamental et que Dieter Messner⁽³⁾ dans la recherche statistique sur le portugais. «Comme on s'y attendait, les vocabulaires représentatifs romans diffèrent entre eux, moins sous le rapport de la structure morphologique que sous celui de la structure étymologique». Tandis que la répartition des mots en classes grammaticales est motivée par les universaux linguistiques, l'étymologie renvoie à l'histoire des langues, et plus encore, à leur individualité. Le nombre de classes étymologiques varie entre une (le VR rhétoroman constitué des mots latins hérités) et vingt (le roumain, l'espagnol, le portugais). L'unité dans la diversité est assurée par les cinq classes communes, ressorties du total de trente-sept.

L'élément latin hérité représente la majeure partie des unités comprises dans les répertoires. Il est suivi des emprunts au latin savant dans les langues romanes principales: italien (27,70%), français (26,55%), espagnol (26,57%), portugais (25,12%). Ces deux classes illustrent le poids de l'élément latin dans les langues romanes qui oscillent entre 71,76% (vocabulaire représentatif italien) et 31,76% (vocabulaire représentatif roumain). Les formations internes ont plus d'importance en occitan (40,60%), roumain (24,68%), catalan (19,07%), sarde (18,96%) où ils occupent la deuxième place. Le fait résulte des conditions différentes de constitution et d'évolution des neuf langues et parfois de leur statut même.

Comparée aux résultats statistiques de Graur⁽⁴⁾, la hiérarchie des classes étymologiques présente de grandes différences dues partiellement aux sources consultées et à l'état de la recherche linguistique.

La troisième partie de l'ouvrage traite de l'élément latin hérité sélectionné dans les neuf vocabulaires représentatifs romans, en fait de celui qui établit leur unité. Il est à la fois la classe étymologique la mieux représentée et portant le plus d'intérêt pour la comparaison des vocabulaires étudiés, pour la discussion de leur dynamique par rapport au latin. «Il est à remarquer d'ailleurs qu'il n'y a aucun mot d'autre origine qui ait été sélectionné dans les lexiques représentatifs de toutes les langues». En tant que source, on a employé le vocabulaire latin de base, élaboré par M. Mathy (2.212 mots), complété par 280 prépositions, conjonctions, numéraux et adverbes et par 787 mots proposés par Al. Graur pour leur ancienneté, leur richesse sémantique et leur puissance de dérivation.

Les travaux statistiques sont poussés plus loin, à travers les listes illustrant la répartition des éléments latins hérités dans les neuf vocabulaires. L'analyse met en évidence une catégorie de mots ignorée par les études antérieures: les mots panromans, au nombre de 98, présents dans tous les vocabulaires romans, la partie la plus importante du lexique hérité et, en même temps, l'élément de stabilité.

*

⁽²⁾ Linguistique et enseignement du français, Paris, 1970.

⁽³⁾ A Statistical Approach to Portuguese, in J. Schmidt-Radefeldt, Readings in Portuguese Linguistics, Amsterdam, 1976, pp. 425 et ss.

⁽⁴⁾ Vocabulaire de base du latin, IIe éd., Paris, 1956.

Le mérite de la recherche entreprise est d'avoir établi une nouvelle perspective dans l'analyse du lexique, à travers le «vocabulaire représentatif» et d'avoir constitué de telles listes de mots pour les langues romanes. Dans le cadre des inventaires effectués, on a abouti à une hiérarchisation des divers mots, selon leur manière de répondre aux critères de sélection: les mots qui répondent aux trois facteurs de choix formant le noyau du VR, les autres gravitent autour de ce centre. L'étude met en évidence les éléments communs et les éléments individualisateurs de ces langues.

La valeur de l'ouvrage ne doit pas être appréciée seulement d'après ce qu'il effectue, mais aussi d'après les perspectives qu'il ouvre à la recherche ultérieure; il constitue avant tout un instrument de travail pour des sujets lexicologiques et sémantiques, dont les auteurs eux-mêmes proposent quelques-uns: l'analyse onomasiologique des vocabulaires romans (analyse des classes thématiques les mieux représentées), la sélection des synonymes et des antonymes dans ces fonds, la comparaison des vocabulaires de deux langues romanes ou d'une langue romane au latin, à l'aide des répertoires de mots offerts, la reconstitution d'un lexique protoroman commun, l'étude des éléments latins savants sélectionnés et leur répartition géographique, la considération de l'élément germanique au niveau des langues romanes (mots communs et mots isolés), etc.

Aussi peut-on dire que le *Vocabulaire représentatif des langues romanes* vient enrichir le domaine des réalisations dans le champ de la linguistique comparée et descriptive à la fois.

Eugenia-Mira TANASE

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

Diccionario General Ilustrado de la Lengua Española. Vox. Nueva redacción dirigida por M. Alvar Ezquerra. Prólogos de Don Ramón Menéndez Pidal y Don Samuel Gili Gaya. Primera edición. Edit. Bibliograf. Barcelona 1987.

La obra lexicográfica dirigida por M. Alvar Ezquerra es una nueva redacción del Diccionario General Ilustrado de la Lengua Española, realizado y revisado en sucesivas ediciones por Samuel Gili Gaya. La empresa ha sido para su actual director y redactor un reto porque «suponía perfeccionar uno de los más grandes diccionarios de nuestra lengua». Perfeccionamiento es la palabra clave de esta nueva edición. Un diccionario envejece con el paso del tiempo. La lengua, como bien sabemos todos, va evolucionando y el diccionario es un testimonio inexorable de su desarrollo; se hacía necesario por ello, el «introducir innovaciones». Mas éstas, no sólo han sido lingüísticas, sino también técnicas: en la época en que vivimos es un anacronismo pensar en un trabajo lexicográfico basado en la ordenación manual de papeletas; por eso, la elaboración de este nuevo Diccionario General Ilustrado de la Lengua Española (DGILE) se ha realizado con procedimientos informáticos.

El Diccionario se abre con tres índices muy útiles: uno, alfabético, de tablas y cuadros (acento, adjetivo, adverbio, alfabeto, alfabetos especiales, etc.); otro, de ilustraciones por materias, donde bajo la entrada general (agricultura, por ejemplo) aparecen los temas ilustrados (aceite, algodón, etc.); y, por último, el alfabético de ilustraciones.

Se han mantenido, con buen criterio, los dos prólogos de las anteriores ediciones, que pertenecen a la permanente historia de la lexicografía española. Lógicamente, en el «prólogo de la nueva redacción», el professor Alvar Ezquerra señala los criterios que se han seguido en la revisión y actualización de la obra. Éstos son los siguientes:

- 1) Se han introducido innovaciones en los conceptos que han quedado anticuados con el paso del tiempo. Se incluyen, además, voces, que han surgido de la mano de las ciencias y de las técnicas, para designar nuevas realidades: ordenador y sobrecargo son ejemplos de renovación de conceptos que quedaron obsoletos. El artículo que corresponde a la entrada ordenador se amplía con una tercera acepción: «computador electrónico», que no aparece en el Diccionario de Samuel Gili Gaya. En el segundo ejemplo, a la única definición de sobrecargo aparecida en la edición de S. Gili Gaya se añaden otras dos más, en la de Manuel Alvar Ezquerra: «2. p. ext. Oficial de misión semejante en buques de pasaje. 3. Miembro de la tripulación que en los aviones de pasajeros lleva a su cuidado pasaje y tripulación de cabina». Una de las mayores revoluciones técnicas y científicas de nuestro tiempo ha sido la aparición de la informática. El lenguaje de esta ciencia y las palabras técnicas que han surgido con ella se ven reflejadas en el DGILE de M. Alvar. Así, encontramos: chip, disquete, software, hardware, etc. (Hemos observado que no se ha añadido la acepción informática de disco).
- 2) Se han conservado en el texto del diccionario los nombres propios; algunos podrían haber sido eliminados sin afectar al contenido, pero otros pueden ser necesarios, bien porque se han lexicalizado, bien porque aclaran «lo escrito en ciertas definiciones». Se mantienen, pero no se amplían, las entradas referentes a las siglas, símbolos y abreviaturas.
- 3) Se conserva, en general, la estructura del contenido del Diccionario: «palabra de la entrada, etimología, categoría gramatical, nivel de uso en la lengua, lenguaje de especialidad en que aparece o del cual procede la acepción, definición, nombres científicos de animales y plantas, ejemplos, otras grafías posibles de la palabra en cuestión, remisiones a otros artículos, cuadros o ilustraciones del diccionario, familias léxicas o designativas de la voz o de la acepción correspondiente, expresiones multiverbales en que figura, e informaciones de tipo gramatical concernientes a la palabra».
- 4) El DGILE se fijó el objetivo de «reflejar la lengua española de los días en que nos ha tocado vivir». Este criterio, por ejemplo, ha dado lugar a que se añada la forma femenina a muchas voces que designan profesiones y actividades hasta ahora reservadas para el hombre. La voz jueza o la desinencia femenina -tra del lema ministro son dos ejemplos. Afro y su definición: «adj. (moda) Que imita

modelos africanos. 2. (peinado) con el pelo muy rizado» es otra prueba más que manifiesta la idea de la obra como reflejo de su tiempo.

- 5) Se han manejado diversas fuentes: la lengua empleada en los medios de comunicación, obras de carácter científico y técnico, repertorios léxicos, diccionarios generales de otras lenguas. De todas ellas se ha tenido en cuenta «lo que no estaba en nuestro diccionario, o suponía una mejora en nuestras definiciones».
- 6) Se han incluído un gran número de neologismos y barbarismos que no han sido acogidos en otro tipo de diccionarios. *Show, shériff, shock*, son palabras cuya introducción se hacía necesaria porque forman ya parte del mundo léxico del español. Junto con su grafía se suele indicar su pronunciación.
- 7) Hay abundantes entradas y acepciones de vulgarismos. La adopción de este criterio forma parte de la intención de ser un diccionario no sólo prescriptivo sino también descriptivo. Vulgarismos como *jobar, joder* o acepciones como *porro*, perteneciente al mundo de la droga, no se encuentran en la anterior edición de Gili Gaya.
- 8) Se han añadido voces científicas y técnicas. Así, por ejemplo, se han incluído: abambolo, actino, abamperio...
- 9) Se ha revisado la localización de los regionalismos. Voces que aparecían en la edición anterior como americanismos se documentan ahora también en España. Tenemos, como muestra, la entrada *covacha* que la edición de Gili Gaya recoge sólo para América, pero que la actual edición documenta también en Andalucía.
- 10) El dialecto castellano, olvidado en gran parte por la importancia prestada a las «hablas laterales», tiene en el *DGILE* una presencia importante en comparación con la edición anterior. Dos son los factores que se han tenido en cuenta para la adición de dialectalismos, regionalismos y localismos: su difusión y «el interés que representan para la historia de la lengua». *Abanador, babatel, babazorro, cadarzo, cadañal, calabazuela,* que no habían sido recogidas en la publicación anterior, ejemplifican lo dicho.
- 11) Se ha revisado la información etimológica. Cuando un dato etimológico se demuestra que es erróneo se sustituye por la nueva forma. No aparece la etimología cuando se desconoce, cuando es «difícil tomar una decisión» y cuando es «fácil averiguar el origen de la voz».
- 12) El Diccionario posee un carácter enciclopédico porque aparece un gran número de nombres propios y porque hay numerosas informaciones que conforman los artículos.
- 13) Dentro de la definición se han producido los siguientes cambios: a) la fórmula de «acción y efecto de» se desdobla en dos acepciones distintas pues son dos conceptos diferentes. Veáse, por ejemplo, el artículo del lema *operación*. b) Se suprimen expresiones como «dícese de», «se aplica a» porque se refieren no al significado sino a la totalidad del signo lingüístico. En la definición de la voz *externo*, -na, aplicando este criterio, se deja a un lado la alusión al referente.

- 14) Se han examinado todas las definiciones, poniendo gran atención en las del reino vegetal, mineral y animal.
 - 15) Los afijos cultos aparecen con entrada propria en el diccionario.
- 16) Se aumentó la parte dedicada a los homófonos para «despejar dudas sobre la grafía de las voces implicadas».
- 17) Los apartados de la ejemplificación y de las expresiones pluriverbales no han sufrido apenas modificaciones.
- 18) Se ha incrementado el número de artículos con contenido gramatical. *Deixis, determinante* (en su primera acepción) ejemplifican la introducción efectuada de definiciones gramaticales en el presente *Diccionario*. Se ponem, también, los plurales irregulares, los invariables y los extranjerismos.
- 19) Las ilustraciones y los cuadros con contenido gramatical y lingüístico se han actualizado. Hemos escogido, a modo de ejemplo, ilustraciones que han sido renovadas y modificadas (quitando o añadiendo elementos). Así ocurre con las referidas a la calculadora, el reloj, la televisión, la cocina, los toros, etc. Hay otras que han desaparecido, como las del tejido, la gimnasia, etc., pero, en general, se conserva la línea del diccionario anterior.

El Diccionario General Ilustrado de la Lengua Española, dirigido y nuevamente redactado por Manual Alvar Ezquerra, es un diccionario, como hemos podido comprobar, fruto de su tiempo: por un lado, está elaborado con los procedimientos científicos y técnicos que la disciplina lexicológica y la moderna informática ponen a nuestra disposición; por otro lado, este Diccionario no es sólo prescriptivo o normativo, sino también descriptivo, al reflejar la lengua utilizada en nuestros días en diferentes niveles y registros. Podría considerarse, recordando la clásica clasificación de las obras lexicológicas realizada por B. Pottier⁽¹⁾, como un diccionario de época.

Y para terminar diremos que, desde nuestro punto de vista, esta obra no sólo cubre un vacío en la bibliografía lexicográfica española, sino que es la más importante desde la publicación del *Diccionario de Autoridades* y del *Diccionario castellano con las voces de ciencias y artes* de Esteban de Terreros y Pando.

Maria José QUILIS SANZ

Silvia FAITELSON-WEISER, Dictionnaire inverse et analyse statistique de la langue espagnole, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1987, 261 p. + 6 microfiches (2.462 colonnes).

L'année 1987 aura vu la parution de trois dictionnaires inverses de l'espagnol. L'ouvrage ici recensé se distingue toutefois des deux autres par son envergure et par

^{(1) «}Dictionnaires, vocabulaires, lexiques...» Omagiu lui Alexandru Rosetti, Bucarest, 1965, 723-725.

son approche méthodologique renouvelée. On connaissait déjà le Reverse Dictionary of the Spanish Language, de F. Stahl et G.E.A. Scavnicky (Urbana, Chicago, University of Illinois Press), paru en 1973, basé uniquement sur l'édition de 1956 du Diccionario de la Real Academia Española. Le Diccionario inverso del español/Su uso en el aula, de Hermenegildo de la Campa (Madrid, Narcea S.A. 1987, 574 p.; 93.230 mots), a été réalisé à partir de la plus récente édition du Diccionario de la Real Academia (1984), mais c'est la seule innovation qu'il présente par rapport à l'ouvrage de Stahl et Scavnicky. Quant au Diccionario inverso de la lengua española, de Ignacio Bosque et Manuel Pérez Fernández (Madrid, Gredos, 1987, 716 p.; 102.012 mots), sa nomenclature est, elle aussi, basée sur celle de la dernière édition du Diccionario de la Real Academia, mais les auteurs y ont incorporé environ huit mille mots tirés du Diccionario crítico y etimológico castellano e hispánico de J. Corominas et J.A. Pascual. Tous ces ouvrages classent les mots selon la graphie conventionnelle, ne renseignent pas sur leur catégorie grammaticale, ne fournissent à peu près aucune indication de nature statistique, et leurs incursions diatopiques et diastratiques dans le vocabulaire de l'espagnol ne dépassent pas les limites imposées par leur(s) source(s). Voilà justement les lacunes que le Dictionnaire inverse et analyse statistique de la langue espagnole (en abrégé: DIASLE) de Silvia Faitelson-Weiser entend combler.

La partie imprimée de l'ouvrage (texte synoptique en français, espagnol et anglais) contient une introduction [1-62] où l'on trouvera tout le détail de la méthodologie employée ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires à l'utilisateur, puis de nombreuses annexes [63-246], dont plusieurs relèvent de l'analyse statistique: des dizaines de tableaux, accompagnés de commentaires détaillés, examinent l'importance respective des différentes finales de l'espagnol (cf. entre autres une comparaison avec le français et l'italien [179-180]), ainsi que leur fréquence en fonction des différentes catégories grammaticales, ou encore selon les sources. Un glossaire — trilingue — des abréviations et des termes employés [247-261] clôt l'ouvrage. Le dictionnaire lui-même se présente sous forme de microfiches, au nombre de six; il contient un total de 180.977 mots répartis sur 2.462 colonnes.

La nomenclature du *DIASLE* a été élaborée à partir de 16 ouvrages lexicographiques, ce qui a permis de combler, au moins en partie, les lacunes que présente le *Diccionario de la Real Academia Española*. En effet, outre le *DRAE*, de nombreux ouvrages portant sur les particularités lexicales de diverses régions hispanophones ont été employés (d'un classique comme le *Diccionario general de americanismos* de F.J. Santamaría, à des ouvrages beaucoup moins connus tels *A Glossary of the Filipinismos in the Spanish Language Found in the Publications of the Period 1890-1920*, thèse de doctorat, Michigan). L'argot et la langue populaire n'ont pas été mis de côté: le *Diccionario de incorrecciones, particularidades y curiosidades del lenguaje* de A. Santamaría, A. Cuartas et J. Mangada, ainsi que le *Diccionario secreto* de C.J. Cela, ont été mis à contribution. On remarquera qu'aucun ouvrage lexicographique consacré à l'espagnol n'avait réuni jusqu'ici une nomenclature aussi vaste et aussi représentative de toute l'hispanophonie.

Une autre particularité du DIASLE réside dans le principe de classement des

mots. Comme chez A. Juilland (cf. son Dictionnaire inverse de la langue française, La Haye, 1964), l'unité qui en est à la base relève du niveau phonémique, et non du niveau graphématique. La place de l'accent dans le mot étant phonologiquement pertinente en espagnol, voyelles toniques et voyelles atones ont été traitées séparément. L'alphabet basé sur ces traits phonologiques spécifiques reçoit le qualificatif de «phono-graphique» [9]. Mais la plus grande originalité du DIASLE réside dans l'ordre selon lequel les symboles phono-graphiques s'y trouvent classés; sous ce rapport, on peut parler d'un réel progrès par rapport à l'ouvrage de Juilland. En effet, le DIASLE est le premier dictionnaire inverse, à notre connaissance, à se passer de l'ordre alphabétique conventionnel et arbitraire. Plus qu'une simple adaptation de l'alphabet rendue obligatoire par le choix de phonèmes au lieu de lettres, l'ordre élaboré par S. Faitelson-Weiser se base sur des traits phonologiques spécifiques; il rejette l'arbitraire et tente de refléter, à travers la linéarité inhérente à tout système ordinal, la part de systématique qui régit l'organisation des unités de deuxième articulation. Les phonèmes ont donc été séparés en deux groupes, soit antérieurs et postérieurs (la voyelle centrale /a/ a été classée au début, seul rappel de l'alphabet conventionnel). Aux voyelles /e/ et /i/ succèdent les consonnes palatales, liquides, dentales, nasales et labiales; aux voyelles /o/ et /u/, les vélaires. Ceci permet, entre autres, de «rapprocher, voire de classer ensemble, des homophones non homographes de l'espagnol et même, parfois, des variantes libres employées soit dans un même dialecte - géographique ou social -, soit dans des dialectes différents» [9]. Par exemple, $/\Theta$ a été classé à la suite de /s/, et $/\lambda$ / à la suite de /y/, ce qui permet de regrouper des terminaisons qui sont phonologiquement identiques dans toutes les variétés d'espagnol seseantes et yeístas. Que ceux qui auraient peur de ne pas s'y retrouver se rassurent: cinq ou dix minutes de manipulation suffisent à se familiariser avec ce classement qui, pour être non conventionnel, n'en est pas pour autant arbitraire, loin de là.

Bien que le principe de classement soit basé sur une représentation phonologique des mots, ces derniers se retrouvent dans le document édité sous leur graphie conventionnelle. Leur catégorie grammaticale est systématiquement notée. Les sources dont le mot est tiré sont également signalées au lecteur, à l'aide d'un code numérique. Cette caractéristique à elle seule fait déjà du DIASLE un ouvrage de référence d'une grande utilité. Le scrupule philologique dans l'exploitation des sources, souvent absent de ce genre d'ouvrage, est ici constant. Pour différentes raisons (coquilles, erreurs de la part des lexicographes, normalisation des règles d'accentuation d'une source à l'autre, etc.), un certain nombre de mots ont dû être notés avec des modifications de graphie ou de catégorie grammaticale; ces mots, marqués respectivement de codes en gras ou en italique, figurent tous en annexe (I et II) avec leur graphie ou catégorie grammaticale originale. L'annexe VIII fournit la liste des « mots d'origine étrangère non hispanisés donnés par les sources mais exclus du DIASLE» [241]. Il ne manque à cette méticuleuse énumération qu'une liste des noms propres qui ont été, eux aussi, exclus [23]. Tous ces facteurs contribuent à faciliter une utilisation critique du dictionnaire: le lecteur dispose à la fois de ce qui a été retenu comme de ce qui a été exclu, de ce qui a été modifié comme de ce qui ne l'a pas été. Le DIASLE contient aussi des mots qui, « figurant dans

l'une ou l'autre des sources du dictionnaire, ne s'y trouvent pas sous leur propre entrée» [119]. Ces mots sont marqués d'un code en caractères italiques gras, et la liste en est fournie, avec la référence à l'entrée où on pourra les retrouver, à l'annexe III.

Par le caractère novateur et l'audace — mûrement réfléchie — de ses choix méthodologiques, par sa rigueur aussi, le *Dictionnaire inverse et analyse statistique de la langue espagnole* de S. Faitelson-Weiser marque une date dans l'histoire des dictionnaires inverses. Espérons qu'il trouvera la place qui lui revient dans la bibliothèque de tout hispaniste soucieux de bien connaître les principaux ouvrages de référence de sa discipline.

André THIBAULT

Gerald BERNHARD, Die volkstümlichen Pflanzennamen im Val d'Aran (Zentralpyrenäen), Gottfried Egert Verlag (Pro lingua 1), Wilhelmsfeld, 1988, XI-175 pages.

Isabelle SECRETAN, Traité d'ichtyonomie catalane. De l'origine des noms de poissons marins, VWGO (Dissertationen der Universität Salzburg, 26), Vienne, 1988, 447 pages.

On regroupera ici ces deux estimables travaux, collections de matériaux, l'un consacré aux noms de plantes dans le Val d'Aran, l'autre aux noms de poissons en catalan.

Le premier repose sur une enquête orale. C'est un travail très solide qui vise à compléter une lacune, due aux circonstances historiques, dans les travaux de J. Séguy. Il prend appui sur les travaux touchant le Val d'Aran d'O. Winkelmann. Après une très claire présentation, on trouve un glossaire alphabétique très riche [24-97], avec notices étymologiques tout à fait fondées, regroupant les mots recueillis dans dix localités. L'ensemble est précis et inspire une grande confiance. Une seconde partie examine méthodiquement selon les types de plantes les variations de la désignation de chacune ainsi que leur polysémie [98-121]. Une troisième partie classe les désignations selon les étymons (préromans, latins, romans, et autres emprunts récents) et étudie les variations de l'influence des langues voisines (catalan, languedocien, aragonnais, français, castillan) sur le parler de chacune des localités [122-140]. Bibliographie impeccable [141-144]. Index des mots classés selon la terminologie savante latine et la désignation allemande [145-175]. Très bon travail.

Répertoire «livresque et diachronique» de plus de 1000 ichtyonimes du XIII^e siècle à nos jours classés ensuite selon la qualité du poisson mise en avant dans sa désignation (couleur, toucher, odorat, aspect, caractère, etc.), d'abord en catalan, puis, quand il s'agit d'emprunts, dans la langue d'origine, etc. Mais ce classement par motivation étymologique, intéressant en soi, n'aurait peut-être pas dû être donné d'emblée mais se dégager dans un chapitre particulier. On trouvera ensuite de précieux index. Noms scientifiques [317-325], catalans [326-344], espagnols [345-354],

français [355-363], provençaux [364-376], allemands [377-382], anglais [383-389], serbo-croates [390-396], turcs [397-399], grecs modernes [400-407], latins [408-410], grecs anciens [411-413] et index inverse des noms catalans [414-432]. Travail sérieux et qui rendra service.

Gilles ROQUES

DOMAINE GALLO-ROMAN

W. von Wartburg, Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes, publié par Jean-Pierre Chambon, fascicule n° 149 (tome XXV (refonte du tome I^{er}) artificialis - aspergere, Bâle (Zbinden) 1988.

Les articles du FEW remanié, tome 1, paraissent à des intervalles réguliers (le fascicule 148 armoracea - artificialis a été publié en 1987). Aux 8 pages du tome 1 de 1928 correspondent 92 pages de la nouvelle rédaction du dernier fascicule. Il n'est guère possible de mieux illustrer l'immense progrès de la lexicologie galloromane dans les soixante dernières années.

A mes yeux, le résultat le plus réjouissant du fascicule 149 est l'homogénéité des articles: toute l'équipe de rédaction, sous la direction avisée de Jean-Pierre Chambon, s'est stabilisée à un niveau élevé, qui correspond à l'état le plus récent de la recherche en lexicologie gallo-romane. Il n'y a pas d'article qui dépare l'ensemble, qu'il s'agisse de remaniements dûs aux rédacteurs chevronnés que sont Jean-Pierre Chambon, Veronica Günther, Rolf Eberenz et Gilles Roques, ou des contributions de la relève tels l'article ascia dû à Marie-José Brochard (1), ou l'article *asperella (nom de plante) dû à Pierre Rézeau. Je mentionnerai plus particulièrement les remaniements exemplaires des étymons asarum par Véronica Günther, ascalonia et *asilare par Jean-Pierre Chambon, qui a rédigé plus de la moitié du présent fascicule et dont la contribution personnelle est l'article le plus long, asinus.

Les remarques suivantes, qui concernent surtout les équivalences italiennes, confirment l'un des objectifs que j'ai visés dans la conception du LEI: grâce aux principes méthodologiques communs au FEW et au LEI, et grâce à l'abondance des matériaux tant pour le domaine gallo-roman que pour le domaine italo-roman il sera désormais possible de cerner plus exactement les points communs, les différences mais aussi les emprunts entre ces deux aires linguistiques et de reconstituer plus exactement l'histoire des mots. Les fascicules du LEI cités ici n'étaient pas encore publiés lors de la parution du fascicule 149 du FEW et n'étaient donc pas encore accessibles aux rédacteurs du FEW.

FEW 25, 390b: afr. artisien "monnaie frappée par les comtes de Flandre, puis d'Artois" (flandr.art.Vermand. Rethel 1220 - fin 13e s.), cf. sen.a. vinti mar. d'artisgini (sen.a. 1262, ProsaOriginiCastellani 279).

⁽¹⁾ Dans les fascicules 147 (Arménie, armenius) et 148 (artemo, arteria) Mme Brochard a signé sous son nom de jeune fille Marie-José Deggeller.

- FEW 25, 391 N 7: sous fr. *puits artésien* et les emprunts, on trouve esp. *pozo artesiano* (dp. 1884, Corom.). Ajouter cat. *pou artesià* (dp. 1887, AlcM).
- FEW 25, 396a: La dérivation du lat. médiév. aro de arvum "champ" présente des difficultés phonétiques (rv > r). Une provenance de ager s'impose davantage, cf. apr. agre (FEW 25, 257b), lat. médiév. agro (ibid. N 1).
- FEW 25, 400: mfr. asse m. "monnaie de cuivre romaine" (1548 Cotgr 1611), mfr. frm. as (Oliv.; Pin 1562). Il s'agit probablement d'un emprunt à l'italien, cf. it. asse m. "unità monetaria e moneta di bronzo in uso a Roma e in altri stati dell'Italia antica" (dal 1536, Luna).
- FEW 25, 400b: «it. asso, notamment, attesté depuis le 14e siècle, semble être plutôt un emprunt au français, avec une fausse reconstitution de la voyelle finale.» Le LEI propose pour it. asso une évolution phonétique populaire, car il existe des locutions verbales attestées du 13e siècle, cf. it.a. fermare q. in asso "rendere q. infelice" (sec. XIII, CarninoGhiberti, GAVI), it.a. (peggior) gitta[re] che l'asso "avere peggior sfortuna di chi fa uno (il punto più basso) ai dadi" (sec. XIII, Lunardo-Guallacca, PoetiDuecentoContini 1, 289); it.a. ritornare in asso "andare perduto" (sec. XIII, DavanzatiMenichetti).
- FEW 25, 404a, «Alphita (env. 1456).» Selon l'index des abréviations et des sources du Mittellat. Wörterbuch 17 Alphita (sc. commentarium medico-botanicum) est à dater du 'XIII siècle'.
- FEW 25, 410b: «ainsi it. scalogno (dp. Boccace, TB; Prati), scalogna (16° s., Prati).» Selon le LEI, les premières attestations correspondantes sont: it. scalogni m.pl. (1310, Fiore, EncDant. Targioni 1802); it. scalogne f.pl. "id." (inizio del sec. XV, Anonimo, Faccioli 1, 43, 35 sec. XVIII, F. Leonardi, *ibid.*).
- FEW 25, 411: Pour changement de suffixe en -ot(t)e (échalote), cf. Wagner (ZrP 61, 351), qui signale les formes analogues poirotte, civotte et ciboulot(t)e.
- FEW 25, 413 N 33: sous «esp. escaloña (dp. 1843)» cf. cat.a. scalunyes pl. (ante 1372, DELCat. 1, 444), escalunyes (fin du 14° s., ibid.).
- FEW 25, 414b: J'aurais séparé les radicaux ascend- (ascendre/ascendant) et ascens-. Ad mfr. accenseur m. "celui qui monte un cheval, cavalier" (vers 1485, Mist), cf. it.a. asciensore "cavaliere che è montato a cavallo" (fine del sec. XIV, BibbiaVolg., Bevilacqua, LEI s.v. ASCENSOR).
- FEW 25, 417b ascia: La structure de l'article manque de cohérence interne. Si l'on veut isoler les dérivés en -et/-ette (aisset/aissette) (l.c.), il n'est pas logique de ranger frm. assette sous le paragraphe 2.b.; la structure interne de l'article exige un parallélisme entre aissette (p.ex. 1.b.) et assette (2.b.). La subdivision en α , β , γ , δ n'est pas convaincante. 1.d. α et 1.d. γ se différencient selon des critères sémantiques: "hache" (α), "pioche" (γ). Dans ce cas il n'est pas logique de distinguer 2.a. α . asseau "hachette de charpentier" et 2.a. β . assereau "sorte de hache" ce qui constitue une différenciation morphologique. Il faudrait maintenir le principe selon lequel la subdivision au moyen de chiffres, de minuscules et de lettres grecques obéisse uni-

formément à des critères sémantiques ou à des critères morphologiques; un mélange de ces critères et de ces marques ne peut qu'aboutir à des subdivisions arbitraires.

FEW 25, 417b: apr. ma[istre] d'ayssa (mars. 1547, FennisStol). Ajouter comme première attestation en apr. maistre d'ayssa (1400, ThesaurGlessgen).

FEW 25, 419b: « Lat. ASCIA... n'est représenté dans la Romania que par it. ascia (dp. 1304, DELI)...» Selon LEI 3, 1557, 1 la première attestation se trouve dp. 1292, dans Giamboni, TB. Il faut ajouter cat. aixa (depuis le 15° s., DELCat. 1, 104).

FEW 25, 421 N 28: «Sic. asciuni R 40, 416 et calabr. sciuni (DEI s.v. ascia) seraient des emprunts au français (DEI) ou, bien plutôt, à l'occitan.» Cette opinion me semble douteuse, car apr. aisson m. "hache" (LvP) n'est attesté que sporadiquement tandis que lat. médiév. mérid. assuni (1035, Gentile 51) et lat. médiév. camp. ascione (Codex Cav., DeBartholomaeis, AGI 15) sont attestés dès le 11° s. Il existe aussi des formes correspondantes antérieures aux attestations apr. en Ligurie et dans la plaine du Pô, cf. lat. médiév. lig. axonem "grossa ascia" (1238, ASLigSP 65, 41), axonum (Porto Maurizio 1277, Calvini) et lat. médiév. regg. asione (sec. X, SellaEmil.).

FEW 25, 424b: à propos des formes italiennes remontant à ASCIOLA, Rolf Eberenz/Marie-Josée Brochard écrivent: «en italoroman, ils ne semblent pas être courants (cf. it. asciola, 16° s., Battaglia).» Les formes italiennes écrites ne sont en effet attestées que sporadiquement et seulement à partir de 1581 (Baldelli). Par contre les attestations dialectales sont nombreuses dans l'Italie du nord et remontent au haut Moyen Age en passant par les attestations en lat. médiév., cf. lat. mediev. moes. sola f. "sgorbia" (Roveredo 1487, VDSI 1, 329), lat. mediev. emil. axola (Piacenza 1266, SellaEmil.), ascola (1270, ibid.).

FEW 25, 427a: «it. asiago (dp. 1973 seulement dans la lexicographie italienne, DELI)» cf. LEI 3, 1583, 10: asiago m. "formaggio di tipo semicotto, fabbricato con latte vaccino sull'altopiano di Asiago" (dal 1955, DizEncIt.).

FEW 25, 427-433: *asilare cf. LEI 3, 1588, 23 s.v. asilus.

FEW 25, 437 I.1.a. et 439 1.e.: La distinction des deux types fr. asne avec syncope et apr. ase avec apocope me semble problématique, car la partie Nord de la Galloromania recourt à la syncope tandis que la partie Sud recourt à l'apocope; le FEW devrait alors distinguer aussi apr. balsem et afr. balsme, apr. fraisser, afr. fraisne. Cette différenciation est d'ailleurs faite seulement sous 1., mais pas sous 2. – 5., cf. Pfister, Syncope et apocope dans le Girart de Roussillon, in Mélanges de philologie romane dédiés à la mémoire de Jean Boutière, Liège, 1971, pp. 453-466.

FEW 25, 439a: La distinction des deux graphies agn. *adne* (au lieu de *asne*) sous la catégorie 1.b. me semble trop différenciée et ne correspond pas aux principes de classement des articles rédigés par von Wartburg lui-même.

FEW 25, 445: sous 2.b.β [Métaphorisations de lexies complexes classées d'après le premier terme]: On ne comprend pas pourquoi l'ordre alphabétique n'a pas été choisi pour le classement (TESTA, CAPUT, GRUNIUM, BECCUS).

- FEW 25, 448b: Les noms de plantes et animaux (3.b.) devraient être imprimés en caractères gras.
- FEW 25, 449b: Les dérivations correspondantes comme Germanasca azënét m. "Carlina vulgaris" devraient être marquées comme telles, cf. aussi piem. asenèt m. "cardo" Penzig.
- FEW 25, 450b: sous mfr. asne m. "sorte d'engin de guerre" (hap. 16e s., Hu), cf. roman.a. àsino m. "specie di catapulta" (1358ca., ColaRienzoPorta).
- FEW 25, 452a: La première attestation de l'it. *asino* remonte à la fin du 13^e s. Selon le LEI piem.a. *asen* (1200ca., SermSubalpConcord.).
- FEW 25, 461a: Frm. asclépiade m. "sorte de vers utilisé en poésie lyrique" ne me semble pas remonter à gr. asklepiadeios (stichos) "sorte de vers", mais plutôt correspondre à la forme oblique de Asclépias/-iade, cf. it. asclepiadi "specie di metro classico" Florio 1611.
- FEW 25, 463a: s.v. aspalathus, Chambon renvoie au «DEI s.v. aspalato; Alessio s.v. aspalathrum (pour de possibles continuateurs populaires italoromans).» Selon le LEI, il n'existe pas de formes populaires en Italoromania, mais, tout comme en Galloromania, des expressions savantes ou semi-savantes qui correspondent aux traductions botaniques du 15° et 16° s.
- FEW 25, 465b: s.v. asparagus apr. esparc m. "caroube" est mentionné séparément sous II. La présentation sous II. (savant) prête à malentendus, car ces formes de l'occitan du 13° s. sont probablement la continuation directe du lat. ASPARAGUS, cf. friul. spark, cat.a. espàrec "asperge" (sec. XV, Flos med., DCVB 5, 386), esp.a. espàrrago (J. Ruiz, DCECH 2, 737) et it. spàrago (1340ca., Palladio volg., TB B 1961), aspàrago (dalla fine del sec. XV, Landino, B).
- FEW 25, 467b: aspectus. J'aurais traité les expressions astronomiques dans un chapitre à part: mfr. aspect "position des astres par rapport à leur influence sur la destinée des hommes" (1467, Chastell 7, 265; dp. 1513, TLF), espect (1555), etc. Ces formes remontent au lat. médiév. aspectus "phase d'une planète (13° s., Albertus Magnus, MlatWb. 1, 1035, 37), cf. it. aspetto m. "posizione dei pianeti nello zodiaco" (dal 1282, RestArezzoMorino 61, 156).
- FEW 25, 475: paragraphe II.5: Mfr. asprezze f. "qualité de ce qui est pénible" (Brantôme, Hu), avec l'indication dans le commentaire 476b « 5. semble provenir d'esp. aspereza» et la note 54 « C'est le mot espagnol aspereza que Brantôme a francisé (Stevens). Ou s'agit-il de l'influence du mot italien asprezza, cf. Lalanne? » En it. asprezza f. signifie "severità, durezza, violenza, animo avverso" et est bien attesté depuis 1294 environ (B. Latini), y compris dans l'acception de "fierezza, carattere impetuoso, durezza di carattere" (fine del sec. XIII, FattiCesare, B 1504, Sannazaro, B).
- FEW 25, 476a: «it. aspro (dp. avant 1294, DELI)» cf. LEI it. aspro "(luogo) impervio, scosceso" (dal 1276, PanuccioBagnoAgeno).

FFEW 25, 477 N 41: «it. aspreggiare "traiter qn avec rudesse, sévérité, austérité"» peut être précisé, cf. it. aspreggiare v.tr. "trattare q. con durezza, tormentare" (dal 1332ca., AlbPiagentina, B).

FEW 25, 479a: «it. asp(e)rella (Oud 1640, cf. Prati; Duez 1663; dp. 18e s. DEI, Battaglia)». Le LEI apporte les précisions suivantes: it. sperella f. "equiseto; setolone; coda cavallina (Equisetum hyemale L.)" (sec. XV, Serapione volg., TB; dal 1970, Zing.), asperella (dal 1577, Mattioli, Bergantini), asprella (dal 1704, Spadafora)⁽²⁾.

Max PFISTER

Kurt BALDINGER, Etymologien, Untersuchungen zu FEW 21-23, Band 1, Tübingen, Niemeyer 1988, XV, 607 pages.

Le Beiheft 218 de la «Zeitschrift für Romanische Philologie» constitue avec les fascicules du FEW récemment publiés l'ouvrage le plus considérable des dernières années dans le domaine de l'étymologie galloromane. Ce volume a été présenté à l'occasion du centenaire de la naissance de Walther von Wartburg (1888-1971), dans le cadre du colloque «discours étymologiques» organisé par les universités de Bâle, Fribourg et Mulhouse, du 16 au 18 mai 1988.

Dans son introduction, Baldinger souligne l'importance des volumes 21 à 23 du FEW (matériaux à étymologie inconnue ou incertaine), dont la publication doit se terminer cette année. En 1951, von Wartburg avait jugé les 40.000 mots dont l'étymologie n'était pas connue comme «peut-être les matériaux les plus intéressants, ceux, en tous cas, qui animeraient le plus la discussion.» Baldinger a mis au profit ce «terrain de jeux étymologiques» (XII) pour alimenter une série de séminaires aux universités de Heidelberg et de Strasbourg. Le présent ouvrage est le résultat concret de ces préoccupations constantes; le second volume est en chantier et l'ensemble constituera un supplément indispensable du FEW. Les 1997 entrées étudiées par l'auteur, ses collaborateurs et parfois ses étudiants apportent une riche moisson de solutions étymologiques, qui constituent en grande partie des résultats définitifs; ils confirment ce que Wartburg avait déjà écrit lui-même en introduction au volume 21: « wie ist es möglich, dass dieses wort in die materialien unbekannten ursprungs geraten ist, wo doch seine herkunft klar zu tage liegt. »

Toute œuvre fondamentale dans le domaine étymologique peut offrir une nouvelle base de recherches, mais elle ne peut jamais être complète. C'est pour cette raison que Baldinger écrit dans sa préface (XIII):

«Wir sind deshalb auch nach der Publikation des jetzt vorliegenden Bandes für ergänzende Hinweise (auf Lösungen oder auf einschlägige

⁽²⁾ Je remercie ma collaboratrice Seraina Sigrist de la traduction de ce compte rendu en français.

Stellen in die Fachliteratur) dankbar; es besteht kein Zweifel, dass uns manche Stellen entgangen sind. »

Les quelques remarques qui suivent et qui ne concernent même pas 1 % des problèmes traités montrent l'intérêt extraordinaire de ce volume, qui stimulera sans doute la discussion étymologique de l'avenir:

25 averse 21, 8

«Sedan *ravōz* f. 'ondée' Brun 1105 (FEW 21, 8a). – Ergänze Thieulain (Tournai) *raváš* m. 'averse' ALW 3, 107a (BTDial 42, 1968, 333). – K.B.»

La base étymologique est *aquaceus, dérivé d'AQUA, cf. Bourbon égasse 'forte pluie' FEW 25, 65b et piem. avási 'acquazzone' (LEI 3, 573, 39 s.v. *aquaceus).

148 bourbe; fondrière 21, 36b.

«Morv. gheute 'terrain qui verse ou qui reçoit les égouttements de terrains supérieurs'.» Pour le problème de GUTTA dans la Galloromania et dans la Romania submersa cf. Haillant, Essai sur un patois vosgien (Uriménil, près Épinal) gotte f. 'ravine' (Haillant 130), Cleurie ~ 'lieu humide' (Thiriat 256), Bernkastel Gote f. 'enges, feuchtes Waldtal, Rinnsal in einem solchen' (Dittmeier 1963). — 64 s.v. caverne 21, 17b Mme Doris Dieckmann-Sammet écrit: «ungeklärt ist auch afr. gote s.f., das Gdf 4, 316b ohne Definition zitiert («Et en moins moncel et en la noe et en la gote» 1271, Arch. MeurtheH 3137)». La forme noe 'prairie marécageuse' (13. Jh.-Cotgr 1611, FEW 7, 53) ne laisse pas de doute que gote 'lieu humide, ravine' n'a rien à faire avec CRYPTA.

379 framboisier; framboise 21, 93b/94a

«Mfr. ambre 'framboise' (Rethel 1408)», cf. lig. occ. (ventim.) émpara f. 'lampone (Rubus idaeus L.)' (Azaretti-Villa, LEI 2, 919, 31 s.v. prerom. *amp-/*amb- 'lampone').

380 framboisier; framboise 21, 94a.

«Wald. $n\tilde{a}pul\acute{a}$ (p 992) FEW 21, 94. — Steht möglicherweise unter dem Einfluss von AMPULLA», cf. lomb.alp.or. (Campodolcino) àmpule (Stampa 80, LEI 2, 919, 50 s.v. prerom. *amp-/*amb- 'lampone').

425 cytise 21, 109b/110a

«Afr. aiol m. 'cytise aubour' Entree, apik. aol Aspremont. In der Verbindung mit hante 'Lanzenschaft' gebraucht, 'd'un fust d'Aufrique qui n'est mie fraignant: le fust d'aol l'apelent li auquant' Aspremont.» Comme étymon, je propose ALBULUS 'blanchâtre'. On trouve la même évolution phonétique dans lomb.or. àola 'alborella (Cyprinus alburnus)' (LEI 2, 1510, 38). La signification est corroborée par le parallélisme ALBURNUM 'aubour' et ALBURNUS 'blanchâtre'; cf. le cas analogue: 307 alisier, alise 21, 69b: «Nfr. aournier m. 'alisier' Lar 1890 (FEW 21, 69b). — "...à rattacher à l'afr. alborne, aubourne f. 'viorne, petit alisier' (Gdf); la perte du b à une époque comparablement (sic) récente est surprenante" Die Zuordnung ist lautlich und semantisch nicht überzeugend. — K.B.»

664 hibou, chat-huant 21, 238a

«Mfr. huiboust 'strix otus' Palsgr 1530, mfr. nfr. hibou (seit 1535,...)». Cf. le toponyme lorrain Chantehui (1156/1157, Dauzat 143), aujourd'hui Chanteheux (dép. Meurthe-et-Moselle, arr. Lunéville). Dauzat écrit: «dont le second élément est l'anc.fr. hu, hui 'cri'». Il s'agit probalement d'une dénomination du hibou, d'un composé chante-hibou formé comme chante-coq, chante-merle, chante-loup et contenant la première attestation de hui, qui est à l'origine une onomatopée.

715 alose 21, 249b

«Nice *lacia* f. 'alose'. ... Sembra da una forma maghrebina (*aleže*) del lat. HALLĒC, vedi alice» peut être remplacé par LEI 2, 134, 15: «il tipo [laccia] è anche esso d'origine iberoromanza, cf. spagn. *alacha* e cat. *alatxa*, attestato già a partire dal 1313, forme nelle quali l'elemento finale si spiegherà con uno scambio di suffisso nel mozarabo (-acha < -ACEA invece del meno frequente -eche), come si deduce dall'arabo magrebino *lâg*, attestato da Edrisi (1154, DCECH 1, 102).»

758 frelon 21, 270b

«Centr. arsier m. 'grand frelon' Zu ARDERE? (FEW 21, 270b) — Centr. St.-Benin arsier 'frelon' ist jetzt FEW 25, 145b sub ARDERE 'brûler' verzeichnet. — K.B.» Cf. abr.occ. (Campo di Giove) $ardz \phi w n \theta$ m. 'calabrone' (DAM, LEI 3, 1599, 46 s.v. asilus).

899 cul, fesse 21, 307b

«Argot prose m. 'anus' (1800), Paris id..., Locana pros. Aus röm. proso (argot) 'id.'» Les formes correspondantes sont bien attestées dans les argots italiens: mant.gergo proso 'deretano' (Frizzi, Lombardia 8, 244), bol.gerg. prōso 'ano, culo' Menarini, sen.gergo proso 'deretano' Basetti 608, àpulo-bar. (minerv.) proese 'deretano' Campanile, cal. prosu NDC, palerm.gergo prusu 'culo' (Wagner, VKR 4, 184; Wagner VKR 1, 92; id., ZrP 63, 208seg.).

1229 secouer 21, 395a/b

«Lang. bassacá v.a. 'secouer, saccader, cahoter' M»; cf. lig.a. bazigar v.assol. 'saltare, ballare' (sec. XIV, Rime, Parodi, AGI 15, 49), it. bacicare 'tracasser, ravauder' Oud 1643.

1577 ivrogne 21, 466a

«Dauph. *suilho* f. 'ivrogne' M... dazu meine Besprechung in ZrP 97, 1981, 201/202 zu Steinmetz 1978, ... aber formal und semantisch passt besser SOLIUM FEW 12, 61b (vgl. apr. *sueylla* 'cloaque' 61b, auch apr. *suelho* 'dépôt pour les ordures' Vence 1536, ... daupha. *sulhado* f. 'contenu d'une fosse à fumier'». Je rattacherais ces expressions plutôt à fr. *souiller* «spätfränk. *sulljan* zu agls. *syljan* dass., ahdt. *sullen* 'sich in Kot wälzen'» (Gamillscheg EWFS 818b).

1689 gâteau; pâtisserie 21, 477a

«Lütt. rafiole f. 'pâtisserie sèche, esp. de macaron' (FEW 21, 477a)... Fr. raviolle 'pâté

contenant du hachis de raves et du hachis de viande' ist nach FEW zuerst 1376 bei Prost... belegt, sodann raviole Annecy 1568. Neue Erstbelege: raviole 1322/1323, DocLingForG 149, 3...». — Cf. A. Vollenweider, VR 22 (1963), 418: «Der älteste Beleg für raviolo stammt aus dem Jahr 1284 und findet sich in der Cronica des Frater Salimbene von Parma, wo es heisst: «...in festo Sancte Clare comedi primo raviolos sine crusta de pasta...»; ib. 427: «Das Studium der ältesten Belege für ravioli und vor allem der Vergleich der ältesten Rezepte in italienischen, englischen, französischen und deutschen Kochbüchern hat uns gezeigt, dass dieses Gericht zu verschiedenen Zeiten in verschiedenen Formen von Italien ausgestrahlt wurde: im 14. Jh. nach England als Kugeln aus einer Mischung von gehacktem Schweinefleisch und Käse (ins Netz oder ins Teigblatt eingefüllt), die im Fette gebacken wurden...».

1722 soupe; potage; bouillon 21, 488b

« Apr. briát m. 'soupe' (ca. 1460, SFlor) (FEW 21, 488b) und un peu 23, 232a »

«Aveyr. *briat* m. 'un peu, un petit morceau'; *briotounèl*. Wahrscheinlich zu aveyr. *briá* 'briser', s. hier 1, 531 (FEW 23, 232a). — Die Etymologie BRISARE 'zermalmen', FEW 1, 531b, wird von Chambon (RLR 83, 1978, 437) mit Hinweis auf Limagne *bri* 'bouillon'... bestätigt. — K.B. »

Pour des raisons d'ordre phonétique, je préfère l'étymon germ. *brekan 'briser', cf. Nice briga 'miette, parcelle' FEW 15/1, 266a, lim. brejo 'petite partie de qch' ib.; Cahors briota f. pl. 'miette' (ib. 266b), lim. brejaudo 'soupe faite avec un morceau de lard rance ou de vieux oing qu'on broie après qu'il est cuit' ib.; pr. eibriá 'briser, broyer' ib.

1730 pâtes alimentaires, etc. 21, 492b

«Brotte $n \circ k$ f. 'pâte alimentaire préparée à la maison et qui se présente sous la forme de dés'». Pour les emprunts provenant de l'it. gnocco, -i cf. la première attestation italienne: bol.a. de glocc e de lasagne se fen sette menestra (fin du XIIIe siècle, Memoriali, Monaci 116/2, 24).

1971 soie 21, 552a

«Nfr. ardasse f. 'soie de Perse, la plus grossière' (1632, 1671, s. SavBr 1723, 2, 1596...), ardassine 'soie de Perse, très fine' (Trév 1752 - Trév 1771)... Aus pers. ARDAN 'Rohseide'... — Weinhold.» Toutes ces dénominations sont des emprunts au persan qui ont pénétré en France par l'intermédiaire des expressions correspondantes en vénitien, cf. venez. et bona ardasa veneziani 5 maidini 20 (1555, BerengoTucci 126); l'è stta' levatto fardi 3 seda, zoè 4 chanari e 4 ardasa (1556, ib. 278); ablach e ardas e ardasina da veneziani (1555, ib. 129).

1992 perruque 21, 558a

«Apr. perruque f. 'perruque' (1513, Pans), mfr. parrucque f. 'longue chevelure' (ca. 1465, Sotties)».

La datation ca. 1465 laisse la priorité à l'it. *perucca* (av. 1463, Guiniforto, DELI 883b) et contredit Cortelazzo: «che la prima attest. it. di *parrucca* nel sign. di 'zazzera' è posteriore alla prima attest. fr. ».

Max PFISTER

Datations et documents lexicographiques publiés sous la direction de B. Quemada. Deuxième série. 31. Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français, Paris, C.N.R.S. et C. Klincksieck éd., 1988, in-8°, XX + 301 pages.

Le fascicule 31 de cette utile série présente des fiches envoyées par trente-deux chercheurs, français et étrangers. Il s'agit presque uniquement de modernistes: les textes dépouillés ne remontent pas au-delà de Marot, les XIXe et XXe siècles étant de loin les mieux représentés. La liste des «Répertoires et ouvrages exploités» ne donne qu'une faible idée de la variété des livres et périodiques qui ont fait l'objet d'un examen. Comme le grand nombre et la diversité des contributeurs permettaient de le prévoir, tous les genres d'ouvrages imprimés ont trouvé leur place, tous les domaines sont envisagés, tous les niveaux de langue représentés. Journaux et revues sont souvent en avance sur les livres, leur témoignage est donc précieux. Ils prennent ici la part du lion. On relève, presque au hasard, Le Frondeur (registre à souche 1797), Le Nain jaune (manolo 1815), La Vie populaire (poudrerizé 1883), L'Année psychologique (pangène 1896), Elle (shantalpa 1965). Il semble que La Montagne ait été l'objet de soins particuliers (vérascope 1921, glacialisme 1925, monodétendeur 1950). Parmi les livres, les dictionnaires de langue fournissent encore un bon contingent de vocables. Arrivent en tête le Dictionnaire universel dit de Trévoux (herbe au lait 1704, somasque 1721, balayer fig. 1752) et Boiste 1803 (galvanoscope, méconial, rivois). Les autres sont plus discrets, mais non absents: Furetière 1690 (smillé), Marguery 1818 (sous-prote), Compl. de l'Académie 1842 (hyposthénie), Guérin 1892 (histogénétique). Les romans apparaisent peu: insouciamment 1829 se lit chez Balzac, paquets (cuis.) 1924 chez H. Bosco, suçotement 'embrassade' 1936 chez Montherlant. Une place importante a été réservée à Jacquou le Croquant, 1899, riche en mots régionaux (s'engaloper, herbe aux ivrognes, prendre le boût). En revanche, des essais de toute sorte ont piqué la curiosité des chercheurs. Ils concernent la littérature: H. Brémond, La Poésie pure (psychodynamique s. 1926); la grammaire: D. Bouhours, Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène (se reprocher 1671); la sociologie: Restif de La Bretonne, Le Ménage parisien (sémillance 1773); la philosophie: M. Merleau-Ponty, Signes (préthéorétique 1960); l'histoire: H. Castille, Les Hommes et les mœurs en France sous le règne de Louis-Philippe (poitrinarisme 1853); la musique: Gantez, L'Entretien des musiciens (mauvaise relation mus. 1643); la peinture: M. Serullaz, Les Peintres impressionnistes (cloisonniste adj. 1973); etc. Les ouvrages proprement scientifiques ressortissent surtout à la médecine et aux sciences naturelles. Les termes médicaux proviennent souvent d'un dictionnaire connu, sans cesse remis à jour, celui de Garnier et Delamare (hérédo-

syphilis 1901, neuromyélite 1909, hypersplénisme 1950). Les termes d'histoire naturelle sont fréquemment tirés du Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle, 2e éd., Paris (engane 1817, misgurne 1818, tridactyle 1819). Mais la terminologie établie au début du XIXe siècle a été examinée de près (pétalaire s. 1803, mycétophile 1810, panurge 1810). Il résulte de ces choix que le lecteur se trouve en présence des divers registres du vocabulaire. Sont argotiques tricard 1896, noir 'opium' 1923, mètre 'franc' 1925; familiers peau d'âne 'diplôme' 1882, gourderie 1891, c'est un monde! 1935. Appartiennent à la langue tenue faire la part de 1808, institutrice 1803, Nord-Africain 1929; à la langue littéraire ineffaçablement 1825, japoniser 1891, multicentenaire adj. 1930. Pour ne rien laisser passer d'important, on a même relevé des expressions qui ne sont sans doute pas lexicalisées (fatal embonpoint, sac à bière, vieil onagre), des participes et des infinitifs employés comme noms (éclaboussé, plaire), des groupes formés de non ou d'ex plus substantif, des hapax sans lendemain (homme-âne, protogéométricozoomorphe, bouvard-et-pécuchéité). C'est là peu de chose en face de trouvailles précieuses comme cabinet de toilette 1751, centenaire s. 1778, camembert (camemberg) 1862, éducation sexuelle 1898 (création probable!) et bien d'autres.

En définitive, fascicule intéressant, fondé en bonne partie sur la lecture de périodiques, présentant des vocables d'une grande variété, surtout techniques.

Voici quelques remarques, doutes et ajouts. ABRICOT (raisin), var. raisin d'abricot 1775. Expression signalée dans la NMrust, Paris 1700, RLiR 52, 1988, 514. - AFGHAN I. (n. de peuple), 1813, var. Afgane 1804. 1779: le dernier Grand Mogol «est si foible que deja il a été deposé du Nadir Roi de Perse, et d'Achmet Roi des Afganes, ou des Patans», traduction anonyme de l'allemand de C. Niebuhr, Voyage en Arabie & en d'autres pays circonvoisins, Amsterdam-Utrecht 1776-1780 (achevés d'imprimer: 1775 et 1779), II, 15. Var. 1802: «Depuis l'entrée des Persans, des Afghâns et des Mahrattes [...], les marchands ne s'étant plus trouvés en sureté sur cette route, cessèrent de la fréquenter», L. Langlès, traducteur de l'anglais de G. Forster, Voyage du Bengale à Pétersbourg, Paris, I, 232. 2. adj., 1838, var. afgane 1804. Var. 1798: «les conquérans Afganiens du Rohilcound étoient un tas de brigands hardis et ne respectant aucune loi», traduction anonyme de l'anglais de G. Forster, Voyage de Bengale en Angleterre, Basle, 96. Var. 1802: «l'imposante forteresse de Qandahâr, qui étoit alors au pouvoir de Hhucéïn Khân, chef âfghân indépendant», Langlès, op. cit., II, 86; «une vieille femme âfghâne de distinction», II, 108. - ANGUIFORMES, s. m. pl., 1834, 1866. 1822, v. RLiR 52, 1988, 514. - ARTÈRES PALATINES, 1803. 1753: «le Nerf palatin, l'Artere palatine, les Glandes palatines, la Fosse palatine, &c.», P. Tarin, Dictionnaire anatomique, Paris, 32a. - BELGE, s. m. (n. de peuple anc.), var. Belgeois av. 1544, 1607. Dans le texte cité de 1607, Belgeois signifie bien 'Belges', nom de peuple, mais dans le premier, dû à Marot, Belgeois veut dire 'originaire de Belges', aujourd'hui Bavay, bourg du Hainaut (dans l'actuel département du Nord). Il s'agit ici de l'écrivain J. Lemaire de Belges (1474-ca 1525). - BERLINGUE (jeu), 1803. Dans Ac 1798. - BÊTE COMME CHOU (facile à faire), 1896, Delesalle. Était-ce alors le sens? Le dictionnaire cité présente: « Bête comme un chou, très bête », 70a, et « Bête comme chou »,

donné pour l'équivalent de bouché, bourrique, busard, cerveau barré, etc., 323a. De même, plus anciennement, «On dit: bête comme un chou», L. Larchey, Les Excentricités du langage, 4e éd., Paris 1862, 96, ce qui devient dans la 6e éd., rebaptisée Dictionnaire historique, étymologique et anecdotique de l'argot parisien, Paris 1872: « CHOU. - Bête. - On dit: bête comme chou», 95a. Entre-temps: « Bête comme un chou. Extrêmement bête», Delv 1867, sous bête.- BLANC DES CARMES, 1771, Trévoux. Déjà dans l'éd. de 1752, avec le signe de l'adjonction. - BOÎTE, jeter une lettre à la boîte, 1867. Dans Besch 1845, sous boîte. Ac 1835 dit: «jeter des lettres à une boîte», sous boîte. - BORDELAIS, s. m. (vitic.), bourdelais 1704, var. bourdelas 1751. Fur 1701 a une adresse «bourdelois, ou bourdelais» et Fur 1690 écrit « le bourdelas » sous raisin. - BRIGASSE, s. f. (rég. Provence; fille de la montagne), var. brigasque 1904. La majuscule et le contexte feraient plutôt penser qu'il s'agit simplement, dans le fragment cité, d'une jeune fille de La Brigue. -COLIQUE HÉPATIQUE, 1813. 1760: «la colique hépatique qui est occasionnée par quelque vice du foie», Dictionnaire portatif de santé, anonyme, nouvelle édition, Paris, I, 161. - DEMEURANT, s. m. (dr.: habitant), au XIXe s., 1852. Dans Besch 1845. - FRANGULACÉES (bot.), 1816. 1815: « Frangulacées. Frangulaceae», « Les Frangulacées sont des arbrisseaux à rameaux alternes ou opposés», J.-B. de Lamarck et A.P. de Candolle, Flore française, Paris, IV/2, 619. - HERRNHUTE, s. m., var. herrenhuter [1832], hernute 1854, hernhute av. 1873. Enc 1765 a un article hernhutisme, qui résume un ouvrage hollandais d'I. Le Long. Définition: « espèce de sectarisme introduit depuis quelque tems en Moravie... ». Il présente, comme noms m. pl.: Hernhuthers, Hernhuters, Hernhutes, Hernhuts et, comme adj. f. pl.: (sœurs) Hernhutes. Hernute est la forme de Laveaux 1820, de l'Ac 1835, de Besch 1846, lequel relève aussi hernutisme 'doctrine des h.' et 'manière de vivre des h.'. - HESPÉRIE (entomol.), 1803. An V [1796-1797]: «HESPÉRIE. HESPERIA. [...] Antennes terminées par un renflement alongé», P.A. Latreille, Précis des caractères génériques des insectes, Brive, 140. - JAPONAIS, s. m. (ling.), japonois 1752. 1682: «Le Père François [...] pensa tout de bon à se rendre capable de prescher en Japonois», D. Bouhours, La Vie de Saint François Xavier, Paris, 340. -KHÂGNAL, adj., 1958. Usuel en khâgne, au Lycée Henri IV, en 1933. - LAPON, s. m. (n. de peuple), var. Lappon 1633. En 1561, le traducteur anonyme du latin d'O. Magnus utilise couramment Lappon en ce sens: «De la maniere de chasser des Lappons», Histoire des peuples septentrionaus, Anvers, 72 vo; etc. Le mot y désigne aussi la langue de ce peuple: «Parquoi ne se faut émerueiller s'il sy trouue cincq diuers langages, qui sont, le Lappon Septentrional...», 66 ro. F. de Belleforest, en 1575, nomme le peuple de deux façons: «les Lapponiens sont de moyenne stature», «Les Lappons sont Ichtyofages», La Cosmographie universelle, Paris, I/2, 1717; etc. - LEPTE (arachn.), 1817. An V [1796-1797]: «*LEPTE. LEPTUS. [...] Antennules coniques, de quatre articles», Latreille, op. cit., 177. Donné comme «genre nouveau». - LOQUETEUX, adj. (qui tombe en loques), 1803: 'déchiré'. Déjà Ch. Le Roy, dans l'éd. de 1747: «Loqueteux, euse, adj. Déchiré», Traité de l'orthographe françoise, en forme de dictionnaire, Poitiers, 350a. - MANGAL, 1861, sens non indiqué. Il doit s'agir du jeu de mancalah, auquel on joue sur une sorte de damier. Var. anciennes: Mancala 1677, 1686, 1717, Mankala 1700, Mangala 1735, in F. Nasser, Termes d'origine arabe dans les récits des voyageurs, thèse complémentaire de doctorat, dactylographiée, Paris 1967, 89-90. — MÉDITABOND, adj. (taciturne), 1746. 1696: «Je te répons, mon cher Ami, que je suis extrêmement sujet à la melancolie, qui comme tu sais, rend tout le monde meditabond », G.P. Marana, L'Espion dans les cours des princes chrétiens, Cologne 1696-1697, II, 98. - MICROSOMATIE (méd.), var. microsomie 1855. Cette var. est dans Besch 1846. - MULTIFIDE, adj. (bot.), 1803. 1778: les feuilles sont « Multifides [multifida] lorsque le nombre de leurs lanières ou découpures est indéterminé», J.-B. de Lamarck, Flore françoise, Paris, I, 59. - MYCÉTOPHAGE, s. m. (entomol.), 1804. Var. an V [1796-1797]: «MYCÉTOPHAGUE. MYCETO-PHAGUS. [...] Antennes grossissant insensiblement, articles un peu perfoliés», Latreille, op. cit., 48. - NOTUS (lat., météorol.), 1803. «Notus, s. m. Vent du midi», dans l'éd. de 1752 du traité cité de Le Roy, 408b. Aussi dans l'Enc 1765, s. v. - PÉOTTE, s. f. (navig.), 1683. Var. 1544: «Et trente barques de la mesure dez barques de piotti de Venise», Traité d'Emmanuel Piloti sur le passage en Terre Sainte, éd. P.H. Dopp, Louvain-Paris 1958, 176; «dis galiottes et aultres barques, de pios, de naves et de galées», 179. - PIGER, v. intr. (comprendre), 1839. Piger le truc en 1835, dans Le Réformateur de Raspail, d'après G. Esnault, Dictionnaire historique des argots français, Paris 1965. Le verbe est transitif, mais peut s'employer sans objet. - PISAN, 1803. Comme s., ca 1530 (date du ms.; rédaction: 1495-1496): «Lesdits Pisans estoient très cruellement traictéz des Florentins», Commynes, Mémoires, éd. J. Calmette-G. Durville, Paris 1924-25, III, 58. -PNEUMATOSE (méd.), Trév 1752. 1741: «PNEUMATOSE. s. f. [...] Enflure de l'estomac causée par des vents ou flatuosités », Vilars 335. Source de Trév 1752. -POSÉ (de bonne réputation), 1854. Dans Besch 1846. - POTOROU (zool.), var. potoroo 1819. J. Hunter, in J. White, Journal of a voyage to New South Wales, London 1790, avait donné une description de l'animal ainsi appelé par les naturels du pays: «The Poto Roo, or Kangaroo Rat», 286. C'est la source déclarée de F. Vicq d'Azyr dans l'Encyclopédie méthodique, Système anatomique, II. Quadrupèdes, Paris-Liège 1792: «LE POTO-ROO, ou RAT-KANGUROU», «Le poto-roo ressemble beaucoup aux divers animaux du genre des boursons, marsupiales», 545a. En 1804, A. Desmarest fait du mot composé un mot simple: «51. GENRE. POTOROO, Potorous Nob.», NDHN XXIV, Tableau méthodique des mammifères, 20b. -POUVOIR (TU PEUX TE FOUILLER), 1869. 1867: «Les garibaldiens avaient de bons fusils; sans l'artillerie, nous pouvions nous fouiller», La Vie parisienne, et «Madame, daignez-vous accepter mon bras?... Tu peux te fouiller, calicot», Almanach du Hanneton, in L. Larchey, Dictionnaire historique d'argot, 10° éd., Paris 1888, 180a. - PRIONE, s. m. (entomol.), 1775. 1762: «LE PRIONE», «Le prione a été ainsi appelé, à cause de la forme de ses antennes, qui représente une scie », E.L. Geoffroy, Histoire abrégée des insectes qui se trouvent aux environs de Paris, Paris, I, 198. Création probable. - RÉTINITE, s. m. (minér.), 1807. 1797: «DU RETINITE», «Le retinite a toujours été confondu avec le vrai pechstein ou pissite», J.-Cl. de La Métherie, Théorie de la terre, Paris, II, 171. Création. - RICIN (entomol.), 1803. An V [1796-1797]: «RICIN. RICINUS», «Apparence de mandibules ou de mâchoires et d'une lèvre inférieure», Latreille, op.cit., 175. - SCA- RITE(S), s. m. (pl.) (entomol.), 1803. 1795: «SCARITE. Scarites», G.A. Olivier, Entomologie, Paris 1789-1807, III, nº 36. Adaptation du latin de J.C. Fabricius. -SCAURE(S), s. m. (pl.) (entomol.), 1803. 1795: «SCAURE. Scaurus», id., ibid., nº 62. Adaptation du latin de Fabricius. - SCOLYTE (entomol.), 1817. 1762: «SCOLYTUS. LE SCOLITE», «Le caractère du scolite est aisé à voir...», Geoffroy, op. cit., I, 309; à la table: «Le scolyte», I, 515b. - STAPÉDIEN, adj. et s. m. (anat.), 1803. 1753: «36. Le Stapédien, le Muscle de l'étrier (stapedis Musculus, Stapedius», Tarin, op. cit., 63b; «STAPEDIEN, adj., Stapedius, qui a rapport à l'étrier. VOY. Etrier. Le Muscle stapédien», 93b. – SYRMA (antiq. gr. vêt.), 1803: 'manteau romain'. 1765: «SYRMA (Antiq. rom.) longue robe commune aux deux sexes, & qui traînoit jusqu'à terre», Enc. – THYRO(-)HYOÎDIEN, adj. (anat.), 1803. Comme nom et comme adj., 1753: «42. L'Hyo-thyreoïdien ou le Thyro-Hyoïdien», Tarin, op. cit., 63b; «THYRO-HYOÏDIEN, adj., Thyro-Hyoïdeus, qui a du rapport au cartilage thyreoïde & à l'os hyoïde. Le Tyro-Hyoïdien [sic]. VOY. Muscle n°. 50», 96a-96b. – TIRE-MONDE, s. f. (sage-femme), 1838. 1752: «TIRE MONDE. Madame Tire-monde. Expression basse & triviale, pour dire Sagefemme», Trév, avec le signe de l'adjonction. Article copié par le dict. de Le Roy-Restaut, éd. de 1770. 1786: «TIREMONDE. On a donné ce nom à une accoucheuse», DCom II, 525. Article absent de l'éd. de 1752. Tire-monde est repris ensuite par Boiste 1800 et Land 1834. - TOUTOURIENISTE, s. (plais.), 1948. Avec l'accent aigu, 1892: «Comme il ne s'y trouvait pas bien [sc. dans l'opportunisme], Sa devise fut: «Tout ou Rien». Il devint donc toutouriéniste», M. Donnay, Ailleurs Revue symbolique en 20 tableaux Représentée pour la première fois au Chat-Noir le 11 Novembre 1891, Paris, 17.

Complément pour la lettre M. Il est bien entendu que les dates proposées ne sont pas toutes définitives. MADAGASCAROIS, nom de peuple, 1668, RLiR 50, 1986, 241. 1651: «Colloque entre le Madagascarois & le François sur les choses plus necessaires pour se faire entendre & estre entendu d'eux», texte rédigé par Cl.B. Morisot d'après F. Cauche, Relations veritables et curieuses de l'isle de Madagascar..., Paris, I, 175. - MALACHITE 'esp. de pierre verte', FEW VI/3, 59b: pierre molochite 1562, molochites 1765. 1559: «Pour la seurté des chemins on porte pierres precieuses, comme [...] l'episterios, le molochites », Cl. Valgelas, traducteur du latin de H. de Monteux, Commentaire de la conservation de santé, Lyon, 138. -MILLEPÈDE 'Strombus millepeda L.', FEW VIII, 299a: 1765. Var. 1742: le rocher « qui est marqué B, est l'Araignée, appellée millepeda, par le nombre des pieds qu'on voit au pourtour de son aîle qui est fort étenduë», Argenv 294. 1759: «MIL-LEPEDE, ou ARAIGNÉE DE MER, en Latin Millepeda, nom que les Conchyliologues donnent à une espece de Coquillage», DRUA III, 81b. Ce texte fournit aussi une nouvelle datation pour CONCHYLIOLOGUE (TLF, Robert: conchiliologue 1763). - MOINE 'phoque des mers chaudes', FEW VI/3, 66a: 1840. 1824: « MOINE. (Mamm.) Nom spécifique d'un phoque que Buffon a aussi décrit sous la dénomination de phoque à ventre blanc», F. Cuvier, in DSN XXXI, 535. - MOI-NEAU DE MER, FEW VI/3, 68b: 'flet' 1842-1931, 'plie' depuis 1868. 1803: «Le PLEURONECTES FLEZ, Pleuronectes flessus Linn. [...] on l'appelle encore moi-

neau de mer», L.A.G. Bosc, in NDHN XVIII, 126; mais «Le PLEURONECTE MOINEAU, Pleuronectes passer Linn. [...] Il ne faut pas le confondre, comme quelques personnes, avec le pleuronecte flez, qui porte aussi le nom de moineau de mer», XVIII, 129. 1826: «La PLIE MOINEAU: Platessa passer, N.; Pleuronectes passer, Linnaeus. Yeux à gauche», «Le moineau de mer vit dans la Baltique et dans l'Océan atlantique septentrional », H. Cloquet, in DSN XLI, 405. - MOINET 'moineau', au XIX^e s., FEW VI/3, 69a: 1840. 1803: «MOINET. Voyez MOINEAU», L.P. Vieillot, in NDHN XV, 1. - MOITE, var. moit, FEW VI/3, 183b: 1583. Var. 1549: ce bulbe «profitte merueilleusement aux vlceres par trop moicts & rongeans», Fousch 60D. - MOLOSSE 1. 'genre de chauve-souris américaine', FEW VI/3, 60a: 1818, TLF: 1817. Var. 1805: «j'ai érigé en nom générique celui de molossus qui n'a désigné jusqu'ici qu'une espèce», «Les molossus sont aisés à reconnoître», E. Geoffroy Saint-Hilaire, «Mémoire sur quelques chauves-souris d'Amérique formant une petite famille sous le nom de molossus», Annales du Muséum d'Histoire naturelle, VI, 153; «les insectes dont se nourrissent les molossus», 154; «les poils de ce molossus sont serrés», 156; etc. On note que la forme latine molossus, déjà signalée par le TLF, est employée ici comme un mot français. 2. 'genre de coquille univalve', FEW VI/3, 60a: 1818. 1808: «MOLOSSE; en latin, MOLOSSUS», P. Denys de Montfort, Conchyliologie systématique, Paris 1808-1810, I, 350; «LE MOLOSSE. Caractères génériques. Coquille libre, univalve, cloisonnée», I, 351. Création. - MOLYBDÈNE 'plombagine', FEW VI/3, 60a, TLF: molybdaena 1549, TLF: molybdene 1606. Var. 1545: «de Molibdena. La Litarge & Molibdena sont presque a mesme vsaige appliquez», «la Molibdena est plus grosse», M. Grégoire, Les troys premiers Livres de Claude Galien de la composition des medicamens en general, Tours, 19. 1560: «Parquoy ne se fault estonner de ce que Galien dit la Molybdene auoir les mesmes proprietez que la Litarge», PinDiosc, éd. de Lyon 1561 (achevé d'imprimer: 1560), 446a. - MOLYBDOÏDE 'espèce de mine de plomb', FEW VI/3, 60a: 1611. 1560: «Toutesfois ie n'oseroye prendre le Marcassis d'estain, pour la Molybdoïde, ou pierre plombiere », ibid., 443b. Nouvelle datation aussi pour PIERRE PLOMBIÈRE (FEW IX, 97a: 1562). - MONA-CANTHE 'poisson scléroderme, sous-genre de baliste', FEW VI/3, 64a: 1828. 1817: «LES MONACANTHES. Cuv. N'ont que de très-petites écailles hérissées de scabrosités roides et serrées comme du velours», G. Cuvier, Le Règne animal distribué d'après son organisation, Paris, II, 152. – MONDIFICATION, FEW VI/3, 217b: Paré. 1549: on use du chaméléon noir «contre tous accidens, qui ont besoing de detersion & mondification», Fousch 339D. – MONNAIE DE GUINÉE 'cauris', FEW VI/3, 75b: 1791. Var. 1742: «La Porcelaine marquée K, s'apelle la Colique ou la monoie de Guinée», Argeny 310. L'éd. de 1757 écrit «monnoie de Guinée», 270. - MONNAIE DE PIERRE 'nummulite', FEW VI/3, 75b: 1768. Var. 1763: « MONOYE DE PIERRE. Nummus lapideus. Voyez Numismales», E. Bertrand, Dictionnaire universel des fossiles propres et des fossiles accidentels, Avignon, 391b. - MONNAIE DU PAPE 'lunaire, Lunaria biennis Moench', FEW VI/3, 76a: monnaie 1845, monnaie-du-pape 1903. 1818: «MONNOIE DU PAPE. On donne vulgairement ce nom à la LUNAIRE», L.A.G. Bosc, in NDHN XXI, 334. - MON-NOYÈRE 1. 'nummulaire, Lysimachia nummularia L.', FEW VI/3, 76b: XVIe s.

1549: «Aucuns pource que les feuilles resemblent au deniers ou autre monnoye, l'ont appellé Nummularia, cest a dire Monnoyere», Fousch 152B. 1550: «Quelques vns, pource que ses fueilles ressemblent aux deniers ou autre monnoye, l'appellent Nummulaire, ou (si tu ayme mieux,) Monnoyere», G. Guéroult, traducteur supposé du latin de L. Fuchs, L'Histoire des plantes mis en commentaires, Lyon, 281a. 2. 'tabouret des champs, Thlaspi arvense L.', FEW VI/3, 76b: monnayère 1845, monnoyère 1903. 1824: «MONNOYÈRE (Bot.), nom vulgaire du thlaspi arvense dont les silicules arrondies et aplaties ont la figure d'une petite pièce de monnoie», A.-L. de Jussieu, in DSN XXXII, 459. - MONOCHIRE 'sous-genre de sole', FEW VI/3, 79a: 1828. 1817: «Nous appellerons MONOCHIRES Des soles qui n'ont qu'une extrêmement petite pectorale du côté des yeux, et où celle du côté opposé est presque imperceptible, ou manque tout-à-fait », Cuvier, op. cit., II, 223. Création probable. - MONOCLE 'petit crustacé d'eau douce, Cyclops M.', FEW VII, 320b: 1769. 1762: «MONOCULUS. LE MONOCLE. Six pattes. Un seul œil», «Corps crustacé», Geoffroy, op. cit., II, 651. Adaptation du latin linnéen monoculus. -MONODONTE, s. m., 'genre de mollusque gastéropode', FEW VI/3, 80a: adj. 'qui n'a qu'une dent' (t. de zool.), 1868, 1874. 12 déc. 1798: «31. Monodonte. Monodonta», J.-B. de Lamarck, «Prodrome d'une nouvelle classification des coquilles... lu à l'Institut national le 21 frimaire an 7», in Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Paris, an VII [1798-1799], 74. Création. Enregistré par Besch 1846 et encore Lar 1903. - MONOPHTALME 'esp de poisson des Indes', FEW VI/3, 81a: 'poisson à œil unique' 1768. 1759: «MONOPHTALME, en Latin Monophtalmus; en Hollandois de Eenoog. C'est un poisson des Indes Orientales, ainsi nommé parce qu'il n'a qu'un œil au milieu de la tête», DRUA III, 112a. F. Ruysch, source déclarée de F. Aubert de La Chesnaye, auteur du DRUA, latinise une forme populaire hollandaise utilisée à Amboine, île Moluque: «De EENOOG, sive Monophthalmus», in Theatrum universale omnium animalium, Amstelaedami 1718, I/1, 37b. Aubert adapte le terme latin. - MONOSTOME 'espèce de ver intestinal', FEW VI/ 3, 83a: 1812. Var. 1803: «MONOSTOMATE, Monostomata, genre de vers intestins établi par Goeze», L.A.G. Bosc, in NDHN XV, 39. Premier essai d'adaptation du mot latin, d'après le pluriel. - MONOTROPE 'sucepin, Monotropa hypopitys L.', FEW VI/3, 83b: 1829. 1793: «MONOTROPE», dans la «Décandrie monogynie», J.-B. de Lamarck, Table encyclopédique et méthodique des trois règnes de la nature. Botanique, Paris, II, 487a. Adaptation du latin linnéen. - MONSTRE, MONSTRE DOUBLE 'variétés de tulipes', FEW VI/3, 100a: monstre simple 'tulipe rouge et jaune' 1667, monstre double 'tulipe rouge, jaune, orangé' 1667. 1651: « Monstre, l'on la nommée ainsi à cause que sa fleur est fort monstrueuse, au reste est iaune, & rouge, comme vn drap d'or», « Monstre double, porte d'ordinaire plus de 120. fueilles en sa fleur», P. Morin, Calalogues de quelques plantes à fleurs, Paris, Tulipes, 12. – MONTAIN adj. 'qui croît dans les montagnes (d'une plante)', FEW VI/3, 105a: plantes montaines 1812, montain 1840-1874. 1544: «Stachys, saulge montain, ou rustique», L. Duchesne, In Ruellium de Stirpibus epitome, Paris, 63; «Zopyron poulliot montain, aliis orbiculata», 66. – MONTÉE 'petites anguilles qui montent de la mer dans nos eaux douces', FEW VI/3, 108b: 1836. 1812: « Note sur la Montée, par M. [J.V.F.] LAMOUROUX, professeur d'histoire naturelle à Caen»; explication de S. Léman: «L'on donne le nom de Montée à des petites anguilles qui paraissent en grande quantité dans l'Orne et les autres rivières de la ci-devant Basse-Normandie, pendant les mois de mars et d'avril seulement», Nouveau Bulletin des Sciences, par la Société philomatique de Paris, III, 181. - MONTI-COLE 'genre de passereaux turdidés de la sous-famille des saxicolinés', FEW VI/3, 91a, TLF: 1845. 1759: «MONTICOLE, du Latin Monticola, nom d'un petit oiseau, que les Allemands appellent Coldfinch, & qui est l'AEnanthe quarta de RAY (Synop. Meth. Avium, p. 77, n. 5)», DRUA III, 113b. - MONTMARTRITE 'variété de gypse calcarifère qu'on trouve à Montmartre', FEW VI/3, 121a: 1840. 1824: « MONTMARTRITE. (Min.) M. Jameson a donné ce nom à cette variété de gypse calcarifère qui se trouve plus particulièrement aux environs de Paris que partout ailleurs», A. Brongniart, in DNS XXXII, 504. - MONUMENTALISER 'donner un caractère monumental', FEW VI/3, 121b: Balzac, TLF: 1838. 1827: les Arabes «imitent en cela certains Européens qui croient monumentaliser leur noms, en les gravant profondément sur toutes les ruines qu'ils rencontrent», J.R. Pacho, Relation d'un voyage dans la Marmarique, Paris, 26. - MOQUEUR 'esp. de couleuvre', FEW VI/3, 22a: 1791. Var. 1782: «MOCQUEUR (le Serpent). Coluber vittatus. Lin. », L. Daubenton, Enc. méth., Hist. nat. des animaux, Paris 1782-1787, I/2, 653a. – MORAILLE 'tas de Mores', FEW VI/1, 547a: mfr., hapax. Autre exemple, 1681: «les équipages des Tripolins se sont débandés; la moraille et quelques renégats sont seulement demeurés», G.J. de Guilleragues, Correspondance, éd. F. Deloffre et J. Rougeot, Paris-Genève 1976, I, 535. - MORDELLE 'genre d'insectes coléoptères', FEW VI/3, 128b: 1768. 1762: « Nous avons conservé à ce genre le nom de mordelle», «La mordelle dont il s'agit ici, se distingue aisément des autres genres de cet ordre», Geoffroy, op. cit., I, 352. Adaptation du latin linnéen mordella. - MORDETTE 'ver blanc', FEW VI/3, 128b: 1828. 1824: «MORDETTE. (Entom.) Selon M. Bosc, ce nom est un de ceux qu'on donne à la larve du hanneton», A. Desmarest, in DSN XXXII, 515. - MORDEUR DE PIERRES 'loup de mer', FEW VI/3, 128b: 1845. 1824: «MORDEUR DE PIERRES. (Ichthyol.) Les pêcheurs de baleines appellent ainsi le loup de mer», H. Cloquet, in DSN XXXII, 515. - MORDICANTE 'mouche à ailes dentelées', FEW VI/3, 130a: 1768. 1759: « MORDICANTES, Mouches à deux ailes, dont la bouche est large, presque dentelées», DRUA III, 113b. – MORDIQUER 'picoter, irriter', FEW VI/3, 130a: 1549. Var. 1542: «Mais aussi, si tu en uses par trop, ilz [sc. «les cathereticques»] mordicquent, & collicquent la chair, & font ulcere caue», J. Canappe, traducteur d'une version latine de Cl. Galien, Deux Livres des simples, Lyon, 57. Ce texte permet aussi de dater COLLIQUER (var. collicquer), v. FEW II/2, 904b: colliquer Paré. 1548: le calament, « Appliqué mordique, suce la peau, & ulcere », Fayard, op. cit., 7, 1; etc. - MORELLE DORMITIVE 'belladonne, Atropa belladonna L.', FEW VI/1, 544b: 1659. 1550: «La Morelle dormitiue s'engendre en lieux pierreux, qui ne sont pas loing de la mer», Guéroult, op. cit., 469a. - MORELLE FURIEUSE 'id.', FEW ibid.: 1597. 1553: «De la Morelle furieuse, que les Grecs appellent Strychnos manicos: les Latins, Manicum Solanum: les Italiens Solatro furioso», M. Mathée, traducteur du latin, Les six Livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la Matiere medecinale, Lyon, 272b. - MORELLE MANIAQUE 'id.', FEW ibid.: 1611.

1550: «La Morelle maniaque, ha la fueille semblable à la Roquette», Guéroult, op. cit., 468a. - MORELLE MARINE 'id.', FEW ibid.: 1611. 1549: «Solanum somniferum. Morelle marine», traduction anonyme du latin, Histoire des plantes de M. Leonhart Fuschsius, auec les noms Grecs, Latins, & Francoys, Paris, 394. -MORELLE MORTELLE 'id.', FEW ibid.: 1611. 1544: « Doryon, Doryonion, strichnon manicon, curaige, ou morelle mortelle», L. Duchesne, In Ruellium de Stirpibus epitome, Parisiis, 31. 1550: «Morelle mortelle», légende de grayure, Guéroult, op. cit., 468b. - MORELLE SOMNIFIQUE 'id.', FEW ibid.: 1611. 1550: «La Morelle, somnifique, est vn arbrisseau, qui ha plusieurs branches, massiues, & dures comme boys», Guéroult, op. cit., 468a. - MORET 'airelle', forme normande: mouret. FEW VI/3, 156b: mouret, en Normandie, depuis 1868. 1562: «Ampelos idaia, ê para idês, vitis idaea. vulgò azeres, aliis locis, airelles, & aurelles, Italis vua dolce. apud Northmanos meos nihil copiosius prouenit, praesertim in Bellocasiorum agro vbi vocant des mourets», G. Budé, J. Toussain et R. Constantin, Lexicon sive Dictionarium graeco-latinum, Genevae, 133b. 1573: « Vitis Alexandrina Plinij. lib. 14. cap. 3. [...] Gallicè Airelles, & Northmanis meis Mourets», R. Constantin, Supplementum linguae latinae, Lugduni, s. v. Cf. Mélanges Ch. Camproux, Montpellier 1978, 810-811.

Raymond ARVEILLER

Glossaire des Patois de la Suisse Romande, t. V, fascicule 81, Domenget-doublon, rédacteurs F. Voillat, P. Knecht, M. Casanova, W. Müller et t. VI, fascicules 80-82-83, étòrna-ezuə, Droz, Genève, 1988.

Voici quatre fascicules d'une œuvre qu'il est inutile de présenter. Disons que la présente livraison clôt le t. VI. La lecture est particulièrement intéressante. On citera entre autres le verbe *dormir* qui contient beaucoup d'expressions, de comparaisons, de dictons, la conjonction et adverbe *donc* ou le verbe *donner*. Le verbe *être* est décrit en 45 pages. On lira aussi l'article *étro* « aire; chalet d'alpage; maison (au plur.) » qui pose de difficiles problèmes étymologiques clairement exposés.

Le tout est de grande qualité. En tous points digne de volumes antérieurs, ce qui n'est pas un mince compliment quand on songe que les premiers rédacteurs furent Gauchat, Jeanjaquet et Tappolet, pour un projet mis en route dans la dernière décennie du 19e siècle.

Gilles ROQUES

Gabriel GUILLAUME avec la collaboration de Caroline CHABOT et Anne-Thérèse DOUET, Langages et langue: de la dialectologie à la systématique, Marche armoricaine n° 6, Université Catholique de l'Ouest, Angers, 1987, XXXIV et 284 pages, avec cartes et photos.

L'ouvrage, agréablement présenté, rassemble des travaux, déjà publiés pour une bonne part, en vue de l'obtention du doctorat ès lettres. Après une introduction (I-XXX) où l'auteur décrit son itinéraire linguistique, qui l'a conduit de la dialectologie à la stylistique puis à la linguistique guillaumienne, et après une chronologie de ses publications (XXXI-XXXIV), il nous invite à le suivre à travers deux champs d'expérience et de travail: la dialectologie et la systématique guillaumienne. Les pp. 1-84 reprennent des «chapitres d'un mémoire sur Le Parler de Saint-Martin-sur-Oust [Morbihan]»: ils constituent, par la précision des relevés et la sobriété du commentaire, la partie la plus utile de ce travail. Les pp. 85-164 contiennent «9 chapitres du Questionnaire de l'Atlas linguistique armoricain roman»; ces pages piquent l'attention non point par leur nouveauté (elles avaient déjà fait l'objet d'une publication ronéotypée en 1983 et 1984), mais par les traductions en anglais et en espagnol, dues à C. Chabot, dans une présentation synoptique: l'idée d'une telle entreprise (au demeurant bien conduite) laisse rêveur! Toujours consacrées à la dialectologie, les pp. 165-242 rassemblent des travaux consacrés à la présentation de l'ALBRAM ou portant sur divers aspects des parlers de ce domaine (un chapitre, pp. 203-220, est dû à C. Chabot). Pour terminer, l'auteur rassemble aux pp. 243-281 deux essais qu'il présente comme une contribution à une grammaire comparative du verbe, dans l'esprit de Gustave Guillaume. Une table des cartes (qui sont dues à A.-Th. Douet) clôt le livre; elle aurait pu s'accompagner d'une table des photos.

La nécessité de publier un tel montage — qui aurait pu être réservé aux membres du jury — ne s'imposait pas. A cette publication de circonstance dans laquelle trop souvent l'auteur «brasse un flux envahissant» (cf. le sonnet p. XXV), on préférera cent fois la lecture des deux volumes parus de l'ALBRAM; à ce jour, cet atlas reste son œuvre majeure, dont J.-P. Chauveau partage avec lui le très grand mérite.

Pierre RÉZEAU

Jean-Baptiste MARTIN, Jean PELLET, Les richesses du français régional. Mots du Nord-Dauphiné recueillis à Meyrieu-les-Étangs, Paris, Éd. du C.N.R.S., 1987, 189 pages, cartes et photos.

Dans la présentation que fait de l'ouvrage G. Tuaillon, les deux auteurs sont situés et leurs mérites respectifs définis: la collecte des données est l'œuvre de J. Pellet, originaire de Meyrieu-les-Étangs, une petite commune rurale de l'Isère, au sud-est de Lyon, leur mise en forme, leur traitement et leur vérification relevant surtout de la collaboration de J.-B. Martin, coauteur de l'ALJA. Il faut se réjouir de voir un nouvel ouvrage consacré aux régionalismes de France, des confrontations qu'il permet avec les travaux existants et de ce qu'il nous annonce: les recherches en cours sur ce sujet dans la région Rhône-Alpes devraient permettre d'aboutir à un

travail d'ensemble pour cette région avant la fin du siècle (ce type de chantier ne pouvant guère, pour d'évidentes raisons, prétendre à la longévité du chantier des atlas linguistiques).

L'Introduction explique fort bien la genèse de l'ouvrage, l'objectif visé et les méthodes employées: il n'y a là que des choses utiles. On remarquera cependant un léger décalage entre la réalité sociologique du village étudié où « sur un total de 180 ménages, 15 seulement se consacrent à l'agriculture » et le vocabulaire enregistré dans ce dictionnaire qui, toutes proportions gardées, fait une assez belle part aux réalités agricoles (ce que confirment les belles photographies des pp. 180-187); cela doit sans doute s'expliquer par la forte empreinte que laisse le mode de vie rurale mais peut-être aussi par les conditions de l'enquête.

Nomenclature. La collecte est méticuleuse et aboutit à plus de 700 articles très variés qui, outre le lexique, intéressent la phonétique, la morphologie et la syntaxe: on pourra en prendre une vue cavalière grâce aux divers tableaux et index, pp. 169-179. A juste titre, quelques traits sont indiqués comme étant plus populaires que régionaux, ainsi abominable, être après, bon(ne) ami(e), loup, sapré; je ferais la même suggestion pour fréquenter, fricot, grand, rare et, surtout, pour la queue de l'étang, le quignon de pain et les prononciations [patomin] et [poRo] pour pantomime et poireau. En revanche, la nomenclature aurait pu être augmentée peut-être de quelques mots ou tours qui nichent dans les exemples (en tout état de cause, ils ne me semblent pas appartenir au français de chacun): bois à brûler «bois de chauffage» s.v. quintal et p. 180, casserole de vin s.v. guille, fleurir en + nom de couleur s.v. ratabou; parc «enclos où paissent les animaux» s.v. abader, détrier et tieille, partout (de -) «partout» s.v. unasse, plante «tige, pousse» s.v. troquille («maïs»), dans l'ex. «Les vaches aiment bien les plantes de troquille», point de «pas de» s.v. andon et bourret, prendre «attraper» s.v. échiffre («écharde») dans l'ex. «J'ai pris une échiffre au doigt...», pour Pentecôte « à la Pentecôte » s.v. temps, voyage «chargement que l'on voiture d'un lieu à un autre» s.v. biller et tiape, torchée « correction » s.v. pezet, tourné (mal-) « de mauvaise humeur » s.v. rener; à quoi l'on peut ajouter, comme variantes de aller en champ les vaches: aller en champ s.v. avri et mener les vaches en champ s.v. triolet.

Définitions: elles sont claires et directes, la microstructure des articles étant d'autant plus facile à organiser qu'ils sont presque tous monosémiques (c'est aussi le cas de *borde*, qui offre deux emplois plutôt que deux sens).

Exemples. L'introduction indique que chaque régionalisme est accompagné « d'un ou de plusieurs exemples (entendus) le mettant en situation » (p. 22). Il était en effet prudent de mettre *entendus* entre parenthèses, car il est des cas où l'exemple sent la restitution et manque de naturel: cela va de l'image d'Épinal (« La Marie tricote en *soignant* les vaches au pré ») à des phrases proches du manuel de conversation (« Une averse arrive; dépêchons-nous d'acucher le foin qui est presque sec » — « Le feu va crever. Il faut le gratter avec le bernard » — « Il y a une borde dans ton verre de vin. Enlève-là avec cette cuillère » — « Tu es tombé un mètre derrière la boule. Quel brochet tu as fait! »); il est gênant par ailleurs de constater que le

pronom sujet des verbes à la 3° personne est habituellement *il...* Les Meruyardes ne vont-elles point protester? Deux autres détails: s.v. *miron*, l'ex. ne comporte pas le mot traité et s.v. *y*, le second ex. est ambigu: il peut refléter (mais peut-être pas à Meyrieu?) une prononciation populaire de «Je lui dirai».

Étymologie. Chaque article ou presque se clôt (après une éventuelle remarque sur la vitalité) par une note étymologique. Les auteurs, J.-B. Martin en l'occurrence, l'ont voulu courte à dessein, préférant renvoyer à un ouvrage d'ensemble ultérieur des informations sur l'histoire des faits traités et sur leur extension géographique. Cette prudence est louable, mais elle n'aurait pas dû empêcher de donner déjà une courte esquisse de ces informations d'après le FEW qui est régulièrement cité, comme il convient. Surtout, cela aurait invité à faire un usage moins automatique de l'indication «substrat dialectal»: si un bon nombre, la majorité peut-être, des faits qui sont ainsi étiquetés de manière apodictique, sont effectivement issus du substrat francoprovençal, il ne manque pas de cas où l'origine doit être à rechercher du côté des foyers de rayonnement du français, de Lyon surtout en l'occurrence (je pense à des mots comme bayard, bourrier, chougner, damoche, ème, fioler, flotte, jean-dubois, etc.). Concernant les références au FEW, on précisera les références au t. 15: 15/1 s.v. abraminé, agassin, démarrer et 15/2 s.v. ratafaille; en revanche 24,1] 24 s.v. alagne; pour le tome 2 (en 2 vol.), l'usage est inconstant, tantôt le vol. est précisé, tantôt il ne l'est pas (les deux usages coexistent p. ex. aux pp. 69 et 73). On rectifiera: s.v. bille 1, 356a biga] 1, 365a *bilia; s.v. bourru 2, 641a] 1, 641a; s.v. chiquet tikk-| tšikk-; s.v. courater 15,2] 2; surtout, compte tenu des volumes consacrés aux étymons germaniques, il convient de renvoyer à 15/1 pour bigotier, blaguer, blanche, blanque, buissonnée, tandis que, pour suivre la refonte du A, on renverra au t. 25 pour arrête, artiu, avri et ratabou; de son côté, quintal ne doit plus renvoyer au t. 2 mais 19, 94a-b. Voici quelques autres suggestions: abord, v. 15/1, 186a s.v. bord (qui montre l'ancienneté de ce sens), amarpailler cf. 21, 401b [p.-ê. male + bajulare (1, 206b)]; aponse v. 25, 44b s.v. apponere; arvau v. 21, 179b; bernard 1, 334b [et 15/1, 97b] s.v. Bernhart est une fausse piste, v. 9, 491b s.v. pruna; blanquer v. 15/1, 145b s.v. *blank; bord v. 15/1, 180b s.v. bord; carotte, v. 2, 396b s.v. carota; chougner, v. 14, 651a-b s.v. win-; écande v. 11, 278b s.v. *scandaculum; jarouiller v. 4, 68a sous *garra; marque-mal v. 16, 552a s.v. merki; melote v. surtout 6/1, 114b-115a s.v. *malla; saccutées cf. 11, 26 saccus; viorner v. 14, 369a s.v. vi-.

Bibliographie. Les notes de l'Introduction donnent passim un certain nombre de renseignements bibliographiques; il y aurait eu avantage à les grouper dans une notice à part, en y ajoutant, avec les références voulues, des ouvrages auxquels on renvoie dans le corps du dictionnaire (ainsi Glossaire des patois francoprovençaux s.v. ail, DTF s.v. barlet ou Esnault s.v. godet).

C'est en multipliant les approches des régionalismes avec le souci et l'audace de les présenter avec tous les égards scientifiques qu'ils méritent que nous connaîtrons mieux certains aspects du français tel qu'il se parle en cette fin du XX^e siècle. Les auteurs de cette collecte et de sa mise en forme ont fait œuvre utile: grâce à eux,

notre connaisance du français s'élargit de nouveaux harmoniques, complétant heureusement les sons de cloches que nous donnent les dictionnaires ou les manuels d'enseignement.

Pierre RÉZEAU

Le Limousin et son patrimoine culturel. Inventaire bibliographique, Institut d'Études Occitanes, Section de la Vienne (17, rue de l'Abreuvoir, Nanteuil, 86440 Migne-Auxances), 1988, 88 pages.

La parution de cette bibliographie nous donne d'abord l'occasion de rappeler une remarquable publication précédente de la section de la Vienne de l'Institut d'Études Occitanes: l'*Index linguistique et géographique de la Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*, par Liliane Jagueneau et Danielle Renault (Poitiers, 1981, 206 pages). Ce double index, intelligemment conçu et soigneusement exécuté, constitue un excellent instrument de travail, qui permet de s'orienter commodément dans la jungle du *Ronjat*.

Quant à l'ouvrage recensé, il s'agit en réalité d'un inventaire (établi par Éliane Gauzit et des collaborateurs bénévoles) des ressources «limousines» des diverses bibliothèques de Poitiers [8], ce qui en limite naturellement la portée. Dans la partie consacrée aux «Études linguistiques» [37-44], le lecteur pourra glaner quelques références à des thèses ou à des mémoires non publiés; signalons, par exemple, Max Perron, Le Français parlé en Périgord, diplôme dactylographié, Poitiers, 1971 [42].

Tel quel, cet inventaire (non critique) n'est pas inutile; il est, en tout cas, conçu d'une façon pratique (adresses des bibliothèques visitées [4], de revues ou d'éditeurs [79-81], index des auteurs [83-88]) et témoigne du dynamisme de la section de la Vienne de l'I.E.O.

Jean-Pierre CHAMBON

Jean-Jacques GAZIAUX, Du sillon au pain. Le travail de la terre et la culture des céréales, Liège, Société de Langue et de Littérature Wallonnes, 1988, 500 pages avec dessins; photos hors-texte.

Cet ouvrage est le troisième volet d'une étude sur le parler wallon et la vie rurale à Jauchelette, au pays de Jodoigne [région de Nivelles]. L'auteur nous livre ici le fruit d'une expérience personnelle des réalités dont il parle («...j'en sais quelque chose pour avoir passé à la moisson, dans les années cinquante, la plus grande part des vacances scolaires de mon enfance et de ma jeunesse»), expérience que

pour faire œuvre d'ethnologue et de dialectologue, il a élargie grâce à de nombreuses enquêtes.

Le texte est écrit principalement en français mais souvent panaché de wallon (en orthographe Feller) — un index final, pp. 445-467, donne la liste des mots wallons — mais ce dernier n'étant pas toujours glosé, le cercle des lecteurs peut s'en trouver un peu rétréci. Ce serait dommage, car nous avons là un excellent travail, richement documenté, méthodiquement présenté et agréablement mis en page. Bien sûr, une bonne partie des techniques décrites appartiennent au passé (passé souvent proche cependant, et encore bien présent à la mémoire de ceux qui l'ont vécu) mais l'auteur fait bien la part entre ce qui est révolu et ce qui se pratique encore, précision qui s'impose évidemment, mais dont les ouvrages similaires ne prennent pas toujours la précaution.

Ce beau livre confirme la haute qualité des travaux de dialectologie et d'ethnologie déjà accomplis pour le domaine wallon. On se prend à espérer que nos collègues belges auront à cœur de décrire avec la même attention les variantes du français de Belgique: malgré les inventaires récents de M. Piron (1973 et 1978), A. Doppagne (1979), les travaux de H. Baetens Beardsmore sur Bruxelles (1971) et Fr. Massion (1987), il reste encore du pain sur la planche.

Pierre RÉZEAU

Philologie et éditions de textes

Bernard CERQUIGLINI, Éloge de la variante, Histoire critique de la philologie, Éditions du Seuil, Paris, 1989, 127 pages.

On lira avec intérêt ce petit essai, joyeux, rapide et intelligent. Malgré le sous-titre, il ne s'agit nullement d'une histoire critique de la philologie, mais de réflexions sur l'attitude de l'éditeur de textes. On trouvera, illustrées, par des exemples tirés des grands classiques que sont le *Lai de Lanval*, le *Conte du Graal* ou la *Conquête de Constantinople* de Villehardouin, des remarques pertinentes sur les principes des éditeurs. On nous annonce que toutes ces contradictions pourront être dépassées avec l'avènement de l'écran informatique. Nous ne demandons qu'à y croire. Il ne faudra cependant pas oublier que le mérite des anciens éditeurs a été de donner à lire les textes.

Quant à la philologie elle est illustrée dans le livre essentiellement par deux personnalités atypiques, G. Paris et J. Bédier, personnages de haute stature et qui ne se sont jamais contentés de la position de simples érudits mais avaient une aspiration à toucher un public mondain, ce qui leur valut d'entrer à l'Académie française. La présentation de leur rôle reste forcément superficielle, mais quelques aperçus sont suggestifs et mériteraient d'être creusés. Certains silences aussi sont très révélateurs: le nom de P. Meyer n'est pas cité une seule fois; les relations, parfois orageuses, des savants français avec le grand éditeur Wendelin (et non Wendolin, en haut de la

p. 122) Foerster non plus; l'école philologique italienne, qualifiée un peu vite de néolachmanienne, n'a droit qu'à une note (n° 46)(1). D'ailleurs Cerquiglini évite soigneusement la polémique. Existe-t-il encore une tradition française d'éditeurs de textes? Quelle appréciation porter sur le rôle de l'École des Chartes? Pour ma part je ne pense pas que la philologie puisse se limiter à la seule édition de textes. Enfin, une question m'intrigue après avoir refermé le livre: Cerquiglini assume-t-il l'héritage de la philologie ou se situe-t-il ailleurs? Je suis sûr que, même sur écran d'ordinateur, la métaphilologie devra absolument intégrer la science accumulée, même sous forme de notules, de brèves remarques, par les devanciers. Quant à l'hystérie du détail qui caractériserait le philologue, il m'apparaît que ce n'est que l'effet de sa modestie. Nous dissertons tous sur des détails mais certains ont l'habileté de faire passer les leurs pour des révolutions coperniciennes. Ne leur ôtons pas leurs illusions!

Gilles ROQUES

La Bible française du 13^e siècle, édition critique de la Genèse par M. Quereuil, Droz (Publications romanes et françaises, CLXXXIII), Genève, 1988, 421 pages.

Alors que bon nombre de Bibles en vers ont été éditées (en particulier celles de Herman de Valenciennes, de Jehan Malkaraume, de Macé de la Charité, etc.; on regrette seulement de ne pas disposer d'édition de celle d'Evrat depuis l'échantillon donné par R.R. Grimm, v. ZrP 95, 178-179), les versions en prose ont peu tenté les éditeurs. L'amorce que constitue cette édition, est donc la bienvenue.

L'introduction est rapide. Elle présente cette traduction, œuvre collective de plusieurs traducteurs, faite au cours du second quart du 13° siècle [7-12]. Cette Bible est accompagnée d'une glose abondante traduite de la *glossa ordinaria*, dont l'éditeur examine comment elle est introduite dans le texte [14-17]. Rappel est fait des quatre sens de l'Ecriture dans la glose et de leur utilisation dans ce texte [17-36].

On en vient ensuite à la présentation sommaire des 4 mss (sur les dix qui subsistent) utilisés pour l'édition. Le meilleur ms., B (BN 899, ca 1250), très souvent cité dans Gdf, est lacunaire; le choix s'est donc porté sur A (Arsenal 5056), après une étude comparative [40-52]. Longue étude méthodique de la langue de A où «les traits caractéristiques des dialectes de l'Est se trouvent assez bien représentés» [52-86]. Effectivement on situerait bien ce ms. en Champagne ou dans le Nord-Ouest de la Bourgogne. Le texte est ensuite correctement édité⁽¹⁾. Le glossaire,

⁽¹⁾ On aurait pu analyser la portée hautement signifiante de la réception, donnée à Paris, sous l'égide de F. Lecoy et J. Monfrin, à l'occasion de la parution de la nouvelle édition de la *Chanson de Roland* par C. Segre avec le concours de M. Tyssens.

⁽¹⁾ P. 305 l. 2 on lira je crois moustrer.

sérieux, eût pu être un peu étoffé. On corrigera la distinction établie entre agregier « aggraver » et agreier « être satisfait de »; le second est identique au premier et doit se lire agrejer; — assens la référence est à lire XI, 4; — cheoir on glosera plutôt « baisser (la tête) »; — chestiveté ajouter « faiblesse » III, 7; — poitevine gloser plutôt « petite pièce de peu de valeur »; — ajouter tacheus « tacheté » XXX, 32, 35, exemples que Gdf n'a pas omis. Noter qu'il fallait relever monter sus les femeles (Vulgate ascendere super feminas) XXXI, 12, qu'on n'avait pas trouvé à date aussi ancienne (cf. en dernier lieu ZrP 100, 295); de même ange de lumiere « bon ange » XXXI, 20 (1546 ds FEW 24, 561a).

Gilles ROQUES

Perceforest, troisième partie, tome 1, édition critique par Gilles Roussineau, Droz (Textes Littéraires Français, 365), Genève, 1988, 533 pages.

Nous avons là la continuation de l'entreprise brillamment commencée (v. RLiR 51, 636)⁽¹⁾. Il s'agit de la troisième partie de *Perceforest*, qui sera éditée en 3 livres. Après toutes sortes d'aventures, mettant en scène plusieurs des douze chevaliers amoureux ou concernant la libération des cinq chevaliers du Franc Palais, apparaît la menace romaine, provisoirement écartée par la victoire de Lyonnel.

L'introduction est sobre. Le ms. de base est cette fois-ci A (rédigé entre 1470-1475). L'étude de langue ramasse l'essentiel en quelques pages [XIX-XXVIII]¹. Analyse brève mais suffisante [XXVIII-XXXVII]. Texte très correctement édité qui se lit avec plaisir. On intervertira p. 30 les l. 163/164.

Les notes [383-408] éclairent les allusions aux événements antérieurs contenues dans le texte ou commentent brièvement un tour ou un mot. Le choix de variantes [409-440] peut éclairer à l'occasion certains passages obscurs du ms. de base. Table des noms propres [441-454]. Table des proverbes [455-456]: il serait bon de renvoyer aussi à l'ouvrage de J.W. Hassell, *Middle French Proverbs...*; ajouter toute paine doit sallaire 265/146 cf. Hassell P106.

Le glossaire, large mais sans excès [457-532], donne toute satisfaction, aussi bien au lecteur curieux qu'au lexicographe (2). Quelques remarques: appart, attrait il faudrait un renvoi s.v. part ou trait; — ajouter besoing (a un —) « en cas d'absolue nécessité » 27/47 dep. BPériers ds FEW 17, 276b (déjà dans Greban Passion); — bras (aux — parmy le corps, var. as. — de corps) « à bras le corps » est intéressant. Le dossier de l'expression a bras le corps est très court. Rey-Chantreau notent: « La

⁽¹⁾ Je tiens à rectifier ce que j'y ai dit de berser [638]. Il s'agit en fait de bercer (cf. TL bercier) où en avoir esté berssé signifie « connaître qch depuis son plus jeune âge ». On lira le texte cité dans TL dans Le Livre des métiers de Bruges, éd. J. Gessler, III, 36.

⁽²⁾ V. la contribution de K. Baldinger dans ZrP 104, 259.

syntaxe archaïque rend étonnant le repérage tardif (en 1835) de cette expression». J'ai relevé prendre a bons braz de corps CentNouvN 49, 37, au bras de corps JAvesnes Queruel 104, 30; - calme adj. (en parlant de la mer) a été opportunément relevé (v. TLF); - ajouter commeres (estre en devises de -) « s'occuper à de vains bavardages» 339/70; - ajouter couverture (faire sa -) « replier le drap et la couverture d'un lit pour qu'on puisse y rentrer » 348/376 (dep. 1680 ds FEW 2, 11445a); — ajouter dur «sommet» 339/72 (cf. RLiR 51, 638); — ajouter endemain (du jour a l'- que) «immédiatement après que» 201/85 cf. 1464 du jour a l'endemain PMichault DanseAveugles F 115; - en face d'entreoccire on peut relever s'entretuer 318/48. A ce propos il pourrait être intéressant d'examiner comment se comportent les mots anciens en face des mots appelés à les remplacer (comme tumber / cheoir; ferir / frapper (ou plutôt dans ce texte taster); chier / teste, etc.); — de même on notera, à côté de exercite et d'ost relevés, l'emploi de armée 332/167 et 360/76; - fantasie plutôt «état second»; - ajouter hault (dire - et cler) «proclamer à haute voix, claironner» (12e-13e s. ds FEW 24, 369b; puis à partir de 1549 «nettement, sans ambages»); - noter jouste au plur. dans unes joustes 82/156; oiseulx, en 221/13 pour dépend plutôt de bailler («donner pour que...») que de oiseulx; - ajouter paix (estre a sa -) «être rassuré» 18/414 et 347/335 (cf. soi mettre a sa paix «se calmer» Chastell ds FEW 8, 91b) et aussi (pour sa —) «pour qu'il soit tranquille» 347/311; - pas, sus le pas en 336, 282 (le sens «aussitôt après» me paraît sans confirmation) je comprends «sur les lieux (du futur débarquement)»; le pas en 37/113 est plutôt dans suivre le pas « emboîter le pas à qn »; tout le pas en 241/78, la traduction par «aussitôt» ne convainc pas, plutôt «à vive allure»; - ajouter pro (ne faire a croire du - ne du contra) « ne mériter aucun crédit pour ses propos» 274/434 cf. n'en dire ne pro ne contra « ne dire chose qui réponds à la question» Greban Passion J 14408; - ajouter questionner «interroger» 309/ 574, rare au Moyen Age; - saillir a souvent plus précisément le sens de «couler» 110/45, 116/218, 248/330, etc. ou même de «gicler» 132/302; - ajouter samblant (sans faire – de riens) 48/105 c'est l'ex. daté de 1532 ds FEW 11, 627a; – ajouter soupir (jusques au derrenier -) 252/432 (1538 ds FEW 12, 474b) cf. ca 1460 labourer aux souspirs de la mort RLefevre Jason P 13, 1; - ajouter tenebres (princes des -) dep. Bossuet ds FEW 13, 1, 203a (déjà ds JDupin Melancolies L 112); terme ne signifie pas «paroles, propos» en 76/145 et 202/112 mais «manières d'agir » (pour son emploi avec tenir v. le glossaire de la 4^e Partie).

Il reste à attendre la suite de pied ferme.

Gilles ROQUES

Recueil de Sermons Joyeux, édition critique avec introduction, notes et glossaire par Jelle Koopmans, Droz (Textes Littéraires Français, 362), Genève, 1988, 669 pages.

Nous avons ici l'achèvement de l'entreprise amorcée par l'édition de quatre sermons joyeux (v. RLiR 49, 249).

L'introduction, bien informée et prenant appui sur les travaux d'Aubailly, mais se plaçant aussi dans une perspective européenne montre les difficultés à isoler le genre [9-26]. K. a choisi de se fonder sur une définition historique, à la suite des travaux de Jauss et de Zumthor. Les sermons joyeux forment un groupe historique qui se définit essentiellement par rapport au sermon sérieux, dont K. présente la structure, notamment dans un utile tableau des termes techniques de la prédication médiévale [36-40]. Ainsi on trouvera analysée la structure comparée des sermons joyeux et des sermons sérieux [40-47]. Les sermons joyeux se caractérisent encore par quelques autres traits, métriques, linguistiques et littéraires [47-49]. A l'intérieur de cet ensemble, K. dégage des groupes situationnels; les uns relèvent du folklore nuptial, d'autres sont liés aux fêtes de chapitres, de corporations ou de confréries [53-58]. On en vient ensuite aux divers modes chronologiques de transmission des textes [58-63]. Volontairement, et à juste titre, en raison du caractère hétérogène des textes, l'introduction linguistique générale est très limitée: elle se borne à un inventaire des cas remarquables assez courants à l'époque [63-69].

Vient ensuite l'édition de chacun des 26 sermons édités ici. Pour les cinq autres, insérés ici à leur ordre alphabétique avec le numéro afférent, on se contente de renvoyer aux éditions antérieures (4 dans TLF n° 327 et 1 dans J. Koopmans et P. Verhuyck, Sermon joyeux et truanderie).

Quelques remarques au fil du texte: 1, 3, il est tout à fait étrange que K. se rallie à une interprétation invraisemblable d'Aubailly. Celuy qui oit la chievre poirre a propos du latin est une allusion très claire au Roman de Renart éd. Martin XII, 434 (Roques 11902) où l'on voit Tibert interroger le curé et lui demander, après avoir ridiculisé ses connaissances en latin, le sens de par ou la chievre poit, en jouant sur poit (ind. prés. 3 de poirre et de peser); - 17-18, à propos de sans rime et sans raison v. ma contribution dans MF 14-15, 419; on ajoutera encore les références suivantes: Gerson, éd. Glorieux, VII, 9; ca 1410 JCourtecuisse ds MF 16, 70; 1434 MistèreSiègeOrléans 6151; 2° m. 15° s. ds MF 12, 120, 10-20, etc.; -196, vaincu sans coup ferir se lit dès 1325 ds la CourtAmoursSuite, éd. Scully, 2597; - 335-342 je comprends différemment: «ils sont aussi utiles (les barbes et les braies) qu'un chapeau de feutre. Celle qui, pour faire fête à un vit, prépare la musique de son organe, est gênée que son partenaire garde ses braies au lit et de l'autre côté il est désolant de trouver des cons barbus». Le sens d'endouille « vit » est banal, celui de conoille « con » se conçoit aisément (cf. estre en quelongne « être l'objet des pensées et des faveurs d'une femme» Villon RH) et la graphie rare en con- paraît une confirmation. Il n'y a que challemelle «joue de la flûte» pour lequel je n'ai pas de rapprochement à proposer. Cependant l'association incongrue de challemelle de sa conoille est déjà un indice. D'autre part les instruments de musique à vent désignent d'ordinaire le sexe masculin (fleute, flageol cf. ZrP 100, 248 n. 32), dans ce cas le verbe signifierait «préparer pour la flûte»; - 3, 62 assaulse «couvrir ou remplir de sauce» au gloss., compléter en précisant que cette «sauce» joue sur une connotation érotique cf. ZrP 103, 268 n. 164, 269 et 305; - 92 caboche est pris au sens érotique qu'a teste cf. ZrP 103, 248 n. 32; - 106 noter par toutes sommes «en fin de compte»; - 148 point après vices; - 247 noter petit ventre

«bas-ventre» que je n'avais relevé que dans Bouchart ChrBret 4, 275, 1 (voir aussi Hu); - 7, 30 virgule au lieu de point après voysines; - 9, 72-73 il faut lire l'aronde «l'hirondelle», ce qui donne cette fois un sens, en liaison avec le vers suivant (remplacer donc le point par deux points) où bas voller signifie «tromper, jouer des tours»; - p. 254, 10 l. Hauberjon; - p. 254, 17 l. desredist; - 12, 176 atteste indirectement japper à la lune «s'égosiller en pure perte» ou de prendre la lune avec les dents «tenter une chose impossible», d'où l'on donnera peut-être à habiter le sens de «approcher, atteindre»; - 201, relever le sexe follaticque «les fous» pour ce sens de sexe «espèce» cf. RLiR 50, 648 et 51, 645; - 222-223 à rapprocher de il aimerait une chèvre coiffée (dep. 1694 ds FEW 2, 837a); - 381 relever rire aux imaiges au sens de rire aux anges (v. RLiR 47, 192); on notera que comme une image peut ou s'employer avec la même valeur que comme un ange dans sage comme une image (un ange); - 384 combatre a son umbre renvoyer à La Locution ds MF 14-15, 246-247 et à La Complainte de l'amant trepassé de dueil ds MF 18, 253: à ce propos une comparaison de ce sermon avec les poèmes du cycle de La Belle Dame sans Merci (v. RLiR 47, 501) s'imposait; - 415 relever fades « fou » qui pourrait être une francisation de l'occitan fadas d'après fade; — 420 relever beau pere (de même 13, 17) appellation d'un moine cf. Villon RH Testament 1170 note; - 14, 145 tabernacle (qui n'a pas la riche sonorité finale du latin tabernaculum), pris au sens de «corps», peut faire jeu de mot (le corps étant le tabernacle de l'âme); - 16, 113 jusques en Angoulesme «jusqu'au moment d'être mangé» (cf. FEW 4, 309a); - 18, 109 la vache en est lyée l'interprétation par «heureuse» ne donnerait pas grand sens; je comprends «le sort en est jeté» qui joue sur où la vache est attachée, il faut qu'elle broute « il faut se résigner à la condition que le sort nous a faite» Furetière 1690 ds FEW 14, 98a) et sur vache «femme; mère» (cf. FEW 14, 97b et 103a); - 231 aulx est bien compris au gloss. et traduit par «eaux» mais il fallait donner une définition plus claire («sérosité qui environne le fœtus pendant la gestation») et noter qu'il s'agit d'une première attestation; - 20, 279 c'est une droite melodie je comprends, pour l'instant, «c'est une histoire qui s'enchaîne sans fin»; j'ai relevé c'est droite melodie « c'est la réponse du berger à la bergère » 1494 dans Moralités Helmich I, 230b; - 21, 12, outre le proverbe cité, il faut signaler que teste signifie aussi «extrémité du pénis» (cf. ZrP 100, 248 n. 3; ajouter R 47, 171, 35, An7Dames Ruelens p. 101, ParnSat p. 53); - 28 cas fait aussi jeu de mots v. ZrP 97, 187; - 37-39 je ne vois pas très clairement d'allusion à la contraception, plutôt une allusion à une exploration assez poussée mais inachevée; - 44-45 arriver à Angiers signifie sans doute «atteindre le devant (érot.)» selon l'explication de D. Kuhn citée ici; «le derrière» pourrait être Poictiers (d'après peter / poistron) ou, comme ici, Carcassonne, pour peu qu'on veuille isoler les deux premières syllabes et les priver de r et songer au caractère «sonore» de la finale; - 46-48 ces vers rappellent les vv. 276-284 du Lais de Villon; - 60 il n'y a feu couvert doit signifier «il n'y a pas de trève» (on notera que l'expression couvrir le feu «le recouvrir de cendres pour le conserver» n'est attestée qu'à partir de 1690 cf. FEW 2, 1141a); - 137 demai 1. demain? - 176 baiser la cliquette de l'uytz (cf. aussi 26, 253) est un lieu commun v. La Confession et Testament de l'amant trespassé de deuil, éd. R.M. Bidler, s.v. clicquette; - 259-260 on pourrait mettre un

point après gouverner; iverner paraît signifier (comme ailleurs) «installer, accueillir, traiter»; - 22, 21 je ne comprends pas la raison de la correction car le texte de l'impression de base donne un texte excellent: estre en grant de « désirer vivement; faire tous ses efforts pour»; - 23, 20 il faudrait préciser en quoi *l'arme* vaut mieux que larme; - 142 éditer esmeutes; - 217-220 la ponctuation de l'éd. Lemaire est meilleure; - 232 Fi, fi fait peut-être jeu avec fifi «vidangeur»; - 25-41 lire plutôt l'avesprer; - 26, 38 note, ammayres dans Cotgrave est une forme d'amarre; - 49 je comprends «Car il n'y a pas aussi trompeurs et menteurs qu'eux»; - 55, pour bose a l'aine le sens habituel est « peste bubonique » (cf. Lewicka II, 78 et 80) mais ce peut aussi désigner une maladie sexuellement transmissible (cf. ParnSat 97, 10); - 67 geulles est plutôt «ouverture (d'un sac)» cf. ZrP 100, 293; - 107 (et 153) cherubin joue sur les sens de «visage rouge, rubicond» (cf. FEW 2, 635a; ajouter MystSQuentin 16610) et de facere bonum cherubin «faire bonne chère» (cf. FEW loc. cit.): par opposition le celestin (152) est un ordre à la règle particulièrement sévère; - 27, 70 choanne pourrait être une forme de couenne; - 28, 74 le r final est peut-être un ajout graphique (cf. le tour a peu que «peu s'en faut que»); - 96 on aimerait être sûr de la lecture bonete. Pourquoi pas bouete «boîte»? - 30, 44 et 47 noter l'opposition goust bon «appétit» (FEW 4, 342; ajouter Perceforest R t. 3) et appetit « désir (de boire) » (cf. aussi 30, 233); sur le mot appetit v. l'important article de Baldinger ds Bedeutungen und Ideen in Sprachen und Texten, Berlin, 1987, pp. 325-343; - 85-86 atteste indirectement l'expression si on lui tordait le nez il en sortirait encore du lait (dep. 1640 ds FEW 7, 31b); - 86 symaise au gloss. « petite vague», on voulait dire «petit vase»; - 112 prim «fin» opposé à gros (dans faire du prim et gros «uriner et crotter») confirmerait une origine lyonnaise (mais pourrait être aussi bien saintongeais); - 133 rebequa intrigue. A première vue on est tenté de le rattacher à rebéquer (FEW 1, 308a) et un rapprochement avec poitevin faire rebecca « anticiper sur le terrain voisin en labourant » pour désigner métaphoriquement l'action de mettre de l'eau dans le vin serait une des possibilités à creuser; - 156 vin de pyneau pourrait nous entraîner aussi dans le Sud-Ouest d'oïl (qui me paraît par ailleurs très soutenable, voire même probable, cf. encore raille); - 271-73 rectifier la ponctuation: virgule après rhetorique (272), point après picque (273); - 351 copye au gloss., ne peut signifier «coupe, gobelet»; on peut traduire prendre la copye de par «rendre visite à; se régaler de» (pour des sens voisins de copie v. FEW 2, 1154b et Greban Passion J); cependant le sens «état de celui qui a bu» relevé en Saintonge ds FEW autoriserait à proposer « prendre une cuite ».

Un index des noms propres [599-614], un glossaire [618-635] et une large bibliographie [638-665], terminent ce beau volume qui constitue un très utile travail. Il offre aussi des matériaux pour des études ultérieures. On regrettera seulement que le glossaire soit trop réduit et parfois trop sommaire. Mais on sait qu'il s'agit de textes difficiles et l'éditeur a courageusement mené à terme une entreprise nécessaire. A chacun maintenant d'apporter sa pierre à l'élucidation des passages obscurs; ils ne manquent pas.

Gilles ROQUES

Thomas BRÜCKNER, Die erste französische Aeneis, Untersuchungen zu Octovien de Saint-Gelais' Übersetzung, mit einer kritischen Edition des VI. Buches, Droste (Studia humaniora, Düsseldorfer Studien zu Mittelalter und Renaissance, 9), Düsseldorf, 1987, 395 pages.

Octovien de Saint-Gelais, évêque d'Angoulème, fut un de ses « Grands Rhétoriqueurs», qui sont d'autant plus intéressants qu'ils portent en eux à la fois la culture médiévale et les ingrédients de ce qui deviendra la Renaissance. Il est né en Saintonge, dans ce quart Sud-Ouest du domaine d'oïl qui va peu à peu ravir la prééminence culturelle et politique au duché de Bourgogne. On connaît déjà bien Andrieu de la Vigne qui est un des plus importants auteurs de cette période. Octovien de Saint-Gelais, qui n'a peut-être pas tout à fait la virtuosité verbale d'Andrieu, n'a pas été très bien servi par les éditeurs. L'édition du Séjour d'Honneur par J.A. James n'est pas très satisfaisante; celle d'Eurialus et Lukrezia, par E. Richter, méritoire pour l'époque, n'a pas porté au vocabulaire du poète une attention suffisante. On ne pourra se prononcer sur la question de l'attribution de la Chasse d'Amours (v. RLiR 48, 514) que lorsque nous disposerons d'éléments de comparaison fiables. On a souvent cité sa traduction de l'Énéide, mais on ne l'a jamais éditée. Le présent travail débroussaille donc largement le terrain. Il comprend deux parties: une étude sur Octovien et sa traduction de l'Énéide et une édition critique des 2118 décasyllabes du sixième livre, avec glossaire. On ajoutera aussi une édition du prologue cachée aux pp. 134-137. La première partie est bien menée: état de la recherche [13-26]; description des mss et des impressions [27-52]; comparaison des témoins [53-79]; description des miniatures du ms. de base [80-93]. Ce dernier (BN 861) a été achevé le 27 avril 1500. L'introduction aborde ensuite la versification [95-107] et le style [108-117]. Brückner examine ensuite la question des sources latinès (Virgile et Servius bien sûr, mais d'autres commentaires ont peut-être été utilisés) [119-130], commente le prologue [131-141]. Vient alors une longue et riche étude de la méthode du traducteur [142-213], suivie d'un chapitre sur l'influence ultérieure de cette traduction [215-267]. Cette première partie se clôt sur une solide bibliographie [269-286].

La seconde partie contient l'édition du livre VI, la descente aux Enfers d'Énée, et un glossaire [384-393]. K. Baldinger a montré l'intérêt lexicographique de ce travail ds ZrP 104, 434-436; j'y joins à mon tour quelques menues remarques. Pour le texte: 617 à partir de la forme hosineau on peut corriger économiquement en hosmeau (cf. 1478 poit. hosme ds FEW 14, 5a); — 951 lire taciturne; — 1301 doles est plutôt à lire dols (cf. gloss.); — 1518 virgule non après mais avant souffert; — 1694 lire plutôt ignite (cf. le lat. ignitus) ce qui rend inutile la note: on traduira «une vigueur qui a la chaleur du feu»; — 1844 on peut se demander s'il ne faut pas préférer lire la reste au lieu de l'areste; — 1860 on lira l'axe convenable, / D'estoilles cleres ardentes admirable «l'axe du monde bien adapté, rendu merveilleux par l'éclat des étoiles qui brillent». Pour le glossaire, je suis obligé de constater, que l'on ne trouve pas une véritable étude lexicographique du texte. J'admets bien que c'est difficile et qu'il faut une vue d'ensemble, mais cela reste indispensable pour l'étude scientifique de la langue française, en raison de l'influence des auteurs

comme Octovien de Saint-Gelais et Andrieu de la Vigne. L'éditeur a trouvé 5 exemples tirés du livre VI des Eneydes dans Gdf et FEW; sans faire une recherche systématique, j'en ai vu moi-même plus de 30, extraits de 3 sources, surtout le BN 861 mais aussi une éd. de 1529 et même une édition de 1540 (utilisée par Delboulle). Quelques remarques et ajouts: aisine (v. FEW 24, 150) aurait pu provoquer une recherche sur les régionalismes qui ne manquent pas dans ce texte; - areste v. supra; - ajouter aspere adj. «dur» 1018 et 1597 (à côté de aspre passim); - assortir, distinguer assorter 414 d'assortir 1830; - ajouter assouper 924, relevé par Gdf; - desuyer est bizarre, il s'agit de de(s)vier «faire mourir, tuer»; - donner dans paraît avoir le sens de «frapper violemment» (dep. Estienne 1549 cf. TraLiLi 25, 1, 245); - aj. festivaulx (jours - «jours de fête») 160, dernière attestation et de surcroît possible régionalisme; - ajouter fouldres en bataille (lat. fulmina belli) qui équivaut à foudres de guerre (dep. 1559 ds TLF); - ignité v. supra; - ajouter glapiment 918 (glapissement n'est attesté que depuis 1538 cf. FEW 4, 150b et TLF); - ajouter insculper «graver» 1988 et inseparable 328; premières attestations; lame, en 468 traduit le latin bractea « feuille de métal » et atteste indirectement le sens de «morceau de métal peu épais» (dep. 1538 ds FEW 5, 140b); - ajouter loy «faculté, possibilité» 972; - ajouter mais «aussi» 153, 627, 859, 1681, 1699, 1754, 1879 (sens attesté en particulier en Limousin et Périgord par FEW 6, 1, 28b); - ajouter maléable 1356 (cf. GdfC > TLF); - ajouter parcial « particulier » sur ce sens v. Villon RH PV 2, 83 note; - sorte, en 710, dans a leur sorte signifie «approprié, convenable» et ajouter sorte «espèce» 1689; - ajouter tayser «taire» 1306 (probablement à couleur régionale); - ajouter trousses «troncs d'arbre» 463 (sens attesté à Teste, en Gironde, dans FEW 13, 1, 320a). Au total un bon travail qui trace la voie à suivre pour éditer enfin cette traduction qui le mérite, car elle se lit avec intérêt. Il faudra porter une attention encore plus soutenue au vocabulaire utilisé qui est très riche.

Gilles ROQUES

Ulenspiegel. De sa vie, de ses œuvres, édition critique du plus ancien Ulespiègle français du XVI^e siècle, par Jelle Koopmans et Paul Verhuyck, Uitgeverij C. de Vries-Brouwers byba, Anvers, 1988, 327 pages.

Notre adjectif *espiègle*, comme notre substantif *renard*, tire son nom du héros d'une œuvre littéraire. Pourtant l'étude des aventures de Till l'Espiègle a été complètement négligé par la critique française. Deux bons spécialistes, aux Pays-Bas, de la littérature française, ont eu l'occasion de remarquer, à l'occasion de leurs travaux sur la littérature des 15° et 16° siècles, à quel point ce vide était regrettable. Ils l'ont comblé entièrement.

L'œuvre allemande composée par H. Bote de Brunswick à partir de ca 1500, a été publiée à Strasbourg à partir de 1510-1511, dans une version en haut-allemand qui compte 94 histoires [10-21]. Elle a donné naissance, d'une façon qui n'est pas

encore parfaitement éclaircie, à une tradition flamande de 46 histoires, en particulier à Anvers [22-40]. En France, où une série de bois gravés d'*Ulespiègle* a été utilisée pour illustrer trois sermons joyeux [41-43], une édition d'Alain Lotrian a paru à Paris vers 1530, fondée sur un modèle anversois [95-96]. Une autre hypothèse concernant la genèse des textes est développée [113-119], mais elle aurait besoin d'être confirmée. Les éditeurs passent aussi en revue les éditions françaises [46-80] dont ils présentent un «stemma hypothétique» [85]. Chemin faisant ils font un sort à l'hypothèse lyonnaise soutenue dans l'édition du *Parangon de Nouvelles* (de 1531) par G.A. Pérousse et son équipe [89-91], où l'on trouvait 5 histoires de l'*Ulespiègle*.

La critique philologique des trois imprimés anciens, A (ca 1530), P (1532), L (1532-33), montre la supériorité de A. Il sera donc pris comme base, corrigé éventuellement à l'aide de P et de L, et aussi de p, édition du *Parangon de Nouvelles* (de Paris, 1531) dont l'édition «lyonnaise» est une contrefaçon.

L'étude linguistique, attentive, situe l'auteur aux confins du Hainaut et de la Flandre [100-109]. Les éditeurs ont soigneusement relevé quelques uns des mots régionaux et les ont correctement commentés. Pour cretin qui signifie plutôt « hotte, panier d'osier à anse » (ajouter un ex. en 31, 24) on doit renvoyer à FEW 16, 370b-371a (ajouter aussi Debrie GlossMoyPicard); — pour vassiaudés cf. aussi EvQuenouillesJ 612 (vaisseau d'eps). On trouvera aussi une liste de calques du néerlandais; quelques uns [104] sont plutôt du picard, du hennuyer ou du flamand voire du français plus général: coustre est un mot régional v. FEW 2, 1595b et ZrP 100, 290; — sur ruer en voie v. FEW 14, 377b; — sur crier après qn v. FEW 24, 179b. Des outils plus perfectionnés pour étudier la langue des 14° au 16° siècles permettraient peut-être d'éliminer encore d'autres cas⁽¹⁾. On pouvait aussi citer dans les mots régionaux cuvelle qui signifie plutôt «baquet, cuveau» (cf. FEW 2, 1549a et Debrie GlossMoyPicard). L'introduction se clôt par un bon aperçu littéraire [120-132].

Le texte est bien édité, illustré des bois gravés de l'édition. Quelques remarques: 17, 10 en s'en alla surprend, lire et? -24, 46-47 la virgule après servit me paraîtrait mieux à sa place après confesseroit « ou s'il se trouvait qu'il était la victime du vol, lui a qui on confesserait cette faute, il le lui pardonnerait »; -29, 41 on attendrait une gente tromperie.

Les notes [255-281] sont très utiles. Quelques remarques: 12, 4 advint de n'est pas inférieur à advint à et 12, 9 en sçavoir bon remede ne me choque pas; — 19, 16 la construction est plus complexe que ne l'indique la note et je lirais lesquelz quant ilz sont passez sans virgule, à rapprocher de la phrase cinq minutes, lesquelles passées, on irait à sa recherche (citée ds Grevisse¹², 692, 3); — 23-13 à propos de Portingal, Portugal en emploi facétieux en fr. v. FEW 9, 226b, encore que l'emploi extrapolé du Trésor de Mistral ne soit pas très probant. D'autre part la coïncidence

⁽¹⁾ Les graphies *sumptueulx* et *tumber*, relevées [102], n'ont absolument rien de particulièrement wallones.

entre ce sens de *Portingal* et le contexte de *chausses à la martingale* ds Rabelais (v. aussi *martingale* ds TLF) me paraît troublante.

Le glossaire est satisfaisant. Il eût pu être plus large et enregistrer aussi les tours intéressants pour l'histoire du français. Quelques commentaires et ajouts: ajouter batre bleue et noire «battre (une femme) en lui laissant des marques » 24, 59 où la note reflète quelques inexactitudes: bleu «se dit de la couleur que certaines contusions font prendre à la peau» est bien dans le FEW 15, 1, 149b; pour noir, si le français ne paraît pas connaître l'adj. en ce sens, le subst. noir au sens de «meurtrissure » est relevé dans le FEW 7, 131a; - copuler « compiler » est attesté plusieurs fois. Je l'ai relevé en 1371 ds JMandeville, éd. M. Letts, II, 411 (cf. encore Notices et Extraits des mss de la BN 33, 2, 65) et en 1486 à Neufchâteau dans un texte cité ds Wissensorganisierende und wissensvermittelnde Literatur im Mittelalter, publ. p. N.R. Wolf, p. 79; - ajouter demaissonner «quitter les lieux» 18, 72; ajouter faire son eaue «uriner» 25, 6: FEW 25, 64a ne relève faire de l'eau «uriner» qu'à partir de 1550 et eaue «urine» qu'à partir de 1560. On lit eau «urine» en 1496 dans Moralités, fac-simile Helmich, I, 229b et laisser son eaue « uriner » en ca 1515 dans PhVigneulles CNN 93, 25; - ajouter hanter la marchandise «faire du commerce» 23, 6; - la note déplacée par erreur en 13, 6, méconnaît un emploi ancien de hanter (cf. TL 4, 889-890); - ajouter indoct «ignorant» 20, 14; - ajouter mettre a pris (le vin) «en fixer le prix de vente» 29, 20 (FEW 9, 371a dep. 1539); - requerre, le sens de « désirer », sens sur lequel la note afférente s'interroge, peut être appuyé par l'étude de G. Lavis ds TraLiLi 22, 1, 95 sqq (en particulier p. 103 n. 2 et pp. 123-126).

Enfin, outre espiègle, la littérature «espiègle» a laissé une autre trace dans la lexicographie française. En effet on y trouve: prunes de prophétie «crottes d'animal, gringuenaudes» ('vulg.' Oudin 1640-1656), prune de prophétie «étron de chien ou de chat» ('trivial.' Trévoux 1743) «balle de mousquet» ('trivial.' Trévoux 1752-1771; 's'est dit' Bescherelle 1845), prunes de prophétie «fumées d'un animal (argot des chasseurs)» (Delvau 1867-1883) cf. FEW 9, 493b et 452b. Or, il s'agit sans doute du souvenir de l'histoire nº 23, où, à Francfort, Till vend à de riches juifs quelques gringuenaudes cueillies environ les portes de ses fesses, enveloppées dans des drapelets de soie, en leur disant que «c'estoient prunes de prophetes et qui d'icelles prendroit en sa bouche bien les masticquant en boutant aussi une partie aux narines, il auroit incontinent l'esprit de prophetiser et deviner» (23, 29-32).

Une très solide bibliographie [298-310] complète cet excellent travail.

Gilles ROQUES